LOUIS HJELMSLEV

Prolégomènes à une théorie du langage

TRADUIT DU DANOIS PAR UNA CANGER

"ARGUMENTS"

LES EDITIONS DE MINUIT

COLLECTION "ARGUMENTS"

dirigée par Kostas Axelos

LOUIS HJELMSLEV

Prolégomènes à une théorie du langage

L'ouvrage principal du fondateur de la *glossématique* définit les bases théoriques d'une linguistique qui cherche à se constituer comme science exacte. Se fondant sur un *principe d'empirisme,* Hjelmslev expose une théorie de l'analyse linguistique qui se veut pur système déductif, et devient instrument de description. Influencée par les travaux de la logique moderne, la théorie doit permettre d'effectuer le *calcul* de toutes les possibilités combinatoires du langage.

Loin de se restreindre à l'étude des langues naturelles, l'auteur s'attache aussi aux structures linguistiques analogues. Car la « linguistique est au centre même des sciences humaines, considérées toutes comme des langages ».

Dans la même collection

LOUIS HJELMSLEV

Le langage

Essais linguistiques

ROMAN JAKOBSON

Essais de linguistique générale

1. Les fondations du langage
2. Rapports internes et externes du langage

Langage enfantin et aphasie

Six leçons sur le son et le sens

En collaboration avec Linda Waugh

La charpente phonique du langage

OTTO JESPERSEN

La philosophie de la grammaire

La syntaxe analytique

AUX EDITIONS DE MINUIT

9 782707 301345

ISBN 2-7073-0134-5

PROLÉGOMÈNES
A UNE THÉORIE DU LANGAGE

DU MÊME AUTEUR

Le langage, 1966.

Essais linguistiques, 1971.

Né à Copenhague en 1899, Louis Hjelmslev commence des études de philologie comparative à l'université de Copenhague ; il les poursuivra en Lithuanie (1921), à Prague (1923-24), enfin à Paris (1926-27) ; il y rédige les *Principes de grammaire générale* (1928), qui marquent l'influence de Saussure, de Sapir et des formalistes russes.

Il fonde en 1931 le Cercle linguistique de Copenhague, dont il sera le président ; il sera aussi le rédacteur de son organe, *Acta Linguistica,* qu'il crée en 1939 avec Viggo Brøndal.

Sa thèse, *Etudes baltiques,* présentée en 1932 traite de la phonologie historique des langues baltes.

A partir de 1935, il commence à élaborer la théorie glossématique, en collaboration avec H. J. Uldall ; les aboutissements en seront *Omkring sprogteoriens grundlæggelse* (1943, traduit en français sous le titre *Prolégomènes à une théorie du langage*), *Sproget* (écrit à la même époque, publié en 1963, traduit sous le titre *Le Langage*), *Essais linguistiques,* recueil d'articles publié en 1959.

Louis Hjelmslev, titulaire depuis 1937 de la chaire de linguistique comparée à l'université de Copenhague, est mort en 1965.

LOUIS HJELMSLEV

PROLÉGOMÈNES A UNE THÉORIE DU LANGAGE

Nouvelle édition traduite du danois par Una CANGER
avec la collaboration d'Annick WEWER

suivi de

LA STRUCTURE FONDAMENTALE DU LANGAGE

Traduit de l'anglais par Anne-Marie LEONARD

ARGUMENTS

LES ÉDITIONS DE MINUIT

Titre de l'édition originale :

OMKRING SPROGTEORIENS
GRUNDLÆGGELSE

© 1966 by Akademisk Forlag, København

© 1968-1971. Traduction by les éditions de minuit
7, rue Bernard-Palissy, 75006 Paris

La loi du 11 mars 1957 interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou des ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

ISBN 2-7073-0134-5

264522

PREFACE

Les Prolégomènes à une théorie du langage *ont paru en danois en 1943 sous le titre de* Omkring sprogteoriens grundlæggelse *dans les* Annales *de l'université de Copenhague (publication séparée en 1943 aux Editions Ejnar Munksgaard, réimpression en 1966 chez Akademisk Forlag).*

Une traduction anglaise a été publiée par Francis J. Whitfield en 1953 : Prolegomena to a Theory of Language (International Journal of American Linguistics, *Memoir 7, Indiana University Publications in Anthropology and Linguistics). Une seconde édition de 1961 (The University of Wisconsin Press, Madison, réimpression en 1969) a apporté plusieurs petites corrections, comme le signale une préface signée à la fois par l'auteur et le traducteur.*

Les Editions de Minuit ont publié en 1968 une traduction française (augmentée d'un texte inédit, La Structure fondamentale du langage). *Celle-ci s'étant révélée insatisfaisante à certains égards, le besoin d'une nouvelle traduction s'est fait sentir.*

Le texte de la présente édition a été établi d'après l'original danois par Mme Una Canger, élève danoise de Louis Hjelmslev et actuelle directrice de l'Institut de linguisti-

que de l'université de Copenhague, en collaboration avec une Française, Mme Annick Wewer.

On a introduit dans cette version les corrections et changements, ainsi que l'index, de la seconde édition anglaise, lesquels avaient été entérinés par l'auteur.

Vibeke HJELMSLEV *Knud TOGEBY*

1. RECHERCHE LINGUISTIQUE ET THEORIE DU LANGAGE

Le langage — la parole humaine — est une inépuisable richesse de multiples valeurs. Le langage est inséparable de l'homme et le suit dans tous ses agissements. Le langage est l'instrument grâce auquel l'homme façonne sa pensée, ses sentiments, ses émotions, ses efforts, sa volonté et ses actes, l'instrument grâce auquel il influence et est influencé, l'ultime et le plus profond fondement de la société humaine. Mais, il est aussi le dernier, l'indispensable recours de l'homme, son refuge aux heures solitaires où l'esprit lutte avec l'existence, et où le conflit se résout dans le monologue du poète et la méditation du penseur. Avant même le premier éveil de notre conscience, les mots ont résonné autour de nous, prêts à envelopper les premiers germes fragiles de notre pensée, et à nous suivre sans lâcher prise notre vie durant, depuis les plus humbles occupations de la vie quotidienne jusque dans nos instants les plus sublimes et les plus intimes auxquels la vie de tous les jours, grâce aux souvenirs incarnés par le langage, emprunte force et chaleur. Le langage n'est pas un simple compagnon mais un fil profondément tissé dans la trame de la pensée ; il est, pour l'individu, trésor de la mémoire et conscience vigilante transmis de père en fils. En bien comme en mal, la parole est la marque de la personnalité, du pays natal, et de la nation, le titre de noblesse de

l'humanité. Le développement du langage est si inextricablement lié à celui de la personnalité de chaque individu, du pays natal, de la nation, de l'humanité, de la vie même, que l'on peut se demander s'il n'est qu'un simple reflet ou s'il n'*est* pas tout cela : la source même de leur développement.

C'est pourquoi le langage a captivé l'homme comme objet d'émerveillement et de description, en poésie et en science. La démarche scientifique a été portée à voir dans le langage des séquences de sons et de mouvements expressifs, susceptibles d'une description exacte, physique et physiologique, et dont l'agencement forme des signes qui traduisent les faits de conscience. On a cherché, au moyen d'interprétations psychologiques et logiques, à reconnaître dans ces signes les fluctuations de la psyché et la constance de la pensée ; les premières dans l'évolution et dans la vie capricieuse de la langue, la seconde dans ses signes mêmes ; parmi eux, on avait distingué le mot et la phrase, images concrètes du concept et du jugement. Le langage, comme système de signes, devait fournir la clé du système conceptuel et celle de la nature psychique de l'homme. Le langage, comme institution sociale supra-individuelle, devait contribuer à la caractéristique de la nation, le langage, avec ses fluctuations et son évolution, devait ouvrir la voie à la connaissance du style de la personnalité et à celle des lointaines vicissitudes des générations disparues. Le langage gagnait alors une position-clé qui allait ouvrir des perspectives dans beaucoup de directions.

Ainsi considéré, et même quand il reste objet de science, le langage cesse d'en être le but et en devient le moyen : moyen d'une connaissance dont l'objet principal réside en dehors du langage même, bien qu'il demeure la seule voie pour y parvenir, et qui s'inspire de faits étrangers à celui-ci. Il est alors le moyen d'une connaissance transcendantale — au sens propre, étymologique du terme — et non le but d'une connaissance immanente. C'est ainsi que la description physique et physiologique

des sons du langage risque de retomber dans la physique et la physiologie pures, et que la description psychologique et logique des signes — c'est-à-dire des mots et des phrases — se réduit facilement à une psychologie, une logique et une ontologie pures, et perd alors de vue son point de départ linguistique. L'histoire le confirme. Et même si tel n'était pas le cas, les phénomènes physiques, physiologiques, psychologiques et logiques en tant que tels ne constituent pas le langage même, mais seulement des aspects extérieurs, fragmentaires, choisis comme objets d'étude non tant parce qu'ils intéressent le langage que parce qu'ils ouvrent des domaines auxquels celui-ci permet d'accéder. On retrouve la même attitude lorsque, s'appuyant sur de telles descriptions, la recherche linguistique se donne pour objet de comprendre la société humaine et de reconstituer les rapports préhistoriques entre peuples et nations.

Tout ceci, non pas pour diminuer la valeur de tels points de vue ni de telles entreprises, mais pour mettre en garde contre un danger : celui qui consiste à trop se hâter vers le but que se fixe la recherche et à négliger le langage lui-même, qui est le moyen d'y parvenir. Le danger réside en réalité dans le fait que le langage *veut* être ignoré : c'est sa destination naturelle d'être un moyen et non un but, et ce n'est qu'artificiellement que la recherche peut être dirigée sur le moyen même de la connaissance. C'est valable dans la vie quotidienne, où normalement le langage ne franchit pas le seuil de la conscience ; mais il n'en est pas autrement dans la recherche. On a depuis longtemps compris qu'à côté de la philologie, qui voit dans l'étude de la langue et de ses textes le moyen de parvenir à une connaissance littéraire et historique, il y a place pour une linguistique qui fait le but même de cette étude. Mais, du projet à sa réalisation, la route était longue. Le langage devait une fois encore décevoir son savant admirateur. Car l'histoire et la comparaison génétique des langues, qui sont devenues l'objet essentiel de la linguistique traditionnelle, ne se donnaient pas

pour but ni pour résultat la connaissance de la nature du langage, lequel n'était qu'un moyen de parvenir à l'étude des sociétés et à celle des contacts entre les peuples aux époques historique et préhistorique. Là encore ce n'était que philologie. On croit sans doute, lorsqu'il s'agit de technique interne de comparaison des langues, s'occuper de la langue elle-même ; c'est une illusion. Ce n'est pas la langue elle-même, mais ses *disiecta membra,* qui ne permettent pas de saisir la totalité qu'est la langue ; une telle méthode atteint les apports physiques et physiologiques, psychologiques et logiques, sociologiques et historiques de la langue, mais non la langue elle-même.

Pour construire une linguistique, on doit procéder autrement. Celle-ci ne saurait être ni une simple science auxiliaire, ni une science dérivée. Elle doit chercher à saisir le langage non comme un conglomérat de faits non linguistiques (physiques, physiologiques, psychologiques, logiques, sociologiques), mais comme un tout qui se suffit à lui-même, une structure *sui generis*. Ce n'est que de cette façon que le langage en tant que tel pourra être soumis à un traitement scientifique et cesser de nous mystifier en se dérobant à l'observation.

L'importance de cette façon de procéder se mesurera à long terme dans ses répercussions sur les divers points de vue transcendantaux, sur les philologies et sur la soi-disant linguistique traditionnelle. Les résultats de cette nouvelle linguistique permettraient, entre autres, d'établir une base homogène de comparaison des langues en faisant disparaître le particularisme dans la création des concepts qui est le principal écueil de la philologie, et seule cette base rendrait possible une linguistique génétique rationnelle. Que l'on s'avance à identifier la structure du langage à celle de l'existence ou que l'on n'y voie que son reflet plus ou moins déformé, à court terme, c'est par sa contribution à l'épistémologie générale que la linguistique révèlera incontestablement son importance.

Le travail préliminaire à une telle linguistique consiste à construire une théorie du langage qui en découvre et en

formule les prémisses, indique ses méthodes et se fixe des voies.

La présente étude constitue les prolégomènes à une telle théorie.

L'étude du langage, avec ses buts multiples et essentiellement transcendantaux, se voit consacrer maintes recherches. Au contraire, la théorie du langage, qui se veut exclusivement immanente, n'en attire que peu. Il ne faut pas, à ce propos, confondre théorie du langage et philosophie du langage. Comme toute autre discipline scientifique, l'étude du langage a connu au cours de son histoire des tentatives philosophiques qui cherchaient à justifier ses méthodes de recherche ; l'intérêt porté ces dernières années aux fondements des sciences est tel que certaines écoles de linguistique transcendantale croient même avoir trouvé les systèmes d'axiomes sur lesquels cette étude se fonde (1). Il est toutefois extrêmement rare que ces spéculations de la philosophie du langage atteignent une telle précision et qu'elles soient effectuées sur une vaste échelle, de manière systématique, par des chercheurs ayant une connaissance suffisante et de la linguistique et de l'épistémologie. Ces spéculations sont la plupart du temps subjectives, et c'est pourquoi aucune d'elles, sauf peut-être à l'occasion d'une mode passagère, n'a réuni un grand nombre de défenseurs. Il est donc impossible de tracer le développement de la théorie du langage et d'en écrire l'histoire : il lui manque la continuité. A cause de cela, tout effort pour formuler une théorie du langage s'est vu discrédité et considéré comme une vaine philosophie, un dilettantisme teinté d'apriorisme. La condamnation semble d'ailleurs justifiée car, dans ce domaine, dilettantisme et apriorisme ont prévalu à tel point que, du dehors, il est souvent difficile de dis-

(1) Leonard BLOOMFIELD, « A set of postulates for the science of language » (*Language* II, 1926, pp. 153-164). Karl BÜHLER, *Sprachtheorie*, Iéna, 1934, *id.*, « Die Axiomatik der Sprachwissenchaften » (*Kantstudien* XXXVIII, 1933, pp. 19-90).

tinguer le vrai du faux. Le présent ouvrage voudrait contribuer à faire reconnaître que de telles caractéristiques ne sont pas nécessairement inhérentes à toute tentative de fonder une théorie du langage. Il sera plus aisé d'y parvenir si l'on s'efforce d'oublier le passé et de faire table rase partout où il n'a rien fourni de positif pouvant être utilisé. Dans une grande mesure nous nous appuierons sur les matériaux recueillis par la recherche linguistique antérieure, matériaux, qui, réinterprétés, constitueront l'essentiel de la théorie du langage. Nous adhérons explicitement au passé sur certains points où nous savons que des résultats positifs ont été atteints par d'autres avant nous. Un seul théoricien mérite d'être cité comme un devancier indiscutable : le Suisse Ferdinand de Saussure (1).

Un très important travail, préparatoire à la théorie du langage présentée ici, a été réalisé en collaboration avec certains membres du Cercle linguistique de Copenhague, et particulièrement avec H. J. Uldall, entre 1934 et 1939. Des discussions à la Société de philosophie et de psychologie de Copenhague, ainsi que de larges échanges de vue avec Jørgen Jørgensen et Edgar Tranekjær Rasmussen nous ont été extrêmement précieux dans le développement de notre théorie. L'auteur se déclare toutefois seul responsable du présent ouvrage.

(1) Ferdinand de SAUSSURE, *Cours de linguistique générale*, publié par Ch. Bally et Alb. Sechehaye, Paris, 1916, 2e édition 1922, 3e édition 1931, 1949.

2. THEORIE DU LANGAGE ET HUMANISME

Une théorie qui cherche à atteindre la structure spécifique du langage à l'aide d'un système de prémisses exclusivement formelles doit nécessairement, tout en tenant compte des fluctuations et des changements de la parole, refuser de leur accorder un rôle prépondérant et chercher une *constance* qui ne soit pas enracinée dans une « réalité » extra-linguistique ; une constance qui fasse que toute langue soit langage, quelque langue que ce soit, et qu'une langue donnée reste identique à elle-même à travers ses manifestations les plus diverses ; une constance qui, une fois trouvée et décrite, se laisse projeter sur la « réalité » ambiante de quelque nature qu'elle soit (physique, physiologique, psychologique, logique, ontologique), de telle sorte que cette « réalité » s'ordonne autour du centre de référence qu'est le langage, non plus comme un conglomérat mais comme un tout organisé dont la structure linguistique constitue le principe dominant.

La recherche d'une telle constance concentrique et globale se heurtera inévitablement à une certaine tradition humaniste qui, sous diverses formes, a prédominé jusqu'à ce jour en linguistique. Dans sa forme extrême, cette tradition repousse a priori l'existence de la constance et la légitimité de sa recherche. Cette tradition veut que les phénomènes humains, contrairement aux phéno-

soustrait à l'observation, ne sont que des *a priori* qui ne peuvent détourner la science de son entreprise. Si elle échoue — non dans le détail de son exécution, mais dans son principe même —, les objections humanistes seront alors légitimes et les objets humains ne pourront désormais être soumis qu'à un traitement subjectif et esthétique. En revanche, si l'expérience réussit, de sorte que son principe se révèle applicable, les objections tomberont d'elles-mêmes et des tentatives analogues devront alors être effectuées dans les autres sciences humaines.

3. THEORIE DU LANGAGE ET EMPIRISME

Une théorie, pour être la plus simple possible, ne doit rien supposer qui ne soit strictement requis par son objet. En outre, pour rester fidèle à son but, elle doit, dans ses applications, conduire à des résultats conformes aux « données de l'expérience », réelles ou présumées telles.

C'est là une exigence méthodologique à laquelle toute théorie se trouve confrontée, et dont il incombe à l'épistémologie de rechercher le sens. Nous ne prétendons pas aborder ici le problème. Nous croyons satisfaire aux exigences esquissées plus haut au sujet du soi-disant empirisme en adoptant ce principe, qui prime tous les autres et par lequel, déjà, la théorie du langage se distingue nettement de toutes les entreprises de la philosophie du langage :

La description doit être non contradictoire, exhaustive et aussi simple que possible. L'exigence de non-contradiction l'emporte sur celle de description exhaustive, et l'exigence de description exhaustive l'emporte sur celle de simplicité.

Nous prenons le risque d'appeler ce principe le *principe d'empirisme ;* mais nous sommes prêts à abandonner le terme si l'épistémologie, en l'examinant, le trouve impropre. Ce n'est qu'une question de terminologie qui n'affecte en rien le maintien du principe.

ou moins analogues, du terme de *déduction*. On sait par expérience que ce terme heurte les épistémologues, mais nous le conservons néanmoins dans l'espoir de prouver plus tard que cette contradiction terminologique n'a rien d'insurmontable.

5. THEORIE DU LANGAGE ET REALITE

Nous avons pu avec la terminologie choisie caractériser la méthode de la théorie du langage comme nécessairement empirique et déductive, et nous avons de ce côté éclairé la question fondamentale des rapports entre la théorie du langage et ce qu'on appelle « les données de l'expérience ». Il reste pourtant à éclairer cette même question sous un autre jour, c'est-à-dire à chercher le sens unilatéral ou réciproque des influences possibles entre la théorie et son objet (ou ses objets). Pour formuler le problème de façon simpliste, tendancieuse et volontairement naïve : est-ce l'objet qui détermine et affecte la théorie, ou est-ce la théorie qui détermine et affecte son objet ?

Il nous faut encore une fois refuser le problème purement épistémologique dans son ensemble ; nous nous en tiendrons ici au seul aspect sous lequel il se pose pour nous. Nous savons fort bien que le terme, galvaudé et discrédité, de *théorie* peut être compris de différentes manières. Il peut, entre autres choses, désigner un système d'hypothèses. Dans ce sens, fréquemment utilisé de nos jours, il est certain que le rapport d'influence entre la théorie et son objet est unilatéral : c'est l'objet qui détermine et affecte la théorie, et non l'inverse. L'hypothèse, peut, après confrontation avec l'objet, se révéler vraie ou

fausse. Il devrait déjà ressortir que, pour notre part, nous employons le mot *théorie* dans un sens différent. Deux facteurs sont ici d'une importance égale :

1. La théorie elle-même ne dépend pas de l'expérience. Rien en elle n'indique si elle aura des applications en rapport avec des données de l'expérience ou non. Elle n'implique en elle-même aucun postulat d'existence. Elle constitue ce que l'on a appelé un système déductif pur, en ce sens que c'est la théorie à elle seule qui, à partir des prémisses qu'elle énonce, permet le calcul des possibilités qui en résultent.

2. Le théoricien sait par expérience que certaines prémisses énoncées dans la théorie remplissent les conditions nécessaires pour que celle-ci soit applicable à certaines données de l'expérience. Ces prémisses sont aussi générales que possible et ont alors la chance d'être applicables à un grand nombre de données de l'expérience.

Pour caractériser ces deux facteurs, nous dirons que la théorie est dans le premier cas *arbitraire*, dans le second *adéquate* (ou conforme à son but). Il semble nécessaire d'incorporer ces deux facteurs dans la construction de toute théorie. Toutefois, il découle de ce qui précède que les données de l'expérience ne peuvent jamais ni confirmer ni infirmer la validité de la théorie même, mais seulement son applicabilité.

La théorie permet de déduire des théorèmes qui doivent tous avoir la forme de l'implication (au sens logique de ce terme) ou pouvoir être transposés dans une forme conditionnelle de cette relation. Un tel théorème énonce simplement que, si une condition est remplie, on peut conclure à la vérité de la proposition. L'application de la théorie montrera si la condition est remplie dans le cas considéré.

La théorie et les théorèmes qui en sont déduits permettent à leur tour de construire des hypothèses (parmi lesquelles les lois) dont la validité, contrairement à celle de la théorie, dépend exclusivement de leur vérification.

Les termes d'axiome et de postulat n'ont pas été mentionnés ici. Nous laissons à l'épistémologie le soin de décider si notre théorie exige que des propositions de cette espèce fondent les prémisses que nous énonçons explicitement. Les prémisses de la théorie du langage remontent si loin que de tels axiomes présupposés seraient d'une généralité telle qu'aucun d'entre eux ne pourrait être spécifique à la théorie du langage par opposition à d'autres théories. C'est que notre but est précisément de remonter aussi loin que possible vers les principes fondamentaux, sans pour autant dépasser ce qui nous semble directement utilisable pour la théorie du langage. Cette attitude nous contraint à empiéter sur le domaine de l'épistémologie, ainsi que nous l'avons fait dans les paragraphes précédents. Ceci dans la conviction qu'aucune théorie scientifique ne peut être construite sans une collaboration active avec l'épistémologie.

La théorie du langage définit donc souverainement son objet en établissant ses prémisses par une procédure à la fois arbitraire et adéquate. La théorie consiste en un calcul dont les prémisses sont aussi peu nombreuses et aussi générales que possible et qui, dans la mesure où elles lui sont spécifiques, ne semblent pas de nature axiomatique. Ce calcul permet de prévoir des possibilités, mais ne se prononce nullement sur leur réalisation. De ce point de vue, si on met la théorie du langage en relation avec le concept de réalité, la réponse à la question de savoir si l'objet détermine et affecte la théorie ou vice-versa, est double : en vertu de son caractère arbitraire, la théorie est *aréaliste ;* en vertu de son caractère adéquat, elle est *réaliste* (en donnant à ce terme son sens moderne, et non, comme plus haut, son sens médiéval).

6. BUT DE LA THEORIE DU LANGAGE

On peut donc dire qu'une théorie, au sens où nous entendons ce terme, a pour but d'élaborer un procédé au moyen duquel on puisse décrire non contradictoirement et exhaustivement des objets donnés d'une nature supposée. Une telle description permet ce que l'on a l'habitude d'appeler reconnaissance ou compréhension de l'objet en question ; aussi pouvons-nous, sans risque de méprise ou d'obscurité, dire que la théorie a pour but d'indiquer une méthode de reconnaissance ou de compréhension d'un objet donné. La théorie ne peut pourtant se borner à nous donner les moyens de reconnaître un objet déterminé ; elle doit en outre être conçue de façon à permettre l'identification de tous les objets concevables de même nature supposée, que l'objet donné. Une théorie doit être générale, en ce sens qu'elle doit mettre à notre disposition un outillage nous permettant de reconnaître non seulement un objet donné ou des objets déjà soumis à notre expérience, mais tous les objets possibles de nature supposée. Nous nous armons de la théorie pour rencontrer non seulement toutes les éventualités déjà connues, mais chaque éventualité.

La théorie du langage s'intéresse à des textes, et son but est d'indiquer un procédé permettant la reconnaissance d'un texte donné au moyen d'une description non

contradictoire et exhaustive de ce texte. Mais elle doit aussi montrer comment on peut, de la même manière, reconnaître tout autre texte de la même nature supposée en nous fournissant les instruments utilisables pour de tels textes.

Nous exigeons par exemple de la théorie du langage qu'elle permette de décrire non contradictoirement et exhaustivement non seulement tel texte français donné, mais aussi tous les textes français existant, et non seulement ceux-ci mais encore tous les textes français possibles et concevables — même ceux de demain, même ceux qui appartiennent à un avenir non défini — aussi longtemps qu'ils seront de même nature supposée que les textes considérés jusqu'ici. La théorie du langage satisfait à cette exigence en s'appuyant sur les textes français existant ; leur étendue et leur nombre sont tels qu'il lui faut en fait se contenter d'un choix de ces textes. Or, grâce à nos instruments théoriques, ce simple choix de textes permet de constituer un fond de connaissances qui pourra à son tour être appliqué à d'autres textes. Ces connaissances concernent bien sûr les *processus* ou les *textes* d'où elles sont tirées ; mais ce n'est pas là leur intérêt unique et essentiel : elles concernent aussi le *système,* ou la *langue* d'après laquelle est construite la structure de tous les textes d'une même nature supposée, et qui nous permet d'en construire de nouveaux. Grâce aux connaissances linguistiques ainsi acquises, nous pourrons construire, pour une même langue, tous les textes concevables ou théoriquement possibles.

Toutefois, il ne suffit pas que la théorie du langage permette de décrire et de construire tous les textes possibles d'une langue donnée ; il faut encore que, sur la base des connaissances, que contient la théorie du langage en général, elle puisse faire de même pour les textes de n'importe quelle langue. Encore une fois le théoricien du langage ne peut satisfaire à cette exigence qu'en prenant pour point de départ un choix restreint de textes appartenant à différentes langues. Parcourir tous les

textes existant est naturellement humainement impossible, et serait du reste inutile, puisque la théorie doit être tout aussi valable pour des textes qui ne sont pas encore réalisés. Le linguiste, comme tout autre théoricien, doit donc avoir la précaution de prévoir toutes les possibilités concevables, y compris celles qui sont encore inconnues et celles qui ne sont pas réalisées. Il doit les admettre dans la théorie de telle façon que celle-ci soit applicable à des textes et à des langues qu'il n'a pas rencontrés, et dont certains ne seront peut-être jamais réalisés. C'est seulement de cette façon qu'on peut établir une théorie du langage dont l'applicabilité soit assurée.

C'est la raison pour laquelle il est nécessaire d'assurer l'applicabilité de la théorie, et chaque application présuppose nécessairement celle-ci. Mais il est de la plus grande importance de ne pas confondre la théorie avec ses applications ou avec la méthode pratique d'application. La théorie conduira à une procédure, mais une « procédure de découverte » (pratique) ne sera pas exposée dans ce présent ouvrage qui ne présente pas, à strictement parler, la théorie sous une forme systématique, mais seulement ses prolégomènes.

En vertu de son adéquation, la théorie du langage effectue un travail empirique ; en vertu de son caractère arbitraire, elle effectue un travail de calcul. Se fondant sur certains faits d'expérience — forcément limités, bien qu'il soit utile de les choisir aussi divers que possible —, le théoricien entreprend, dans un domaine précis, le calcul de toutes les possibilités. Il jalonne arbitrairement ce domaine en dégageant des propriétés communes à tous les objets que l'on s'accorde à appeler langues, pour généraliser ensuite ces propriétés et les poser par définition. Dès ce moment il a décidé — d'une façon arbitraire mais adéquate — quels sont les objets auxquels la théorie peut être appliquée et ceux auxquels elle ne peut pas l'être. Tous les objets ainsi définis sont alors soumis à un calcul général qui prévoit tous les cas concevables. Ce calcul, déduit à partir de la définition posée et indépen-

damment de toute référence à l'expérience, fournit l'outillage qui permet de décrire ou de reconnaître un texte donné et la langue sur laquelle il est construit. La théorie du langage ne peut être ni vérifiée, ni confirmée, ni infirmée, par le recours aux textes et aux langues dont il s'agit. Elle n'admet qu'un contrôle : la non-contradiction et l'exhaustivité du calcul.

Si le calcul permet d'établir plusieurs procédures possibles conduisant toutes à une description non contradictoire et exhaustive d'un texte et d'une langue quelconques, on doit choisir parmi ces procédures celle qui assure la description la plus simple. Si plusieurs procédures permettent des descriptions dont les résultats ont le même degré de simplicité, on doit choisir celle qui emprunte la voie la plus simple. Nous appellerons ce principe, qui est déduit de notre principe d'empirisme, *principe de simplicité.*

C'est le seul principe qui permette d'affirmer que telle solution non contradictoire et exhaustive est juste et que telle autre ne l'est pas. Est considérée comme juste celle qui satisfait le mieux au principe de simplicité.

On peut donc décider de la valeur de la théorie du langage et de ses applications en vérifiant si le résultat obtenu, tout en répondant aux exigences de non-contradiction et d'exhaustivité, est en même temps le plus simple possible.

C'est donc seulement par rapport au « principe d'empirisme » qu'elle a énoncé que la théorie du langage doit être jugée. Il s'ensuit que l'on peut imaginer plusieurs théories du langage s'approchant de l'idéal formulé dans ce principe. Seule l'une d'entre elles doit être la théorie définitive, et toute théorie du langage présentée sous une forme concrète espère être précisément celle-là. Or la théorie du langage, comme discipline, n'est pas définie par sa réalisation concrète ; aussi est-il possible autant que souhaitable de la voir progresser en élaborant de nouvelles réalisations concrètes approchant chaque fois de plus près son principe fondamental.

Dans les prolégomènes à la théorie, ce qui nous intéressera, c'est le côté réaliste de celle-ci, la meilleure façon de satisfaire l'exigence d'applicabilité. Il faudra pour cela dégager les traits constitutifs de toute structure linguistique et examiner les conséquences logiques de leur fixation dans des définitions.

7. PERSPECTIVES DE LA THEORIE DU LANGAGE

Evitant l'attitude transcendantale qui a prévalu jusqu'ici, la théorie du langage recherche une connaissance immanente de la langue en tant que structure spécifique qui ne se fonde que sur elle-même (cf. chapitre 1). Recherchant une constance à l'intérieur même de la langue et non en dehors d'elle (cf. chapitre 2), la théorie procède dès l'abord à une limitation nécessaire, mais seulement provisoire, de son objet. Limitation qui ne consiste jamais à supprimer même un seul des facteurs essentiels de cette totalité globale qu'est le langage. Il ne s'agit que de diviser les problèmes et de partir du simple pour arriver au complexe, comme l'exigent la deuxième et la troisième règle de Descartes. Notre limitation résulte simplement de la nécessité de séparer avant de comparer et du principe inévitable de l'analyse (cf. chapitre 4).

La limitation peut être considérée comme justifiée si elle permet plus tard un élargissement de la perspective à travers une projection de la structure découverte sur les phénomènes environnants, de telle sorte qu'ils soient expliqués de façon satisfaisante à la lumière de la structure même ; et si, après l'analyse, la totalité globale du langage, sa vie et sa réalité, peuvent de nouveau être considérées synthétiquement, non plus comme un conglomérat accidentel « *de fait* », mais comme un tout organisé autour d'un principe directeur, c'est dans la mesure

où l'on parvient à cela que la théorie peut être jugée satisfaisante. On peut en faire la preuve en évaluant dans quelle mesure la théorie répond à l'exigence de description exhaustive conforme à notre principe d'empirisme. La preuve doit être faite en tirant toutes les conséquences générales du principe de structure qu'on a choisi.

C'est selon ce principe que la théorie permet l'élargissement des perspectives. La forme que celui-ci adoptera *in concreto* dépendra de la sorte d'objets que nous déciderons d'abord de considérer. Nous choisirons de partir des prémisses de la liguistique traditionnelle, et construirons d'abord notre théorie à partir de la *langue parlée* dite *naturelle* et d'elle seule. A partir de cette première perspective, les cercles iront s'élargissant jusqu'à ce que les ultimes conséquences en soient tirées. La perspective s'élargira à plusieurs reprises, jusqu'à y réintégrer et reconsidérer les aspects de la totalité globale de la parole humaine qui en avaient d'abord été exclus.

8. LE SYSTÈME DE DEFINITIONS

La théorie du langage, dont la tâche principale est d'expliciter — en remontant le plus loin possible — les prémisses spécifiques de la linguistique, établit dans ce but un système de définitions. Il faut exiger de la théorie qu'elle se garde autant que possible de toute métaphysique, c'est-à-dire que le nombre de ses prémisses implicites doit être réduit au minimum. Les concepts qu'elle emploie doivent donc être définis, et les définitions proposées doivent à leur tour, autant qu'il est possible, reposer sur des concepts définis. Dans la pratique, cela revient à dire qu'il faut pousser les définitions aussi loin que possible, et introduire partout des définitions préalables avant celles qui les présupposent.

Aux définitions qui présupposent d'autres définitions et à partir desquelles d'autres définitions sont présupposées, il est utile de donner un caractère à la fois explicite et rigoureusement *formel*. Elles se distinguent des définitions *réalistes* que la linguistique a jusqu'ici cherché à formuler, pour autant qu'elle se soit intéressée à cette entreprise. Il ne s'agit nullement, dans les définitions formelles de la théorie, d'épuiser la compréhension de la nature des objets, ni même de préciser leur extension, mais seulement de les fixer relativement à d'autres objets également définis ou présupposés en tant que concepts fondamentaux.

서강대학교도서관

Outre les définitions formelles, il est parfois nécessaire, en raison de la procédure de description, d'introduire, au cours de la description, des définitions *opérationnelles* qui n'ont qu'un rôle provisoire. Il s'agit, d'une part, de définitions qui, à un stade plus avancé, se transformeront en définitions formelles et, d'autre part, de définitions purement opérationnelles dont les concepts définis n'entreront pas dans le système de définitions formelles.

Cette manière de procéder par définitions à outrance semble devoir contribuer à libérer la théorie du langage d'axiomes spécifiques (cf. chapitre 5). Il nous semble que, dans toute science, l'introduction d'une stratégie appropriée de définitions permet de restreindre le nombre d'axiomes et parfois même de le réduire à zéro. Une tentative sérieuse d'éliminer les prémisses implicites conduit à remplacer les postulats soit par des définitions, soit par des propositions conditionnelles posées théoriquement qui font disparaître les postulats en tant que tels. Il semble que, dans la plupart des cas, les postulats purement existentiels puissent être remplacés par des théorèmes de forme conditionnelle.

9. PRINCIPE DE L'ANALYSE

En partant du texte comme donnée et en cherchant à indiquer la voie pour une description non contradictoire et exhaustive de celui-ci à travers une analyse — un passage déductif de classe à composante et composante de composante (cf. chapitres 4 et 6) —, il faut que les niveaux les plus profonds du système de définitions de la théorie du langage (cf. chapitre 8) traitent du principe de cette analyse, déterminent sa nature et les concepts qui y entrent. C'est justement ces premiers niveaux du système de définitions que nous aborderons quand nous commencerons à réfléchir au procédé que la théorie du langage devra choisir pour mener à bien sa tâche.

Comme le choix d'une base d'analyse dépend de son adéquation (par rapport aux trois exigences contenues dans le principe d'empirisme), ce choix variera selon les textes. Il ne peut donc pas être fixé comme universel, mais seulement par un calcul général qui prend en considération toutes les possibilités concevables. Le principe même de l'analyse, auquel nous allons nous intéresser exclusivement ici, présente au contraire ce qui est universel.

Mais celui-ci doit être conforme aux exigences du principe d'empirisme, et en l'espèce c'est l'exigence d'exhaustivité qui présente l'intérêt pratique le plus grand. Il faut procéder de telle sorte que le résultat de l'analyse soit

exhaustif (au sens le plus large du terme), et que nous n'introduisions pas d'avance une méthode qui nous empêche d'enregistrer les facteurs qui à travers une autre analyse seraient mis en lumière comme appartenant à l'objet qui constitue la matière de la linguistique. En bref, le principe de l'analyse doit être adéquat.

Selon le réalisme naïf, l'analyse devrait probablement se réduire au découpage d'un objet donné en parties, donc en de nouveaux objets, puis ceux-ci encore en parties, donc encore en de nouveaux objets, et ainsi de suite. Mais, même dans ce cas, le réalisme naïf aurait à choisir entre plusieurs découpages possibles. On reconnaîtra donc sans peine que l'essentiel, au fond, n'est pas de diviser un objet en parties, mais d'adapter l'analyse de façon qu'elle soit conforme aux dépendances mutuelles qui existent entre ces parties et nous permette aussi de rendre compte de ces dépendances de manière satisfaisante. C'est là la seule manière d'assurer l'adéquation de cette analyse et d'en faire, selon la théorie métaphysique de la connaissance, un reflet de la « nature » de l'objet et de ses parties.

Les conséquences de cette constatation sont essentielles pour comprendre le principe d'analyse : l'objet examiné autant que ses parties n'existent qu'en vertu de ces rapports ou de ces dépendances ; la totalité de l'objet examiné n'en est que la somme, et chacune de ses parties ne se définit que par les rapports qui existent, 1) entre elle et d'autres parties coordonnées, 2) entre la totalité et les parties du degré suivant, 3) entre l'ensemble des rapports et des dépendances et ces parties. Les « objets » du réalisme naïf se réduisent alors à des points d'intersection de ces faisceaux de rapports ; cela veut dire qu'eux seuls permettent une description des objets qui ne peuvent être scientifiquement définis et compris que de cette manière. Les rapports ou les dépendances que le réalisme naïf tient pour secondaires et présupposant les objets, deviennent pour nous essentiels : ils sont la condition nécessaire pour qu'existent des points d'intersection.

La reconnaissance de fait qu'une totalité ne se compose pas d'objets mais de dépendances, et que ce n'est pas sa substance mais bien les rapports internes et externes qui ont une existence scientifique, n'est certes pas nouvelle. Elle semble pourtant l'être en linguistique. Postuler des objets comme quelque chose de différent que des termes de rapports, c'est introduire un axiome superflu et une hypothèse métaphysique dont la linguistique ferait mieux de se libérer.

Il est vrai que des recherches linguistiques récentes sont sur le point de reconnaître certains faits qui, à condition d'être étudiés à fond, devraient logiquement conduire à cette conception. Depuis Ferdinand de Saussure, on a souvent soutenu qu'il existait entre certains faits d'une langue une interdépendance telle qu'une langue donnée ne peut présenter l'un de ces faits sans présenter aussi l'autre. Cette idée est sans aucun doute juste, bien qu'elle ait souvent été poussée trop loin et exploitée de façon abusive. Tout paraît indiquer que Saussure reconnaît la priorité des dépendances dans la langue. Il cherche partout des rapports, et il affirme que la langue est forme et non substance.

A ce point de notre étude, nous devons nous garder de tomber dans un cercle vicieux. Si l'on prétend, par exemple, que le substantif et l'adjectif, ou la voyelle et la consonne se présupposent mutuellement, de sorte qu'une langue ne peut posséder de substantifs sans avoir aussi des adjectifs et réciproquement, et qu'elle ne peut posséder de voyelles sans avoir aussi des consonnes et réciproquement — propositions que, pour notre part, nous pensons pouvoir affirmer comme théorèmes —, ces propositions pourront être vraies ou fausses selon les définitions adoptées pour les concepts de substantif, d'adjectif, de voyelle et de consonne.

Nous nous trouvons donc ici sur un terrain difficile ; mais les difficultés sont aggravées par le fait que les cas de dépendances mutuelles, ou d'interdépendances, auxquels on s'est attaché jusqu'ici, tirent leur existence du

système de la langue et non de son processus (cf. chapitre 2), et c'est justement cette sorte de dépendances et pas d'autres qu'on a recherchée. Outre les interdépendances, il faut prévoir des dépendances unilatérales où l'un des termes présuppose l'autre, mais non l'inverse, et encore des dépendances plus lâches où les deux termes ne se présupposent pas mutuellement, mais peuvent néanmoins figurer ensemble (dans le processus ou dans le système), par opposition à des termes qui sont incompatibles et s'excluent mutuellement.

Dès que l'on a admis l'existence de ces diverses possibilités, l'exigence d'une terminologie adéquate s'impose. Nous adopterons provisoirement des termes opérationnels pour les possibilités qui ont été envisagées ici. Les dépendances réciproques, où les deux termes se présupposent mutuellement, seront pour nous des *interdépendances*. Les dépendances unilatérales, où l'un des termes seulement suppose l'autre, mais non l'inverse, seront appelées *déterminations*. Enfin, les dépendances plus lâches, où deux termes sont dans un rapport réciproque sans que l'un présuppose l'autre seront appelées *constellations*.

Nous pouvons distinguer dès maintenant les trois sortes de dépendances selon qu'elles entrent dans un processus ou dans un système. Nous appelerons *solidarité* l'interdépendance entre termes dans un processus, et *complémentarité* (1) celle entre termes dans un système. La détermination entre termes dans un processus sera nommée *sélection*, et entre termes dans un système, *spécification*. Les constellations seront appelées *combinaisons* dans un processus, et *autonomies* dans un système.

Il est utile de disposer ainsi de trois jeux de termes, le premier pour le processus, le deuxième pour le système et le troisième valable indifféremment pour le processus et le système. Il y a en effet des cas où un même

(1) Les rapports entre substantif et adjectif, et entre voyelle et consonne, seront donc des exemples de complémentarité.

ensemble de termes peut être considéré aussi bien comme processus que comme système uniquement selon le point de vue que l'on adopte. La théorie en est un exemple : on peut considérer la hiérarchie des définitions comme un processus où est énoncée, écrite ou lue une définition, puis une autre, et ainsi de suite, ou bien comme un système qui potentiellement sous-tend un processus possible. Il y a détermination entre les définitions puisque celles qui doivent en précéder d'autres sont présupposées par celles qui les suivent, mais que la réciproque n'est pas vraie. Si la hiérarchie des définitions est vue comme un processus, il y a sélection entre les définitions ; si au contraire on la considère comme un système, il y a entre elles spécification.

Puisque c'est à l'analyse d'un texte que nous nous intéressons pour l'instant, c'est le processus qui retiendra notre attention, et non le système. Il est facile de trouver des solidarités dans les textes d'une langue donnée. Ainsi, dans les langues que nous connaissons le mieux, il y a très souvent solidarité entre les morphèmes de diverses catégories à l'intérieur d'une même « forme grammaticale », de sorte qu'un morphème d'une catégorie y est toujours accompagné d'un morphème de l'autre catégorie, et réciproquement. Le nom latin comporte toujours ainsi un morphème de cas et un morphème de nombre, et on ne rencontre jamais l'un sans l'autre. Les cas de sélection sont cependant plus frappants. Certains sont depuis longtemps connus sous le nom de rection, bien que ce concept reste mal défini. Il peut y avoir sélection entre une préposition et son régime : ainsi entre *sine* et l'ablatif, *sine* supposant la coexistence d'un ablatif dans le texte, alors que l'inverse n'est pas vrai. Dans d'autres cas, il y a combinaison, comme, en latin, entre *ab* et l'ablatif, dont la coexistence est possible mais non nécessaire. Cette possibilité de coexistence les distingue, par exemple, de *ad* et de l'ablatif, qui s'excluent mutuellement. Si la coexistence de *ab* et de l'ablatif n'est pas nécessaire, c'est parce que *ab* peut aussi fonctionner comme préverbe. D'un point de

vue différent, qui a un caractère universel et non particulier à une langue donnée (à l'encontre des exemples précédents), il y a parfois solidarité entre une préposition et son régime, en ce sens que le régime d'une préposition ne peut exister sans la préposition ni celle-ci (comme *sine*) sans le régime.

La linguistique traditionnelle n'a traité de telles dépendances de façon systématique que si elles existaient entre deux ou plusieurs mots et non à l'intérieur d'un seul mot. Cette attitude n'est pas sans rapport avec la division de la grammaire en morphologie et en syntaxe dont, depuis l'antiquité, la linguistique a soutenu la nécessité. D'accord sur ce point avec certaines tendances récentes, nous serons bientôt conduit à abandonner cette thèse comme inadéquate. Si l'on pousse cette thèse à sa limite — ce qui a quelquefois été fait —, la morphologie ne se prêterait qu'à une description du système et la syntaxe à la seule description du processus. Il n'est pas inutile de pousser cette distinction jusqu'à sa conséquence logique, car cela fait apparaître le paradoxe avec évidence : si tel était le cas, on ne pourrait logiquement enregistrer des dépendances relevant du processus que dans la syntaxe et non dans la logologie, c'est-à-dire entre les mots d'une même phrase, mais ni à l'intérieur d'un seul mot ni entre ses parties. On voit d'où vient l'intérêt exclusif porté aux phénomènes de rection.

Point n'est pourtant besoin de renoncer à toutes les conceptions traditionnelles pour voir qu'il existe, à l'intérieur du mot, des dépendances analogues à celles que les mots contractent entre eux dans la phrase, dépendances susceptibles d'une analyse et d'une description de même nature. La structure d'une langue peut être telle qu'un même thème puisse apparaître avec et sans suffixe de dérivation. Il y a alors sélection entre le suffixe et le thème. D'un point de vue plus universel ou plus général, il y a toujours sélection dans ce cas puisqu'un suffixe présuppose nécessairement un thème et non l'inverse. Même les concepts de la linguistique traditionnelle exigent en

dernière analyse une définition fondée sur la sélection, définition de même type que celle qui permet de distinguer entre proposition principale et proposition subordonnée. Nous en avons déjà donné un exemple, montrant qu'à l'intérieur de la désinence du mot et entre ses composantes on trouve également des dépendances de même nature. Il est évident que, dans des conditions structurales données, la solidarité entre les morphèmes nominaux peut être remplacée par une sélection ou par une combinaison. Un nom, par exemple, peut ou non présenter un morphème de comparaison, ce qui veut dire que les morphèmes de comparaison ne sont pas solidaires des morphèmes casuels comme le sont les morphèmes de nombre, mais présupposent unilatéralement leur coexistence. Il y a donc là sélection. Une combinaison apparaît dès le moment où, au lieu de considérer, comme dans l'exemple précédent, chaque paradigme de morphèmes (celui des cas et celui des nombres) comme une totalité, on considère chaque cas et chaque nombre séparément : entre un cas particulier, par exemple l'accusatif, et un nombre particulier, par exemple le pluriel, il y a combinaison. Il n'y a solidarité qu'entre les paradigmes pris dans leur ensemble. On peut décomposer la syllabe selon le même principe. Dans certaines conditions structurales (réalisées dans de nombreuses langues connues), on peut diviser la syllabe en une partie centrale (voyelle ou sonnante) et une partie marginale (consonne ou non-sonnante), grâce au fait qu'une partie marginale suppose la coexistence textuelle d'une partie centrale, et non l'inverse. C'est là encore un cas de sélection. Ce principe est en fait présent dans la définition des voyelles et des consonnes qui, depuis longtemps tombée en désuétude dans les traités savants, survit encore plus ou moins dans l'enseignement primaire et remonte sans doute à l'antiquité.

On devrait donc considérer comme certain qu'un texte et n'importe laquelle de ses parties sont analysables en parties définies par des dépendances de cette nature. Le principe de l'analyse consistera, par conséquent, dans la

reconnaissance de ces dépendances : les parties définies par l'analyse ne doivent être considérées que comme les points d'intersection de faisceaux des rapports. On ne peut donc entreprendre l'analyse avant que ces dépendances soient décrites et ramenées à des types principaux, puisque la base d'analyse doit être choisie, dans chaque cas particulier, selon des rapports pertinents, et on ne peut en décider qu'à condition de savoir quels sont les rapports à décrire pour que la description soit exhaustive.

10. FORME DE L'ANALYSE

L'analyse consiste donc en fait à enregistrer certaines dépendances ou certains rapports entre des termes que, selon l'usage consacré, nous appellerons les parties du texte, et qui existent justement en vertu de ces rapports et seulement en vertu d'eux. Que ces termes soient appelés parties et tout le procédé analyse est dû au fait qu'il existe aussi des rapports entre ces termes et la totalité (c.-à-d. le texte) dans laquelle ils sont dits entrer ; rapports dont l'analyse doit aussi rendre compte au même titre. Le facteur particulier qui caractérise la dépendance entre la totalité et les parties, qui la différencie d'une dépendance entre la totalité et d'autres totalités et fait que les objets découverts (les parties) peuvent être considérés comme intérieurs et non extérieurs à la totalité (c'est-à-dire au texte), semble être l'*homogénéité* de la dépendance : toutes les parties coordonnées résultant de la seule analyse d'une totalité dépendent de cette totalité d'une façon homogène. Cette homogénéité caractérise aussi la dépendance entre les parties ; en analysant par exemple un texte en propositions, dont on distingue deux espèces (définies par une dépendance spécifique réciproque) : principale et surbordonnée, nous nous trouverons toujours — à condition de ne pas pousser plus loin l'analyse — en présence de la même dépendance entre la principale et la subordonnée quelles que soient les pro-

positions considérées ; il en est de même pour le rapport entre un thème et son suffixe de dérivation, entre la partie centrale et la partie marginale d'une syllabe et pour tous les autres cas.

Nous allons nous baser sur ce critère pour établir et conserver une définition méthodologique univoque de l'analyse. L'*analyse,* dans sa définition formelle, sera donc description d'un objet à travers les dépendances homogènes d'autres objets sur lui et sur eux réciproquement. On appellera *classe* l'objet soumis à l'analyse, et *composantes* de cette classe les objets qui sont enregistrés par une seule analyse comme dépendant les uns des autres et de la classe de façon homogène.

Dans ce premier échantillon restreint du système de définitions adopté par la théorie, la définition de la composante présuppose celle de la classe, et la définition de la classe présuppose celle de l'analyse. La définition de l'analyse ne présuppose que des termes ou des concepts qui ne sont pas eux-mêmes définis dans le système de définitions spécifique à la théorie, et que nous posons comme indéfinissables : *description, objet, dépendance, homogénéité.*

Une classe de classes sera appelée *hiérarchie,* et nous savons qu'il nous faudra distinguer deux sortes de hiérarchies : les *processus* et les *systèmes.* Nous pourrons nous rapprocher de l'usage courant en adoptant des désignations spéciales pour classe et composante, selon qu'ils seront pris dans un processus ou dans un système. Dans un processus linguistique (1), les classes seront appelées *chaînes* et les composantes *parties* (2). Dans un système linguistique, les classes seront appelées *paradigmes* et les composantes *membres.* Correspondant à la distinction en-

---

(1) Dans la forme dernière, et la plus générale, de ces deux définitions, le mot *linguistique* sera remplacé par *sémiotique.* Pour la distinction entre une langue et une sémiotique voir pp. 135-138.

(2) Ou *chaînons.*

tre *parties* et *membres* et lorsqu'il sera utile de spécifier, nous pourrons appeler l'analyse d'un processus *division* et l'analyse d'un système *articulation*.

La première tâche de l'analyse consiste donc à effectuer une division du processus. Le texte est une chaîne et toutes les parties (propositions, mots, syllabes, etc.) sont également des chaînes, à l'exception de parties irréductibles qui ne peuvent être soumises à l'analyse.

L'exigence d'exhaustivité interdit de s'en tenir à une simple division du texte ; mais les parties qu'elle discerne devront à leur tour être divisées, et ainsi de suite jusqu'à épuisement de la division. Nous avons défini l'analyse de telle sorte que rien n'y indique si elle est simple ou continue ; une analyse (et donc aussi une division) ainsi définie peut contenir une, deux ou plusieurs analyses ; le concept d'analyse (ou de division) est un « dépliant ». En outre, on peut maintenant considérer que la description de l'objet donné (c'est-à-dire le texte) n'est pas épuisée par une division continue, même menée à son terme, à partir d'une seule base d'analyse, mais que l'on peut élargir la description, c'est-à-dire enregistrer de nouvelles dépendances, par de nouvelles divisions effectuées sur d'autres bases d'analyse. Nous parlerons alors de *complexe d'analyses,* ou *complexe de divisions,* c'est-à-dire de classe d'analyses (ou divisions) d'une seule et même classe (ou chaîne).

L'analyse exhaustive du texte aura alors la forme d'une procédure qui se compose d'une division continue ou d'un complexe de divisions dans lequel chaque opération consistera en une simple division minimale. Chaque opération que comporte cette procédure présupposera les opérations précédentes et sera présupposée par les opérations suivantes. Il en sera de même si la procédure adoptée est un complexe de divisions : chaque division menée à son terme est présupposée par d'autres divisions, et/où en présuppose d'autres à son tour. Il y a détermination entre les composantes de la procédure, de telle sorte que les composantes suivantes toujours présuppo-

sent les précédentes, mais non l'inverse. Tout comme la détermination entre les définitions (cf. chapitre 9), la détermination entre les opérations peut être considérée soit comme une sélection, soit comme une spécification. Nous appellerons une telle totalité de procédure une *déduction,* et définirons formellement la déduction comme une analyse continue ou un complexe d'analyses avec détermination entre les analyses qui y entrent.

Une déduction est donc un certain type de procédure différent de celui de l'induction. Nous définirons une *opération* comme une description en accord avec le principe d'empirisme, et une *procédure* comme une classe d'opérations à détermination mutuelle. (De telles définitions font de l'*opération* et de la *procédure* des concepts « dépliants », au même titre que l'*analyse* mentionnée plus haut.) Une procédure peut dès lors ou bien consister en analyses et être une déduction, ou bien, au contraire, consister en *synthèses* et être une *induction.* Par *synthèse,* nous entendons la description d'objets en tant que composantes d'une classe (la *synthèse,* comme l'*analyse* devient dès lors un « dépliant »), et par *induction,* une synthèse continue avec détermination entre les synthèses qui y entrent. Si la procédure adoptée comporte à la fois analyse et synthèse, le rapport de présupposition existant entre elles apparaîtra toujours comme une détermination où la synthèse présuppose l'analyse, et non l'inverse. Ceci résulte naturellement du fait que la donnée immédiate est une totalité non analysée (le texte, cf. chapitre 4). Il s'ensuit qu'une procédure purement inductive (mais qui comporterait nécessairement des déductions implicites) ne saurait satisfaire à l'exigence d'exhaustivité qui entre dans le principe d'empirisme. Il y a donc une justification formelle de la méthode déductive défendue au chapitre 4. Rien de ceci, du reste, n'interdit que l'on parcoure la hiérarchie après coup dans la direction opposée, ce qui n'apporte pas de nouvelles résultantes, mais peut fournir un angle nouveau qu'il peut parfois être utile d'adopter pour les mêmes résultantes.

Il nous a semblé qu'il n'y avait pas ici de raison suffisante pour changer la terminologie qui est maintenant sur le point d'être acceptée en linguistique. Les fondements formels de notre terminologie et des concepts que nous avons proposés pourraient fort bien se rattacher à l'usage consacré par l'épistémologie. Nos définitions n'ont rien qui contredise ou interdise l'emploi du mot *déduction* au sens de « conclusion logique ». Il nous semble possible de dire que des propositions qui se déduisent d'autres propositions en résultent par analyse (1) : à chaque niveau du procédé, les propositions déduites sont des objets qui dépendent les uns des autres de façon homogène, tout comme ils dépendent de la proposition présupposée. Il est certain que ceci est fort différent des conceptions courantes de la notion d'analyse. Mais nous avons justement voulu, en employant des définitions formelles, nous garder de formuler des postulats sur la nature des objets ; nous n'avons donc rien postulé non plus sur la nature ou l'essence de l'analyse en dehors de ce qui est contenu dans sa définition. Si le terme d'*induction* est employé pour désigner un type particulier de conclusion logique qui permet le passage de certaines propositions à d'autres — ce qui fait de l'induction, suivant la terminologie logique, une sorte de déduction —, le terme ambigu d'*induction* est alors employé dans une tout autre acception que celle à laquelle nous visons. Menée à son terme, la méthode de définition pourrait supprimer la gêne causée par cette ambiguïté.

Nous avons jusqu'ici employé les termes de *composante, partie* et *membre* en les opposant, respectivement, à *classe, chaîne* et *paradigme*. Mais nous n'utiliserons *composante, partie* et *membre* que pour désigner les résultantes d'une analyse simple (cf. plus haut, la définition du terme *composante*). Dans une analyse continue, nous parlerons de *dérivés*. Une hiérarchie est donc une classe avec ses dérivés. Si nous admettons qu'un texte

(1) Nous y reviendrons au chapitre 18.

s'analyse, à un moment donné, en groupes de syllabes, qui sont alors analysés en syllabes, qui à leur tour sont analysées en parties de syllabes, dans un tel cas, les syllabes seront des dérivés des groupes de syllabes, et les parties de syllabes seront des dérivés et des groupes de syllabes et des syllabes. D'un autre côté, les parties de syllabes seront des composantes (parties) des syllabes mais non pas des groupes de syllabes, et les syllabes seront des composantes (parties) des groupes de syllabes mais d'aucune autre résultante de l'analyse. Pour traduire ceci en définitions : nous entendrons par *dérivés* d'une classe ses composantes et les composantes-de-composantes à l'intérieur d'une seule et même déduction. Ajoutons tout de suite que nous proposons de dire que la classe *comprend* ses dérivés, et que les dérivés *entrent dans* la classe. Par *degré* des dérivés, nous entendrons le nombre de classes à travers lesquelles ils dépendent de leur classe commune la plus basse ; si ce nombre est zéro, ce seront des dérivés de premier degré ; si le nombre est 1, ce seront des dérivés de deuxième degré, et ainsi de suite. Dans l'exemple déjà utilisé où des groupes de syllabes sont pensés comme analysés en syllabes, et celles-ci en parties de syllabes, les syllabes seront donc des dérivés de premier degré des groupes de syllabes, tandis que les parties de syllabes seront des dérivés de premier degré des syllabes et des dérivés de second degré des groupes de syllabes. *Dérivé de premier degré* et *composante* sont donc des termes équivalents.

11. FONCTIONS

Une dépendance qui remplit les conditions d'une analyse sera appelée *fonction*. Ainsi, nous dirons qu'il y a fonction entre une classe et ses composantes (entre une chaîne et ses parties, entre un paradigme et ses membres), tout comme il y a fonction mutuelle entre les composantes (parties et membres). On appellera fonctifs d'une fonction les termes entre lesquels celle-ci existe, entendant par *fonctif* un objet qui a une fonction par rapport à d'autres objets. Un fonctif est dit *contracter* sa fonction. Il résulte des définitions que des fonctions peuvent aussi être des fonctifs, puisqu'il peut y avoir fonction entre des fonctions. Ainsi, il existe une fonction entre la fonction que contractent les parties entre elles et la fonction contractée entre la chaîne et ses parties. Un fonctif qui n'est pas aussi une fonction sera appelé *grandeur*. Dans le cas que nous avons déjà considéré, les groupes de syllabes, les syllabes et les parties de syllabes seront des grandeurs.

Nous avons adopté ici le terme de *fonction* dans un sens qui se situe à mi-chemin entre son sens logico-mathématique et son sens étymologique, ce dernier ayant joué un rôle considérable dans toutes les sciences, y compris la linguistique. Le sens où nous l'entendons est formellement plus voisin du premier, sans pourtant lui être identique. C'est précisément d'un tel concept médiateur

dont nous avons besoin en linguistique. Nous pourrons dire qu'une grandeur à l'intérieur d'un texte ou d'un système a des fonctions données et nous approcher ainsi de l'emploi logico-mathématique, en exprimant par là : premièrement que la grandeur considérée entretient des dépendances ou des rapports avec d'autres grandeurs, de sorte que certaines grandeurs en présupposent d'autres, et deuxièmement que, mettant en cause le sens étymologique du terme, cette grandeur fonctionne d'une manière donnée, remplit un rôle particulier, occupe une « place » précise dans la chaîne. En un sens, on peut dire que l'acception étymologique du mot *fonction* est sa définition réaliste, que nous évitons d'expliciter et de faire entrer dans le système des définitions parce qu'elle suppose des prémisses plus nombreuses que celles de la définition formelle à laquelle elle est réductible.

Tout en adoptant le terme technique de *fonction,* nous désirons éviter l'ambiguïté de l'emploi traditionnel dans lequel il désigne aussi bien le rapport entre deux termes et l'un ou même les deux de ces termes dans le cas où l'on dit qu'un terme est « fonction » de l'autre. C'est pour écarter cette ambiguïté que nous avons proposé le terme technique de *fonctif* et que nous avons évité de dire, comme on le fait couramment, qu'un fonctif est « fonction » de l'autre, préférant la formulation : un fonctif *a une fonction par rapport à* l'autre. L'ambiguïté que nous reprochons à l'emploi traditionnel du mot *fonction,* se retrouve plus souvent dans les termes qui, dans la terminologie traditionnelle, désignent des espèces particulières de fonctions, comme par exemple lorsque *régime* signifie à la fois *rectio* et *regimen.* La même ambiguïté sévit avec le mot *présupposition,* qui peut s'employer pour désigner une fonction et un fonctif. Cette ambiguïté des concepts se cache derrière la définition réaliste des espèces de fonctions (cf. chapitre 9), qui, pour cela même, doit être exclue des définitions formelles. Le mot *signification* en est un autre exemple : il est employé aussi bien pour la désignation que pour le désigné lui-

même ; il faut dire par ailleurs que ce terme est obscur à bien d'autres égards.

Nous pouvons maintenant donner un aperçu systématique des différentes espèces de fonctions dont nous prévoyons avoir besoin dans la théorie du langage, et présenter en même temps les définitions formelles des fonctions que nous n'avons introduites qu'à titre opérationnel jusqu'à présent.

Par *constante* nous entendrons un fonctif dont la présence est une condition nécessaire à la présence du fonctif par rapport auquel il a une fonction. Par *variable,* au contraire, nous entendrons un fonctif dont la présence n'est pas une condition nécessaire à la présence du fonctif par rapport auquel il a une fonction. Ces définitions s'appuient sur des concepts non spécifiques et indéfinissables : *présence, nécessité, condition,* ainsi que sur les définitions de fonction et de fonctif.

En partant de là nous pouvons définir l'*interdépendance* comme une fonction entre deux constantes, la *détermination* comme une fonction entre une constante et une variable, et la *constellation* comme une fonction entre deux variables.

Dans certains cas, nous aurons besoin d'une désignation commune pour l'interdépendance et la détermination qui sont les deux espèces de fonctions dont au moins un des fonctifs est une constante : nous les appellerons *cohésions*. Nous pourrons également avoir besoin d'une désignation commune pour l'interdépendance et la constellation, qui ne possèdent chacune qu'une seule sorte de fonctifs, l'interdépendance ne reliant que des constantes et la constellation que des variables : nous les appellerons *réciprocités,* terme qui indique bien que, contrairement à la détermination, ces deux fonctions ne sont pas « orientées ».

En raison de cette « orientation » (due à la nature différente des fonctifs), on doit distinguer entre les fonctifs d'une détermination (sélection ou spécification). On appellera *déterminée* (*sélectionnée* ou *spécifiée*) la cons-

tante, et *déterminante* (*sélectionnante* ou *spécifiante*) la variable d'une détermination ; le fonctif dont la présence est une condition nécessaire à la présence de l'autre fonctif de la détermination est dit *être déterminé* (*sélectionné* ou *spécifié*) *par* lui, et le fonctif dont la présence n'est pas une condition nécessaire à la présence de l'autre fonctif est dit *déterminer* (*sélectionner, spécifier*) ce dernier. En revanche, les fonctifs qui contractent une réciprocité peuvent porter le même nom : nous appellerons *interdépendants* (*solidaires, complémentaires*) les fonctifs qui contractent une interdépendance (solidarité, complémentarité), et *constellaires* (*combinés, autonomes*) les fonctifs qui contractent une constellation (combinaison, autonomie). Les fonctifs qui contractent une réciprocité seront dits *réciproques* et ceux qui contractent une cohésion seront *cohésifs*.

En formulant les définitions de nos trois espèces de fonctions, nous n'avons prévu que les cas où il y a deux fonctifs qui les contractent, et seulement deux. On peut prévoir que les fonctions pourront être contractées par plus de deux fonctifs, mais on pourra toujours considérer ces fonctions *multilatérales* comme des fonctions entre des fonctions *bilatérales*.

Une autre distinction, essentielle pour la théorie du langage, est celle qui existe entre la fonction « et... et » ou « conjonction », et la fonction « ou... ou » ou « disjonction ». C'est sur elle que se fonde la distinction entre processus et système : dans le processus, dans le texte, se trouve un et... et, une conjonction, ou une coexistence entre les fonctifs qui y entrent. Dans le système, au contraire, existe un ou... ou, une disjonction ou une alternance entre les fonctifs qui y entrent. Considérons par exemple :

r a t
m i s

Si l'on échange *r* et *m*, *a* et *i*, *t* et *s* respectivement, on obtient les mots : *rat, ras, rit, ris, mat, mas, mit, mis* tous différents. Ces grandeurs sont des chaînes qui entrent

dans le processus de la langue (le texte) ; *r* et *m*, *a* et *i*, *t* et *s*, pris deux à deux, constituent au contraire des paradigmes qui entrent dans le système de la langue. Dans *rat*, il y a conjonction, coexistence, entre *r* et *a* et *t* : il existe « réellement » pour nous à la fois *r* et *a* et *t*. Il y a de même conjonction ou coexistence, de *m* et *i* et *s* dans *mis*. Mais entre *r* et *m*, il y a disjonction, alternance, et ce que nous avons « en fait » sous les yeux est *r ou bien m*. De la même manière, il y a disjonction, ou alternance, entre *a* et *i*, et entre *t* et *s*.

En un sens, on peut admettre que ce sont les mêmes grandeurs qui entrent dans le processus (le texte) et dans le système linguistiques : considéré comme une partie (dérivé) du mot *rat*, *r* entre dans un processus et par conséquent dans une conjonction, alors que, considéré comme un membre (dérivé) du paradigme

r
m

il entre dans un système et donc dans une disjonction. Du point de vue du processus, *r* est une partie, du point de vue du système, c'est un membre. Ces deux points de vue distincts permettent de reconnaître l'existence de deux objets différents, car la définition fonctionnelle varie de l'un à l'autre. Mais, en unissant ou multipliant les deux définitions fonctionnelles distinctes, on pourra s'autoriser à dire que l'on a affaire au « même » *r*. C'est dans cette mesure que l'on peut dire que tous les fonctifs de la langue entrent à la fois dans un processus et dans un système, qu'ils contractent à la fois le rapport de conjonction (ou de coexistence) et celui de disjonction (ou d'alternance). Leur interprétation, dans chaque cas particulier, comme conjoints ou disjoints, coexistants ou alternants, dépendra du point de vue que l'on choisira d'adopter.

Dans notre théorie du langage — à la différence de la linguistique traditionnelle, et en réaction consciente contre elle —, nous chercherons à utiliser une terminologie qui évite toute ambiguïté. Cependant, le théoricien du

langage se trouve parfois embarrassé en matière de terminologie ; c'est le cas ici. Nous avons provisoirement appelé la fonction et... et conjonction, en accord avec la terminologie logique du terme, ou coexistence, et la fonction ou...ou disjonction (toujours en accord avec la terminologie logique) ou alternance. Mais il serait tout à fait inopportun de maintenir ces désignations. En effet, les linguistes entendent par *conjonction* quelque chose de tout différent, et nous devrons, suivant en cela la tradition, employer le terme de la même manière (pour désigner une « partie du discours », bien que nous ne pensions pas la définir comme telle). L'emploi du terme *disjonction* a été assez largement répandu en linguistique, mais seulement pour désigner un type particulier de la fonction ou... ou, et adopter ce terme pour toutes les fonctions ou... ou favoriserait des confusions et des méprises. *Alternance,* enfin, est un terme linguistique profondément ancré, certainement indéracinable et, de plus, commode, pour désigner une fonction spécifique — principalement les phénomènes d'ablaut et d'umlaut — qui entretient d'ailleurs des rapports étroits avec la fonction ou... ou, et qui n'en est en réalité qu'une forme particulièrement complexe. Il ne convient donc pas d'adopter *alternance* pour recouvrir la fonction ou... ou en général. *Coexistence* n'est évidemment pas un terme déjà employé, mais nous ne nous y attacherons pas ; selon un usage répandu en linguistique, on peut en effet parler, non sans raison, de coexistence entre les membres d'un paradigme.

Nous devons donc trouver d'autres termes et nous chercherons toujours, autant que possible, à rejoindre la terminologie linguistique déjà existante. Il est devenu courant, dans la linguistique, d'appeler *corrélation* la fonction qui existe entre les membres d'un paradigme. Il semble qu'il convienne donc d'adopter ce terme pour la fonction ou... ou. Et, parmi les désignations possibles de la fonction et... et, nous nous arrêterons au mot *relation,* en lui conférant un sens plus étroit qu'il n'a en logique, où *relation* est employé essentiellement dans le sens que

nous donnons au mot *fonction*. Cela ne me semble devoir causer que des difficultés initiales, faciles à surmonter.

Par *corrélation* (1), nous entendrons donc la fonction ou... ou, et par *relation* (2), la fonction et... et. Nous appellerons les fonctifs qui contractent ces fonctions respectivement *corrélats* et *relats*. Sur cette base, nous pouvons définir un *système* comme une hiérarchie corrélationnelle, et un *processus* comme une hiérarchie relationnelle.

Or, comme nous l'avons déjà vu (cf. chapitre 2), processus et système sont des concepts d'une grande généralité qui ne sauraient s'appliquer exclusivement à des objets sémiotiques. Nous trouvons des désignations commodes et traditionnelles d'un processus et d'un système sémiotiques dans les termes *syntagmatique* et *paradigmatique*. Quand il s'agit de la langue naturelle parlée, qui seule nous intéresse pour l'instant, nous pouvons aussi employer des termes plus simples : nous appellerons ici le processus un *texte,* et le système une *langue*.

Un processus et le système qui le sous-tend contractent une fonction mutuelle qui, selon le point de vue adopté, peut être considérée comme une relation ou comme une corrélation. Un examen approfondi de cette fonction montre aisément que c'est une détermination dont le système est la constante : *le processus détermine le système*. Il n'est pas essentiel que, considéré de l'extérieur, le processus soit plus immédiatement perceptible à l'observation, alors que le système doit d'abord être « rattaché » au processus à travers lequel il faut le « découvrir » à partir d'une procédure ; c'est seulement pour cela qu'on ne peut le connaître qu'indirectement, à moins qu'il ne soit immédiatement présenté à partir d'une procédure préalable. Cette situation pourrait conduire à penser que

(1) Ou *équivalence* (cf. H. J. ULDALL, « On Equivalent Relations », *Travaux du Cercle linguistique de Copenhague* V, pp. 71-76).

(2) Ou *connexion*.

le processus peut exister sans système, et non l'inverse. Mais l'important est que l'existence d'un système soit une condition nécessaire à l'existence d'un processus. Le processus n'existe qu'en vertu du système sous-jacent qui le gouverne et en précise la formation possible. On ne saurait imaginer un processus sans un système qui le sous-tende parce qu'il serait inexplicable, au sens fort du terme. Un système, par contre, n'est pas inconcevable sans un processus. L'existence d'un système ne présuppose pas l'existence d'un processus. Le système n'existe pas en vertu d'un processus.

Il est donc impossible d'avoir un texte sans qu'une langue le sous-tende. Une langue peut, au contraire, exister sans qu'il se trouve de texte construit dans cette langue. Cela veut dire que cette langue est prévue par la théorie du langage comme un système possible, sans qu'aucun processus correspondant en ait été *réalisé*. Le processus textuel est *virtuel*. Cette remarque nous oblige à définir la *réalisation*.

Nous appellerons *universelle* une opération avec un résultat donné si on affirme qu'elle peut être effectuée sur n'importe quel objet, et nous appellerons ses résultantes *universelles*. En revanche, si on affirme qu'une opération peut être effectuée sur un objet donné mais pas sur n'importe quel autre objet, nous la dirons *particulière*, et ses résultantes seront *particulières*. Nous dirons alors d'une classe qu'elle est *réalisée*, si elle peut devenir l'objet d'une *analyse particulière*, et qu'elle est *virtuelle* dans le cas contraire. Nous pensons avoir ainsi obtenu une définition formelle qui nous gardera des obligations métaphysiques, et qui fixera de façon nécessaire et suffisante ce que nous entendons par *réalisation*.

S'il n'existe qu'une langue (système), prévue comme possible par la théorie, mais aucun texte (processus) correspondant, naturel ou construit par le théoricien d'après le système, on peut affirmer la possibilité de l'existence de tels textes, mais on ne peut en faire l'objet d'une analyse particulière. Nous dirons donc dans ce cas que le

texte est virtuel. Mais un texte, même purement virtuel, présuppose un système linguistique réalisé, au sens de la définition. D'un point de vue réaliste, cette situation vient du fait qu'un processus a un caractère plus « concret » qu'un système, et un système un caractère plus « fermé » qu'un processus.

En nous appuyant sur l'analyse détaillée des fonctions introduites au chapitre 9, nous conclurons en présentant un tableau schématique des espèces de fonctions que nous avons prévues (1) :

	fonction	relation	corrélation
cohésion	détermination	sélection	spécification
réciprocité	interdépendance	solidarité	complémentarité
réciprocité	constellation	combinaison	autonomie

(1) L'emploi des symboles glossématiques pour les différentes fonctions est illustré par les exemples suivants dans lesquels a et b représentent n'importe quel terme, v une variable et c une constante : FONCTION : $a \varphi b$; RELATION : a R b; CORRELATION : $a \vdots b$; DETERMINATION : $v \rightarrow\!\!\!\!\rightarrow c$ ou $c \leftarrow\!\!\!\!\leftarrow v$; SELECTION : $v \rightarrow c$ ou $c \leftarrow v$; SPECIFICATION : $v \mid\!\!- c$ ou $c -\!\!\mid v$; INTERDEPENDANCE : $c \longleftrightarrow c$; SOLIDARITE : $c \infty c$; COMPLEMENTARITE : $c \downarrow c$; CONSTELLATION : $v \mid v$; COMBINATION : $v - v$; AUTONOMIE : $v \dagger v$. Le nombre de termes n'est naturellement pas restreint à deux.

12. SIGNES ET FIGURES

On peut remarquer une particularité des grandeurs qui résultent d'une déduction ; nous dirons, provisoirement, qu'une phrase peut être composée d'une seule proposition et une proposition d'un seul mot. Cette caractéristique se rencontre dans les textes les plus variés. Avec l'impératif latin *ī*, 'va !' ou l'interjection française *oh*, nous avons une grandeur que l'on peut considérer en même temps comme un phrase, une proposition et un mot. Dans ce cas nous trouvons aussi une syllabe qui comprend une seule partie de syllabe (une partie centrale, cf. chapitre 9). Nous devons tenir compte de cette possibilité en préparant l'analyse. Il convient pour cela d'introduire une « règle de transmission » qui interdira l'analyse ultérieure d'une grandeur donnée à un stade prématuré de la procédure et permettra à certaines grandeurs de passer intactes d'un stade à un autre dans des conditions données, alors que des grandeurs de même degré seront soumises à l'analyse.

Dans chaque division particulière nous pourrons faire l'inventaire des grandeurs qui contractent les mêmes relations, c'est-à-dire qui peuvent occuper une seule et même « place » dans la chaîne. Nous pouvons, par exemple, faire l'inventaire de toutes les propositions qui pourraient être intercalées à la place d'une proposition donnée. Dans certaines conditions, cela pourrait conduire à l'inventaire

de toutes les propositions principales et de toutes les propositions subordonnées. On peut également faire l'inventaire de tous les mots, de toutes les syllabes et de toutes les parties de syllabes ayant des fonctions données. Dans certaines conditions, cela pourrait conduire à l'inventaire de toutes les parties de syllabes centrales. L'exigence d'exhaustivité rend nécessaire de dresser de tels inventaires ; cela permettra d'enregistrer une fonction d'un type particulier entre les grandeurs qui peuvent occuper une seule et même place dans la chaîne.

Quand on compare les inventaires ainsi dégagés aux différents stades de la déduction, il est frappant de voir leur nombre diminuer à mesure que la procédure d'analyse avance. Si le texte est illimité, c'est-à-dire si on peut constamment y ajouter, comme ce sera le cas pour une langue vivante, on pourra enregistrer un nombre illimité de phrases, de propositions et de mots. Tôt ou tard, au cours de la déduction, on rencontre pourtant un point où le nombre des grandeurs inventoriées est limité et dès lors il diminue généralement. Il semble donc certain qu'une langue a un nombre limité de syllabes, bien que ce nombre soit relativement élevé. Si nous pouvons diviser les syllabes en parties centrales et marginales, le nombre des membres de ces classes sera inférieur au nombre de syllabes de la langue. En continuant à diviser les parties de syllabes, on arrive aux grandeurs, qui, dans la terminologie courante, sont appelées phonèmes. Dans toutes les langues, leur nombre doit être si faible qu'il pourra s'écrire avec deux chiffres ; pour beaucoup de langues, il peut même descendre jusqu'à 20.

Ce fait, constaté inductivement dans toutes les langues observées jusqu'ici, est à la base de l'invention de l'alphabet. En fait, s'il n'y avait pas des inventaires limités, la théorie du langage ne pourrait pas espérer atteindre son but : rendre possible une description simple et exhaustive du système qui sous-tend le processus textuel. Si aucun inventaire limité n'était possible au cours de l'analyse, il ne saurait y avoir de description exhaustive. De même,

plus l'inventaire est restreint au dernier stade de l'analyse, mieux sera satisfaite l'exigence d'une description simple du principe d'empirisme. C'est pourquoi la théorie du langage attache une si grande importance à la possibilité d'une exécution raffinée de l'idée qui, depuis les temps préhistoriques, a présidé à l'invention de l'écriture : l'idée de faire une analyse qui conduise aux grandeurs de l'étendue minimale et du nombre le plus bas possible.

Les deux observations précédentes, qui veulent d'une part qu'une grandeur puisse parfois être de la même étendue qu'une grandeur d'un autre degré (c'est le cas de *i*), et d'autre part que les inventaires deviennent de plus en plus restreints au cours de la procédure et, qu'illimités au début, ils deviennent limités, prendront leur importance quand nous nous attacherons à considérer le langage comme un *système de signes*.

Qu'un langage soit un système de signes semble être une proposition évidente et fondamentale dont la théorie doit tenir compte dès le départ. Quant au sens qu'il faut attacher à cette proposition et surtout au mot *signe*, c'est à la théorie du langage qu'il appartient d'en décider. Nous devons, provisoirement, nous en tenir à la définition traditionnelle, réaliste et imprécise. Elle nous dit qu'un « signe » (ou, comme nous dirons pour anticiper sur une distinction terminologique qui sera introduite plus tard (p. 66), l'*expression d'un signe*) est d'abord et avant tout signe *de* quelque chose d'autre, particularité qui nous intéresse dès l'abord, car elle semble indiquer qu'un « signe » se définit par une fonction. Un « signe » fonctionne, désigne, signifie. S'opposant à un non-signe, un « signe » est porteur d'une signification.

Nous nous en tiendrons là, et essaierons, sur cette base fragile, de décider dans quelle mesure la proposition selon laquelle un langage est un système de « signes » est vraie.

Dans ses tout premiers stades, la tentative d'analyse d'un texte semble confirmer pleinement cette proposition. Des grandeurs comme les phrases, les propositions et les

mots semblent remplir la condition posée : elles portent une signification et sont donc des « signes » ; les inventaires que nous ferons au cours de l'analyse nous conduiront à un système de signes qui sous-tend le processus des signes. Ici encore, il sera intéressant de mener l'analyse aussi loin que possible pour assurer une description à la fois exhaustive et aussi simple que possible. Les mots ne sont pas les signes ultimes, irréductibles, du langage, ainsi que pouvait le laisser supposer l'immense intérêt que porte au mot la linguistique traditionnelle. Les mots se laissent analyser en parties qui sont tout autant porteuses des significations : radicaux, suffixes de dérivation et désinences flexionnelles. A cet égard, certaines langues vont plus loin que d'autres. La terminaison latine *-ibus* n'est pas décomposable en des signes d'étendue plus limitée, c'est un signe unique qui porte à la fois la signification du cas et celle du nombre. La terminaison hongroise du datif pluriel dans un mot comme *magyaroknak* (de *magyar,* 'hongrois') est un signe composé formé d'un signe *-ok,* qui porte l'indication du pluriel et d'un autre signe, *-nak,* qui porte l'indication du datif. Cette analyse n'est en rien affectée par le fait qu'il existe des langues dépourvues de suffixes de dérivation et de désinences flexionnelles, et que, même dans les langues qui en possèdent, il puisse exister des mots qui ne comportent qu'un radical. Puisque nous avons remarqué qu'une grandeur peut parfois être de même étendue qu'une grandeur d'un degré supérieur, et doit alors être transmise intacte d'opération en opération, ce fait ne saurait plus nous gêner. L'analyse a, pour cette raison, le même caractère dans ce cas que dans tous les autres ; ici encore, elle doit être poursuivie jusqu'à ce qu'on puisse dire qu'elle est épuisée. Ainsi, on peut constater que dans un mot français comme *in-dé-com-pos-able-s,* on peut distinguer six grandeurs portant chacune une signification, c'est-à-dire six signes.

A l'occasion de la présentation d'une telle analyse poussée, analyse qui repose d'ailleurs sur des bases tradi-

tionnelles, il n'est peut-être pas superflu de remarquer que la « signification » attribuée à chacune de ces grandeurs minimales doit être comprise comme purement contextuelle. Aucune des grandeurs minimales, pas même le radical, n'a d'existence « indépendante » telle qu'on puisse lui accorder des significations lexicales. Et, selon le point de vue fondamental que nous avons adopté d'une analyse continue sur la base des fonctions dans le texte, il n'existe pas de significations reconnaissables autres que les significations contextuelles. Toute grandeur, et par conséquent tout signe, sont définis de façon relative et non absolue, c'est-à-dire uniquement par leur place dans le contexte. Il devient alors absurde de distinguer entre les significations purement contextuelles et celles qui pourraient exister en dehors de tout contexte, ou — avec les vieux grammairiens chinois — entre des mots « vides » et des mots « pleins ». Les significations dites lexicales de certains signes ne sont jamais que des significations contextuelles artificiellement isolées ou paraphrasées. Pris isolément, aucun signe n'a de signification. Toute signification de signe naît d'un contexte, que nous entendions par là un contexte de situation ou un contexte explicite, ce qui revient au même ; en effet, dans un texte illimité ou productif (une langue vivante, par exemple), un contexte situationnel peut toujours être rendu explicite. Il faut donc se garder de croire qu'un substantif est plus chargé de sens qu'une préposition, ou un mot plus chargé de signification qu'un suffixe de dérivation ou une terminaison flexionnelle. Selon les cas, il peut être question non seulement de signification différente, mais aussi de différents types de signification ; dans tous les cas on peut parler de signification avec exactement la même légitimité relative. Le fait que la signification, dans son sens traditionnel, soit une notion imprécise qu'il nous faudra analyser de plus près ne change rien à l'affaire.

Même si l'on pousse l'analyse des expressions de signes jusqu'au point où on peut la considérer comme épuisée, l'expérience inductive montre que, dans toutes les lan-

gues connues, on arrive à un stade dans l'analyse de l'expression où les grandeurs qui apparaissent ne sont plus porteuses de signification et ne sont donc plus des expressions de signes. Les syllabes et les phonèmes ne sont pas des expressions de signes, mais seulement des parties des expressions de signes. Que l'expression d'un signe, mot ou suffixe, puisse consister en une seule syllabe ou en un seul phonème ne veut pas dire que la syllabe et le phonème soient des expressions de signes. D'un certain point de vue, le *s* de *in-dé-com-pos-able-s* est l'expression d'un signe ; d'un autre point de vue, c'est un phonème. Les deux points de vue conduisent à la reconnaissance de deux objets différents. On peut fort bien conserver la formulation selon laquelle l'expression de signe *s* ne comprend qu'un seul phonème, mais ce serait tout autre chose que d'identifier l'expression de signe au phonème ; en effet le phonème entre dans d'autres combinaisons où il n'apparaît pas comme expression de signe (par exemple, dans le mot *sur*).

De telles considérations nous conduisent à l'abandon d'une tentative d'analyse en « signes », et nous sommes conduits à reconnaître qu'une description en accord avec nos principes doit analyser contenu et expression séparément, chacune des deux analyses dégageant finalement un nombre limité de grandeurs qui ne sont pas nécessairement susceptibles d'être appariées avec les grandeurs du plan opposé.

L'économie relative entre les inventaires de signes et de non-signes répond entièrement à ce qui est probablement la finalité du langage. D'après sa finalité, un langage est avant tout un système de signes ; pour remplir pleinement cette finalité, elle doit être toujours capable de produire de nouveaux signes, de nouveaux mots ou de nouvelles racines. Mais il doit en outre , malgré cette richesse illimitée, être facile à manier, pratique à apprendre et à employer, ce qui, étant donné l'exigence d'une quantité illimitée de signes, n'est réalisable que si tous les signes sont formés à l'aide de non-signes dont le nom-

bre est limité et même extrêmement réduit. De tels non-signes qui entrent comme parties de signes dans un système de signes, seront appelés ici *figures,* dénomination purement opérationnelle qu'il est commode d'introduire. Le langage est donc tel qu'à partir d'un nombre limité de figures, qui peuvent former toujours de nouveaux arrangements, il puisse construire un nombre illimité de signes. Une langue qui ne serait pas ainsi faite ne saurait remplir sa finalité. Nous avons donc toute raison de penser que nous avons trouvé dans la construction des signes à partir d'un nombre très restreint de figures un trait essentiel et fondamental de la structure du langage.

Les langues ne sauraient être décrites comme de simples systèmes de signes. La finalité que nous leur supposons en fait d'abord des systèmes de signes ; mais, d'après leur structure interne, elles sont surtout quelque chose de différent : des systèmes de figures qui peuvent servir à former des signes. La définition du langage comme système de signes ne résiste donc pas à une observation plus approfondie. Elle ne tient compte que des fonctions externes du langage, des rapports de la langue avec ses facteurs extra-linguistiques, et non de ses fonctions internes.

13. EXPRESSION ET CONTENU

Jusqu'à présent, nous avons voulu nous en tenir à l'ancienne tradition selon laquelle un signe est avant tout signe *de* quelque chose. C'est là la conception courante à laquelle nous nous sommes conformés, et c'est aussi une conception largement répandue en épistémologie et en logique. Nous voulons pourtant démontrer maintenant qu'elle est insoutenable du point de vue linguistique ; nous sommes d'ailleurs en accord sur ce point avec les théories linguistiques modernes.

Selon la théorie traditionnelle, le signe est l'*expression* d'un *contenu* extérieur au signe lui-même ; au contraire, la théorie moderne (formulée en particulier par F. de Saussure et, ensuite par Leo Weisgerber (1)) conçoit le signe comme un tout formé par une expression et un contenu.

C'est le critère d'adéquation qui doit décider du choix entre ces deux conceptions. Pour ce faire, nous cesserons pour le moment de parler des signes car, ne sachant pas ce qu'ils sont, nous cherchons à les définir, pour parler de ce dont nous avons constaté l'existence, c'est-à-dire de

(1) Leo WEISGERBER, *Germanisch-romanische Monatsschrift* XV, 1927, p. 161 *sqq.* ; *id.*, *Indogermanische Forschungen* XXXXVI, 1928, p. 310 *sqq.* ; *id.*, *Muttersprache und Geistesbildung*, Göttingen, 1929.

la *fonction sémiotique* posée entre deux grandeurs : *expression* et *contenu*. C'est partant de cette considération fondamentale que nous pourrons décider s'il est adéquat de considérer la fonction sémiotique comme une fonction externe ou interne de la grandeur que nous appelons *signe*.

Nous avons adopté les termes *expression* et *contenu* pour désigner les fonctifs qui contractent la fonction en question, la fonction sémiotique ; ceci est une acception purement opérationnelle et formelle et, dans cet ordre d'idées, nous ne mettons rien d'autre ni rien de plus dans les termes d'*expression* et de *contenu*.

Il y aura toujours solidarité entre une fonction et (la classe de) ses fonctifs : on ne peut concevoir une fonction sans ses termes, qui ne sont eux-mêmes que les points extrêmes de cette fonction et, par conséquent, inconcevables sans elle. Si une seule et même grandeur contracte alternativement plusieurs fonctions différentes, et semble pouvoir être conçue comme sélectionnée par ces fonctions, il ne s'agit pourtant pas là d'un seul fonctif, mais de plusieurs, qui deviennent des objets différents selon la fonction à partir de laquelle on les considère. D'un autre point de vue, cela n'empêche pas que l'on puisse parler de « même » grandeur, par exemple quand on considère les fonctions qui y entrent (qui sont contractées par ses parties) et l'établissent. Si plusieurs séries de fonctifs contractent une seule et même fonction, cela veut dire qu'il y a solidarité entre la fonction et l'ensemble de ces fonctifs ; par suite, chaque fonctif sélectionne la fonction.

Il y a de même solidarité entre la fonction sémiotique et ses deux fonctifs : expression et contenu. Il ne pourra y avoir de fonction sémiotique sans la présence simultanée de ces deux fonctifs, de la même façon que ni une expression et son contenu ni un contenu et son expression ne pourront jamais exister sans la fonction sémiotique qui les unit.

La fonction sémiotique est en elle-même une solidarité : expression et contenu sont solidaires et se pré-

supposent nécessairement l'un l'autre. Une expression n'est expression que parce qu'elle est l'expression d'un contenu, et un contenu n'est contenu que parce qu'il est contenu d'une expression. Aussi est-il impossible, à moins qu'on les isole artificiellement, qu'il existe un contenu sans expression ou une expression sans contenu. Si l'on pense sans parler, la pensée n'est pas un contenu linguistique et elle n'est pas le fonctif d'une fonction sémiotique. Si l'on parle sans penser, produisant des séries de sons sans que celui qui écoute puisse y rattacher un contenu, ce sera un abracadabra et non pas une expression linguistique, ce ne sera pas non plus le fonctif d'une fonction sémiotique. Il ne faut évidemment pas confondre absence de contenu avec absence de sens : le contenu d'une expression peut parfaitement être caractérisé comme dépourvu de sens d'un point de vue quelconque (celui de la logique normative ou du physicalisme par exemple) sans cesser pour autant d'être un contenu.

Si, dans l'analyse du texte, on omettait de considérer la fonction sémiotique, on ne pourrait pas délimiter les signes, et on ne pourrait absolument pas faire de description exhaustive du texte — par conséquent pas empirique non plus au sens où nous l'entendons — en respectant les fonctions qui l'établissent (cf. chapitre 9). On serait en somme dépourvu de critère objectif utilisable comme base d'analyse.

Dans le but de préciser la nature de la fonction sémiotique, Saussure s'est hasardé à considérer l'expression et le contenu, pris séparément, sans s'occuper de la fonction sémiotique. Voici ce à quoi il est arrivé :

« Prise en elle-même, la pensée est comme une nébuleuse où rien n'est nécessairement délimité. Il n'y a pas d'idées préétablies, et rien n'est distinct avant l'apparition de la langue... La substance phonique n'est pas plus fixe ni plus rigide ; ce n'est pas un moule dont la pensée doive nécessairement épouser les formes, mais une matière plastique qui se divise à son tour en parties distinctes pour fournir les signifiants dont la pensée a besoin. Nous pouvons donc représenter (...) la langue (...) comme

une série de subdivisions contiguës dessinées à la fois sur le plan indéfini des idées confuses (...) et sur celui non moins indéterminé des sons (...) ; la langue élabore ses unités en se constituant entre deux masses amorphes (...) *cette combinaison produit une forme, non une substance* (1). »

Mais cette expérience pédagogique, si heureusement formulée qu'elle soit, est en réalité dépourvue de sens, et Saussure doit l'avoir pensé lui-même. Dans une science qui évite tout postulat non nécessaire, rien n'autorise à faire précéder la langue par la « substance du contenu » (pensée) ou par la « substance de l'expression » (chaîne phonique) ou l'inverse, que ce soit dans un ordre temporel ou dans un ordre hiérarchique. Si nous conservons la terminologie de Saussure, il nous faut alors rendre compte — et précisément d'après ses données — que la substance dépend exclusivement de la forme et qu'on ne peut en aucun sens lui prêter d'existence indépendante.

Une expérience qui, par contre, semble justifiée, consiste à comparer différentes langues et à en extraire ensuite ce qu'il y a de commun à toutes, et ce qui reste commun à toutes langues, quel que soit le nombre de langues que l'on considère. Si l'on fait abstraction du principe de structure proprement dit, qui comporte la fonction sémiotique et toutes les fonctions qu'on peut en déduire — principe qui, en tant que tel, est naturellement commun à toutes les langues, mais dont l'exécution est différente dans chacune d'elles — on découvre que ce facteur commun est une grandeur qui n'est définie que par la fonction qui la lie au principe de structure de la langue et à tous les facteurs qui font que les langues diffèrent les unes des autres. Ce facteur commun, nous l'appellerons le *sens*.

Nous pouvons voir ainsi que, dans différentes langues les chaînes

(1) F. de SAUSSURE, *Cours*, 2e édition, pp. 155-157.

jeg véd det ikke	(danois)
I do not know	(anglais)
je ne sais pas	(français)
en tiedä	(finnois)
naluvara	(esquimau)

ont, malré toutes leurs différences, un facteur commun : le sens, la pensée même qui, ainsi considérée, se présente provisoirement comme une masse amorphe, une grandeur non analysée, définie seulement par ses fonctions externes, c'est-à-dire par sa fonction contractée avec chacune des propositions citées. On pourrait penser que le sens est analysable de plusieurs points de vue, et que des analyses différentes peuvent le faire apparaître comme autant d'objets différents. On pourrait, par exemple, l'analyser d'un point de vue logique quelconque ou d'un point de vue psychologique quelconque. On s'aperçoit qu'il doit être analysé d'une manière particulière dans chacune de ces langues, ce que nous ne pouvons comprendre que de cette façon : le sens est ordonné, articulé, formé de manière différente selon les différentes langues :

en danois, on a d'abord *jeg* ('je'), puis *véd* ('sais' — présent de l'indicatif), puis un objet, *det* ('le'), et enfin la négation, *ikke* ;

en anglais, on rencontre d'abord 'je', puis un concept verbal qui n'a pas d'existence autonome dans la proposition danoise, puis la négation, et enfin le concept 'savoir' (mais rien qui corresponde à 'sais', et aucun objet) ;

en français, on a d'abord *je* suivi d'une sorte de négation (qui est pourtant tout autre chose que les négations danoises et anglaises, car elle n'a pas toujours le sens d'une négation), puis de *sais* et encore d'un signe curieux que l'on appelle quelquefois négation, mais qui peut aussi signifier 'un pas' ; comme en anglais, il n'y a pas d'objet ;

en finnois, vient d'abord un verbe qui signifie 'je-non' (ou plus exactement 'non-je', le signe pour 'je' venant en second ; dans cette langue, la négation est un

verbe qui prend les marques de personne et de nombre : *en* 'je-non', *et* 'tu-non', *ei* 'il-non', *emme* 'nous-non', etc.), puis le concept 'savoir' sous une forme qui peut signifier l'impératif dans d'autres combinaisons ; ici encore, il n'y a pas d'objet ;

en esquimau, on a 'non-sachant-suis-je-cela', c'est-à-dire un verbe dérivé de *nalo* 'ignorance' avec des suffixes de première personne sujet et de troisième personne objet (1).

Nous voyons donc que le sens « non-formé » que l'on peut extraire de ces chaînes linguistiques prend forme de façon différente dans chaque langue. Chacune d'elles établit ses frontières dans la « masse amorphe de la pensée » en mettant en valeur des facteurs différents dans un ordre différent, place le centre de gravité différemment et donne aux centres de gravité un relief différent. C'est comme les grains de sable d'une même poignée qui forment des dessins différents, ou encore comme le nuage dans le ciel qui, aux yeux d'Hamlet, change de forme de minute en minute. Tout comme les mêmes grains de sable peuvent former des dessins dissemblables, et le même nuage prendre constamment des formes nouvelles, ainsi, c'est également le même sens qui se forme ou se structure différemment dans différentes langues. Seules les fonctions de la langue, la fonction sémiotique et celles qui en découlent, déterminent sa forme. Le sens devient chaque fois substance d'une forme nouvelle et n'a d'autre existence possible que d'être substance d'une forme quelconque.

Nous constatons donc dans le *contenu* linguistique, dans son processus, une *forme* spécifique, la *forme du contenu,* qui est indépendante du *sens* avec lequel elle se

(1) Nous avons fait abstraction de ce que le même sens peut aussi, dans quelques-unes de ces langues, prendre la forme de chaînes linguistiques très différentes : en français *je l'ignore,* en esquimau *asuk* ou *asukiaĸ* (dérivé de *aso* qui signifie à peu près 'assez !').

trouve en rapport arbitraire et qu'elle transforme en *substance du contenu.*

On voit sans difficulté que c'est également vrai du *système* du contenu. On peut dire qu'un paradigme dans une langue et un paradigme correspondant dans une autre langue peuvent recouvrir une même zone de sens qui, détachée de ces langues, constitue un continuum amorphe et non analysé dans lequel les frontières se placent seulement à travers la formation des langues.

Derrière les paradigmes qui, dans les différentes langues sont formés par les désignations de couleurs, nous pouvons, par soustraction des différences, dégager un tel continuum amorphe : le spectre des couleurs dans lequel chaque langue établit arbitrairement ses frontières. Alors que cette zone de sens se forme dans l'ensemble à peu près de la même façon dans les principales langues de l'Europe moderne, il n'est pas difficile de trouver ailleurs des formations différentes. En gallois, 'vert' est en partie *gwyrdd* et en partie *glas,* 'bleu' correspond à *glas,* 'gris' est soit *glas* soit *llwyd,* 'brun' correspond à *llwyd ;* ce qui veut dire que le domaine du spectre recouvert par le mot français *vert* est, en gallois, traversé par une ligne qui en rapporte une partie au domaine recouvert par le français *bleu,* et que la frontière que trace la langue française entre *vert* et *bleu* n'existe pas en gallois ; la frontière qui sépare *bleu* et *gris* lui fait également défaut, de même que celle qui oppose en français *gris* et *brun ;* en revanche, le domaine représenté en français par *gris* est, en gallois, coupé en deux, de telle façon que la moitié se rapporte à la zone du français *bleu,* et l'autre moitié à celle de *brun.* Un tableau schématique fait voir immédiatement la non-concordance des frontières :

vert	*gwyrdd*
bleu	*glas*
gris	*llwyd*
brun	

Le latin et le grec aussi, sont, dans ce domaine, différents des principales langues européennes modernes. La gamme de 'clair' à 'foncé' qui, dans plusieurs langues, est divisée en trois régions : *blanc, gris, noir* est dans d'autres langues partagée en un nombre différent de régions, soit par la suppression de la région moyenne du *gris,* soit au contraire par une subdivision plus détaillée de cette zone.

Les paradigmes des morphèmes font apparaître une situation comparable. La zone du nombre est analysée de manières différentes, selon que les langues ne distinguent qu'un singulier et un pluriel, ou qu'elles y ajoutent un duel (comme le grec ancien et le lituanien), ou encore un paucalis, que ce soit seulement un triel (comme dans la plupart des langues mélanésiennes, en saŋir, langue indonésienne occidentale parlée dans les îles entre Mindanao et Célèbes, et dans certains dialectes du kulin, langue du sud de l'Australie) ou un quatralis (comme dans la langue micronésienne des îles Gilbert). La zone temporelle est analysée différemment, d'un côté dans les langues qui (à l'exception de périphrases) n'ont qu'un prétérit et un présent (comme le danois) et où le présent recouvre donc aussi le domaine qui est celui du futur dans d'autres langues et d'un autre côté dans les langues qui établissent une frontière entre le présent et le futur ; la formation est encore différente dans les langues qui (comme le latin, le grec ancien et le français) distinguent plusieurs sortes de prétérit.

Cette absence de concordance à l'intérieur d'une même zone de sens se retrouve partout. Comparez aussi, par exemple, les correspondances suivantes entre le danois, l'allemand et le français :

træ	*Baum*	*arbre*
skov	*Holz*	*bois*
	Wald	*forêt*

Nous pouvons en conclure que la fonction sémiotique institue une forme dans l'un de ses fonctifs, à savoir le contenu, la *forme du contenu* qui, du point de vue du sens, est arbitraire, et n'est explicable que par la fonction sémiotique dont elle est manifestement solidaire. C'est en ce sens que Saussure a bien évidemment raison de distinguer entre forme et substance.

On peut faire la même remarque à propos du deuxième fonctif de la fonction sémiotique, l'expression. On peut penser par exemple à un domaine phonético-physiologique dont on peut donner une représentation spatiale à plusieurs dimensions, et qui se présente comme un continuum non analysé mais analysable, comme par exemple : sur la base du système de formules « antalphabétiques » de Jespersen. Dans une telle zone amorphe s'encastrent arbitrairement des figures (phonèmes) en nombre variable selon les langues, puisque les frontières s'établissent à des endroits différents du continuum. Il en est ainsi pour le continuum défini par le profil médian de la partie supérieure de la bouche, du pharynx aux lèvres ; dans les langues qui nous sont familières, cette zone est subdivisée en trois régions : une région postérieure *k*, une région moyenne *t* et une région antérieur *p* ; si nous nous en tenons aux occlusives, nous voyons pourtant que l'esquimau et le letton distinguent deux régions de *k* dont la frontière est différente dans ces deux langues. L'esquimau la situe entre une région uvulaire et une région vélaire, le letton entre une région vélaire et une région palato-vélaire ; de nombreuses langues indiennes distinguent deux régions de *t*, une rétroflèxe et une dentale, etc. Un autre continuum évident est fourni par la zone vocalique. Le nombre des voyelles varie d'une langue à l'autre, car les frontières en sont établies de façon différente. L'esquimau ne distingue qu'entre une région *i*, une région *u* et une région *a* ; dans la plupart des langues, la première est décomposée en une région *i* plus étroite, et en une région *e* ; la seconde en une région *u* plus étroite, et en une région *o* ; dans plusieurs langues, chacune de ces régions

peut être recoupée par une ligne qui sépare les voyelles arrondies (*y, ø ; u, o*) de celles qui ne le sont pas (*i, e ; ɯ, ɤ ;* ces deux dernières, particulièrement « mates » sont rares en Europe ; on les trouve par exemple en tamoul, dans plusieurs langues de l'Oural oriental et en roumain) ; avec la même aperture que *i* et *u,* on peut en outre former des voyelles médiolinguales arrondies, comme en norvégien et en suédois (*ʉ*) ou non arrondies, comme en russe (*ɨ*). Grâce à l'extraordinaire mobilité de la langue, les possibilités que le langage peut utiliser sont indéfiniment grandes, mais le fait caractéristique reste que chaque langue place ses propres frontières à l'intérieur de cette infinité de possibilités.

La situation étant manifestement la même pour l'expression et pour le contenu, il convient de souligner ce parallélisme par l'emploi d'une même terminologie pour l'expression et pour le contenu. On pourrait donc parler ici d'un *sens de l'expression,* et rien n'empêche de le faire, quoique ce soit contraire à l'habitude. Les exemples cités : le profil médian de la partie supérieure de la bouche et le continuum des voyelles, sont alors des zones phonétiques de sens qui se forment différemment dans les langues selon leurs fonctions spécifiques, et qui en tant que *substance* de l'expression, se rattachent par là à leur *forme* de l'expression.

Nous avons constaté ce phénomène pour le *système* de l'expression, mais nous pouvons, comme nous l'avons fait pour le contenu, démontrer qu'il en est de même du *processus.* La formation spécifique du système d'une langue donnée produit naturellement des effets sur le processus, en vertu de la simple cohésion qui existe entre le système et le processus. D'une part les frontières intérieures au système qui ne coïncident pas d'une langue à l'autre, d'autre part, dans la chaîne les relations possibles entre les phonèmes (certaines langues, par exemple océaniennes et africaines, n'admettent pas de groupes consonantiques ; d'autres langues ne connaissent que certains groupes consonantiques définis, variables d'une langue à

l'autre ; la place de l'accent est régie par des lois différentes selon les langues, etc.) qui font qu'un *sens de l'expression* ne prend pas la même *forme* dans les différentes langues. L'anglais [bəːˈlɪn], l'allemand [b̥ɛrˈliːn], le danois [b̥æʁˈliˀn] le japonais [bɛ]uˈlin] représentent diverses formes dun seul et même sens d'expression (le nom de la ville de *Berlin*). Il est bien évidemment indifférent que le sens du contenu soit aussi le même, comme c'est le cas ici. Nous pourrions dire de même que la prononciation de l'anglais *got,* de l'allemand *Gott* et du danois *godt* représentent des formations différentes d'un même sens d'expression. Dans cet exemple, le sens de l'expression est le même, mais le sens du contenu est différent tout comme dans *je ne sais pas* et *I do not know* le sens du contenu est le même, tandis que le sens de l'expression est différent.

Celui pour qui le système de fonctions d'une langue donnée (sa langue maternelle, par exemple) est familier, forme dans cette langue un sens de contenu ou un sens d'expression qu'il a perçus. « Parler avec un accent », c'est essentiellement former un sens d'expression d'après les conditions fonctionnelles suggérées par la langue maternelle du locuteur.

Ceci nous montre que les deux grandeurs qui contractent la fonction sémiotique : l'expression et le contenu, se comportent de façon homogène par rapport à elle : c'est en vertu de la fonction sémiotique, et seulement en vertu d'elle, qu'existent ses deux fonctifs que l'on peut maintenant désigner avec précision comme la forme du contenu et la forme de l'expression. De même, c'est en vertu de la forme du contenu et de la forme de l'expression, et seulement en vertu d'elles, qu'existent la substance du contenu et la substance de l'expression qui apparaissent quand on projette la forme sur le sens, comme un filet tendu projette son ombre sur une face ininterrompue.

Nous pouvons maintenant revenir à notre point de départ : la signification la plus adéquate du mot *signe,*

pour voir clair dans la controverse qui oppose la linguistique traditionnelle à la linguistique moderne. Il semble juste qu'un signe soit signe de quelque chose et que ce quelque chose réside en quelque sorte hors du signe lui-même ; c'est ainsi que le mot *bois* est le signe de tel objet déterminé dans le paysage et, au sens traditionnel, cet objet n'entre pas dans le signe lui-même. Or cet objet du paysage est une grandeur relevant de la substance du contenu grandeur qui, par sa dénomination, est rattachée à une forme du contenu sous laquelle elle se range avec d'autres grandeurs de la substance du contenu, par exemple la matière dont est faite ma porte. Qu'un signe soit signe de quelque chose veut donc dire que la forme du contenu d'un signe peut comprendre ce quelque chose comme substance du contenu. De même qu'auparavant nous sentions le besoin d'employer le mot *sens* pour l'expression aussi bien que pour le contenu, nous devons maintenant, dans un désir de clarté et en dépit de l'attitude consacrée dont l'étroitesse devient évidente, renverser l'orientation du signe. On devrait donc dire qu'un signe est le signe d'une substance de l'expression : la séquence de sons [bwa], en tant que fait unique prononcé *hic et nunc,* est une grandeur appartenant à la substance de l'expression qui, par la seule vertu du signe, se rattache à une forme de l'expression sous laquelle on peut assembler d'autres grandeurs de substance de l'expression (autres prononciations possibles, par d'autres locuteurs ou en d'autres occasions, du même signe).

Aussi paradoxal que cela puisse paraître, le signe est donc à la fois signe d'une substance du contenu et d'une substance de l'expression. C'est dans ce sens que l'on peut lire que le signe est signe de quelque chose. Il n'y a par contre aucune raison de décider que le signe n'est que le signe de la substance du contenu ou (ce que personne certainement n'a encore imaginé) seulement signe de la substance de l'expression. Le signe est une grandeur à deux faces, une tête de Janus avec perspective des deux côtés, avec effet dans deux directions ; « à l'extérieur »,

vers la substance de l'expression, « à l'intérieur », vers la substance du contenu.

Toute terminologie est arbitraire et rien ne peut donc interdire l'emploi du mot *signe* pour désigner plus particulièrement la forme de l'expression (ou même si l'on veut la substance de l'expression, ce qui serait cependant aussi absurde qu'inutile). Mais il semble plus adéquat d'employer le mot *signe* pour désigner l'unité constituée par la forme du contenu et la forme de l'expression et établie par la solidarité que nous avons appelée fonction sémiotique. Si le terme est employé pour désigner l'expression seule ou l'une quelconque de ses parties, la terminologie, même protégée par des définitions formelles, court le risque de provoquer ou de favoriser, consciemment ou non, la méprise fort répandue selon laquelle une langue n'est qu'une nomenclature pure et simple, une réserve d'étiquettes destinées à être attachées à des objets préexistants. De par sa nature, le mot *signe* sera toujours lié à l'idée d'un terme désigné ; c'est pourquoi il doit être employé de telle manière que la relation entre le signe et ce qu'il désigne soit mise en évidence le plus clairement possible et ne puisse faire l'objet de simplifications qui le déforment.

La distinction entre l'expression et le contenu, et leur interaction dans la fonction sémiotique, sont fondamentales dans la structure du langage. Tout signe, tout système de signes, tout système de figures au service des signes, toute langue enfin renferme en soi une forme de l'expression et une forme du contenu. C'est pourquoi l'analyse du texte doit, dans son tout premier stade, conduire à une division en ces deux grandeurs. Pour être exhaustive, l'analyse doit être menée de telle sorte qu'à chaque stade nous divisions en parties les plus étendues possible, c'est-à-dire des parties en nombre le plus faible possible, que ce soit à l'intérieur de la chaîne tout entière ou à l'intérieur de l'une quelconque de ses sections. Si un texte comprend, par exemple, et des phrases et des propositions, on peut montrer que le nombre des propo-

sitions est plus élevé que celui des phrases. On ne doit donc pas s'aventurer de prime abord à diviser le texte en propositions, mais bien le diviser en phrases, et passer ensuite à la division en propositions. Si l'on s'attache à ce principe, on s'apercevra qu'au premier stade un texte est toujours divisible en deux parties ; ce nombre extrêmement faible leur garantit l'étendue maximale, et ce sont la *ligne de l'expression* et la *ligne du contenu* qui, de part la fonction sémiotique, sont solidaires l'une de l'autre. On divise alors la ligne de l'expression et celle du contenu, prises séparément, en tenant nécessairement compte de leur interaction à l'intérieur des signes. De même, la première articulation du système de la langue conduira à établir ses deux paradigmes les plus larges : la *face de l'expression* et la *face du contenu.* Pour désigner par un même terme d'une part la *ligne de l'expression* et la *face de l'expression,* et d'autre part la *ligne du contenu* et la *face du contenu,* nous avons choisi respectivement les termes de *plan de l'expression* et de *plan du contenu* (nous avons choisi ces termes conformément à la formulation de Saussure que nous avons citée précédemment : « le plan (...) des idées (...) et (...) celui (...) des sons »).

Tout au long de l'analyse, cette façon de procéder apporte à la fois clarté et simplification, en même temps qu'elle éclaire d'une manière inconnue jusqu'ici tout le mécanisme de la langue. Partant de ce point de vue, il sera facile d'organiser les domaines secondaires de la linguistique selon un schéma judicieux et de dépasser une fois pour toutes la subdivision actuelle de la grammaire en phonétique, morphologie, syntaxe, lexicographie et sémantique, subdivision peu satisfaisante, boiteuse à bien des égards, et dont les domaines se chevauchent en partie. Une fois effectuée, l'analyse montre en outre que le plan de l'expression et celui du contenu peuvent être décrits, exhaustivement et non contradictoirement, comme construits de façon tout à fait analogue, de sorte que l'on peut prévoir dans les deux plans des catégories définies

de façon tout à fait identique. Cela ne fera que confirmer de nouveau le bien-fondé de la conception selon laquelle expression et contenu sont des grandeurs de même ordre, égales à tous égards.

Les termes mêmes de *plan de l'expression* et de *plan du contenu* et, de façon plus générale, d'*expression* et de *contenu* ont été choisis d'après l'usage courant et sont tout à fait arbitraires. De par leur définition fonctionnelle il est impossible de soutenir qu'il soit légitime d'appeler l'une de ces grandeurs *expression* et l'autre *contenu* et non l'inverse. Elles ne sont définies que comme solidaires l'une de l'autre et ni l'une ni l'autre ne peuvent l'être plus précisément. Prises séparément, on ne peut les définir que par opposition et de façon relative, comme fonctifs d'une même fonction qui s'opposent l'un à l'autre.

14. INVARIANTES ET VARIANTES

Ces considérations sur la structure du signe sont indispensables à une élaboration plus détaillée de l'analyse, et plus particulièrement à la reconnaissance des figures dont se compose un signe linguistique (cf. chapitre 12). Il faut, à chaque stade de l'analyse, inventorier les grandeurs qui contractent les relations homogènes (cf. chapitre 12). Pour satisfaire au principe d'empirisme (cf. chapitre 3), cet enregistrement de l'inventaire doit être exhaustif et le plus simple possible ; il faut répondre à cette exigence à chaque stade, entre autres parce qu'on ne peut savoir d'avance si un stade donné est le dernier. Mais cette exigence est d'une double importance au dernier stade de l'analyse, car on parvient là à reconnaître les grandeurs ultimes qui constituent la base du système, et à partir desquelles on doit pouvoir démontrer que toutes les autres grandeurs de la langue sont construites. Il est important, non seulement pour la simplicité du résultat de la dernière opération, mais encore pour la simplicité des résultats de toute l'analyse, que ces grandeurs de base soient en nombre le plus petit possible.

Nous formulerons cette exigence dans deux principes : *le principe d'économie* et le *principe de réduction,* tous deux déduits du principe de simplicité (cf. chapitre 6).

Principe d'économie : La description se fait selon une procédure qui doit être organisée de telle sorte que le

résultat en soit le plus simple possible, et qui doit être arrêtée quand elle ne conduit plus à une simplification ultérieure.

Principe de réduction : Chaque opération de la procédure doit être continuée ou répétée jusqu'à ce que la description soit épuisée, et doit, à chaque stade, conduire à l'enregistrement des objets dont le nombre est le plus petit possible.

Les grandeurs inventoriées à chaque stade de l'analyse seront appelées *éléments*. En ce qui concerne l'analyse elle-même, nous pouvons donner une *formulation plus précise du principe de réduction :*

Toute analyse (ou tout complexe d'analyses) dans laquelle on enregistre des fonctifs avec une fonction donnée comme base d'analyse doit être organisée de telle sorte qu'elle conduise à l'enregistrement d'éléments en nombre le plus petit possible.

Pour satisfaire à cette exigence, on doit disposer d'une méthode qui permette, dans des conditions précisément fixées, de *réduire* deux grandeurs à une seule ou, comme on dit plus souvent, d'*identifier* deux grandeurs l'une à l'autre (1). Soit un texte divisé en phrases qui sont divisées en propositions, elles-mêmes divisées en mots ; si l'on dresse un inventaire dans chaque division, on pourra toujours constater qu'il y a en plusieurs endroits du texte

(1) Sous sa dernière forme, la théorie présuppose sur ce point une analyse approfondie du concept d'*identité linguistique*. Il en a été traité de plusieurs points de vue dans des textes récents (par exemple par F. de Saussure, *Cours*, 2e éd., p. 150 *sqq.*, et, sur la base de la hiérarchie des types de Russell, par A. Penttilä (*Actes du IVe Congrès international de linguistes*, Copenhague, 1938, p. 160 *sqq.*) en accord avec U. Saarnio, *Untersuchungen zur symbolischen Logik* (*Acta philosofica Fennica* I, Helsingfors, 1935) ; et par Penttilä et Saarnio dans *Erkenntnis* IV, 1934, p. 28 *sqq.*). Les résultats provisoires qui ont été obtenus suffisent à montrer combien il est difficile d'arriver à la méthode par définitions formelles, et qu'il est plus simple d'y parvenir au moyen du concept de *réduction*. On peut donc ici écarter le problème de l'identité comme une complication superflue.

la « même » phrase, la « même » proposition, le « même » mot : on peut donc dire que chaque phrase, chaque proposition et chaque mot apparaissent en plusieurs exemplaires. Nous dirons que ce sont des *variantes* de grandeurs qui sont, elles, des *invariantes*. On voit du reste immédiatement que les fonctions aussi bien que les grandeurs ont ainsi des variantes, de sorte que la distinction entre variantes et invariantes est valable pour les fonctifs en général. A chaque stade de l'analyse nous devons pouvoir inférer de variantes à invariantes au moyen d'une méthode spécialement conçue qui fixe les critères nécessaires pour une telle réduction.

Lorsqu'il s'agit des invariantes du degré supérieur du plan de l'expression, c'est-à-dire de ce qu'on appelle les phonèmes de la langue parlée dans les théories admises jusqu'à présent, la linguistique moderne a prêté une certaine attention à cette question et a essayé d'élaborer une telle méthode de réduction. Dans la plupart des cas, on en est pourtant resté à une définition réaliste et plus ou moins vague du phonème qui ne fournit aucun critère objectif applicable en cas de doute. Des efforts précis ont été faits dans deux écoles pour essayer d'élaborer une méthode objective de réduction : l'école de Londres autour de Daniel Jones, et l'école de phonologie issue du Cercle de Prague animée par le regretté N. S. Troubetzkoy. Les méthodes de réduction qu'elles ont construites montrent à la fois une ressemblance caractéristique et une différence intéressante.

La ressemblance consiste en ce qu'aucune des deux écoles ne reconnaît que la condition nécessaire à l'établissement d'un inventaire est une analyse fonctionnelle du texte. La méthode est inductive (cf. chapitre 4), elle considère que le donné est une masse de sons qu'il s'agit de grouper en classes de sons appelées phonèmes. En principe, ce groupement doit donc se faire sans tenir compte des paradigmes que composent les sons. Par une curieuse inconséquence, les deux écoles partent néanmoins d'une analyse sommaire de l'inventaire des sons de la langue

en catégories en traitant des voyelles et des consonnes chacune de leur côté, mais, puisque voyelles et consonnes ne constituent pas des catégories définies par des fonctions linguistiques, on cherche à les définir au moyen de prémisses non linguistiques (physiologiques ou physiques). Par contre, avant le commencement de l'opération, ni la catégorie des voyelles ni celle des consonnes n'est analysée en sous-catégories sur la base de relations (c'est-à-dire selon leur « place » dans la syllabe).

Cette similarité des deux écoles n'a rien de surprenant, car la méthode déductive que nous avons esquissée (cf. chapitre 4) n'a pas encore été pratiquée jusqu'à présent en linguistique.

Au contraire, l'intérêt méthodologique que provoque la différence entre les procédés des deux écoles n'est pas mince. Toutes deux s'accordent à voir quelque chose de caractéristique dans le fait que les phonèmes, contrairement aux variantes, ont une fonction *distinctive* : l'échange d'un phonème contre un autre phonème peut provoquer une différence de contenu (par exemple, *rat - rit*), alors qu'il n'en est pas de même si l'on échange une variante contre une autre variante du même phonème (par exemple, deux prononciations différentes, l'une ouverte, l'autre fermée, du *a* dans *rat*). Les phonologues de Prague fondent leur définition sur ce critère, en disant qu'une opposition entre phonèmes est une opposition distinctive (1). L'école de Londres suit une autre voie. D. Jones souligne, il est vrai, que les phonèmes sont distinctifs, mais il se refuse à inclure ce trait dans la définition du phonème, parce qu'il y a des oppositions de phonèmes qui ne sont pas susceptibles de provoquer une différence de contenu, les phonèmes en question ne pouvant en aucun cas être échangés dans un même mot,

(1) *Actes du I^er^ Congrès international de linguistes*, Leiden, s. a., p. 33. *Travaux du Cercle linguistique de Prague* IV, 1931, p. 311. N. S. TROUBETZKOY, *Grundzüge der Phonologie* (*Travaux du Cercle linguistique de Prague* VII, 1939, p. 30).

c'est-à-dire à une même « place » dans la chaîne ; il en est ainsi de *h* et *ŋ* en anglais (1). Cette difficulté vient de ce que la théorie de Jones ne reconnaît pas que les phonèmes peuvent s'opposer du seul fait de leur appartenance à des catégories différentes (exception faite de la différence entre voyelles et consonnes). On ne considère pas comme critère distinctif suffisant le fait que *h* et *ŋ*, qui ne peuvent être qu'initial et final respectivement dans une syllabe, se trouvent chacun de leur côté en opposition distinctive avec d'autres phonèmes qui peuvent occuper la même « place » (*hat - cat, sing - sit*). C'est pour cette raison que l'école de Londres cherche à faire abstraction du caractère pertinent de la fonction distinctive pour se fonder — en théorie du moins — sur la « place » du phonème, de sorte que deux sons qui peuvent occuper la même « place » appartiennent toujours à deux phonèmes différents (2). Il est pourtant évident que ce procédé crée de nouvelles difficultés, puisque les variantes peuvent aussi apparaître à la même « place » (comme dans *rat,* le *a* fermé et le *a* ouvert). Pour éliminer cette difficulté, il faut alors introduire à côté du phonème le concept de *variphone,* dont les rapports avec le phonème ne sont pas très clairs. Comme tout nouvel exemplaire d'un phonème est nécessairement une nouvelle variante, chaque phonème aura des variantes dans une même « place » : il s'ensuit que tout phonème doit être un *variphone*. Il semble toutefois, bien que cela ne soit pas exprimé explicitement, que l'on ne puisse concevoir les *variphones* différant entre eux que par leur opposition distinctive (3).

---

(1) D. JONES, *Travaux du Cercle linguistique de Prague* IV, 1931, p. 77 *sqq*. D. JONES, *An Outline of English Phonetics,* 5e éd., Cambridge, 1936, p. 49 *sqq*.

(2) D. JONES, *Le maître phonétique,* 1929, p. 43 *sqq., Travaux du Cercle linguistique de Prague* IV, p. 74 *sqq*.

(3) D. JONES, *Proceedings of the International Congress of Phonetic Sciences* (*Archives néerlandaises de phonétique expérimentale* VIII-IX, 1933), p. 23.

La tentative de l'école de Londres de se libérer de la notion d'opposition distinctive est instructive. Elle a sans doute été effectuée dans l'espoir de trouver un fondement plus sûr dans la phonétique pure et d'éviter ainsi de recourir à une analyse de contenu où la distinction entre différences et ressemblances risque d'être dangereuse, parce que la méthode d'analyse y est moins développée et que les critères objectifs y semblent plus difficiles à atteindre. On a visiblement eu le même sentiment dans le Cercle de Prague, puisqu'on a voulu s'en tenir à ce que l'on appelle « différenciation des significations intellectuelles ». Mais le Cercle de Prague a indubitablement raison de conserver le critère distinctif comme trait pertinent. La tentative de l'école de Londres illustre les difficultés insurmontables qui ne manquent pas de surgir si on néglige ce trait. L'affirmation de ce principe est le mérite principal du Cercle de Prague, même si, par ailleurs, on doit faire de sérieuses réserves sur tous les points de la théorie et de la pratique de ce qu'on appelle la phonologie.

L'expérience que l'on a des méthodes de réduction déjà essayées semble montrer qu'il est nécessaire de considérer le facteur distinctif comme pertinent pour l'enregistrement des invariantes et pour la distinction entre invariantes et variantes. On rencontre une différence entre invariantes dans le plan de l'expression quand il s'y trouve une corrélation (par exemple, entre *a* et *i* dans *rat* - *rit*) à laquelle correspond une corrélation dans le plan du contenu (celle qu'il y a entre les grandeurs du contenu 'rat' et 'rit') de telle sorte qu'il existe une *relation* entre la corrélation de l'expression et la corrélation du contenu. Cette relation est la conséquence immédiate de la fonction sémiotique, de la solidarité entre la forme de l'expression et la forme du contenu.

Certaines recherches de la linguistique traditionnelle se sont donc rapprochées ces temps derniers de la reconnaissance de ce fait ; mais on ne l'a fait sérieusement qu'à propos des figures du plan de l'expression. Cependant,

pour la compréhension de la structure de la langue comme pour l'élaboration de l'analyse, il est extrêmement important de voir que ce principe doit être étendu également à toutes les autres invariantes de la langue quel que soit leur degré ou leur place dans le système. Il est valable pour toutes les grandeurs de l'expression, quelle que soit leur étendue, et non seulement pour les grandeurs minimales ; et il est valable aussi bien pour le plan du contenu que pour le plan de l'expression. Ce n'est là en réalité que la conséquence logique de la reconnaissance du principe pour les figures de l'expression.

Si, au lieu de considérer les figures, on considère maintenant les signes — non pas un signe isolé, mais deux ou plusieurs signes en corrélation mutuelle — on trouvera qu'il y a toujours une relation entre une corrélation de l'expression et une corrélation du contenu. L'absence d'une telle relation est justement la preuve du fait qu'on est en présence non de deux signes différents, mais de deux variantes du même signe. Si, en échangeant deux expressions de propositions, on provoque par là un échange correspondant entre deux contenus de propositions différents, on a deux propositions différentes dans l'expression et, dans le cas contraire, où l'on obtient deux variantes de propositions dans l'expression, deux exemplaires différents d'une et même expression d'une proposition. Il en est de même pour les expressions de mots et les expressions de tous signes, et également pour les figures, quelle que soit leur étendue, par exemple pour les syllabes. La différence entre les signes et les figures réside, de ce point de vue, seulement dans le fait que, tant qu'il s'agit de signes, ce sera toujours la même différence de contenu qui sera provoquée par une même différence d'expression, alors que, pour les figures, une même différence d'expression pourra provoquer selon les cas des échanges différents entre les grandeurs du contenu (comme par exemple *rat - rit, pas - pis, las - lis*).

La relation constatée est en outre réversible, en ce sens que la distinction entre invariantes et variantes, dans

le plan du contenu, doit s'effectuer selon le même critère : il n'existe deux invariantes différentes du contenu que si leur corrélation a une relation par rapport à une corrélation de l'expression. Dans la pratique, il existe donc deux invariantes distinctes du contenu si leur échange peut entraîner un échange correspondant dans le plan de l'expression. Ce fait est tout particulièrement évident lorsqu'il s'agit de signes : lorsque, par exemple, l'échange de deux expressions de propositions entraîne un échange de deux contenus de propositions, l'échange des deux contenus de propositions entraînera aussi un échange des deux expressions de propositions ; c'est le même phénomène, vu simplement du côté opposé.

Il s'ensuit inévitablement que, grâce à cette épreuve d'échange, on doit pouvoir, dans le plan du contenu aussi bien que dans celui de l'expression, enregistrer des figures composant les contenus de signes. Exactement comme dans le plan de l'expression, l'existence de figures n'y sera qu'une conséquence logique de l'existence des signes. C'est pourquoi on peut prévoir avec certitude qu'une telle analyse est possible. Il faut d'ailleurs ajouter tout de suite qu'il est d'une extrême importance de la mener à bien, car c'est là la condition nécessaire d'une description exhaustive du contenu. Une telle description suppose que les signes — qui sont en nombre illimité — sont aussi susceptibles, en ce qui concerne leur contenu, d'être expliqués et décrits à l'aide d'un nombre limité de figures. L'exigence de réduction est ici la même que celle qui s'applique au plan de l'expression : plus le nombre de figures du contenu est réduit, mieux il est possible de satisfaire à l'exigence de la description la plus simple possible du principe d'empirisme.

Une telle analyse en figures de contenu n'a été ni réalisée ni même tentée en linguistique jusqu'à ce jour, bien que l'analyse correspondante en figures de l'expression soit aussi ancienne que l'invention de l'écriture alphabétique (pour ne pas dire plus ancienne : l'invention de l'alphabet suppose en effet une telle analyse de l'ex-

pression). Cette inconséquence a eu les suites les plus funestes : confronté avec le nombre illimité des signes, on a vu dans l'analyse du contenu une tâche insoluble, un travail de Sisyphe, un sommet à jamais inaccessible.

La manière de procéder sera pourtant exactement la même pour le plan du contenu que pour celui de l'expression. De même qu'en poursuivant l'analyse fonctionnelle on peut résoudre le plan de l'expression à des composantes qui contractent des relations mutuelles (ainsi que cela s'est produit expérimentalement tant dans l'invention de l'alphabet que dans les théories modernes du phonème), on doit aussi, par une analyse semblable, résoudre le plan du contenu à des composantes contractant des relations mutuelles qui sont plus petites que les contenus minimaux de signes.

Imaginons que, au stade de l'analyse du texte où certaines chaînes (comme, par exemple, des expressions de mots dans une langue de structure courante) sont divisées en syllabes, on enregistre les syllabes suivantes : *sla, sli, slai, sa, si, sai, la, li, lai.* Au stade suivant, où les syllabes se divisent en parties syllabiques centrales (sélectionnées) et marginales (sélectionnantes) (cf. chapitre 9), l'établissement mécanique de l'inventaire des deux catégories conduirait à enregistrer *a, i, ai* dans la catégorie des parties centrales et *sl, s, l* dans celle des parties marginales. Etant donné que l'on peut interpréter *ai* comme l'unité établie par la relation entre *a* et *i,* et *sl* comme l'unité établie par la relation entre *s* et *l, ai* et *sl* sont exclus de l'inventaire des éléments, où il ne reste plus que *a* et *i, s* et *l,* de sorte que ceux-ci sont aussi définis par leur faculté d'entrer dans les « groupes » mentionnés (le groupe de consonnes *sl* et la diphtongue *ai*). Il importe de remarquer que cette réduction doit avoir lieu lors de l'opération même au cours de laquelle les parties syllabiques centrales et marginales sont enregistrées et ne doit pas être retardée à la prochaine opération au cours de laquelle ces parties seront encore divisées en des parties plus petites ; agir autrement serait manquer à l'exigence

de la procédure la plus simple possible et à celle du résultat le plus simple possible dans chacune des opérations (cf. chapitre 6 et le principe de réduction). Si, par contre, nous étions en présence d'une situation différente dans laquelle, par exemple, la résolution de ces chaînes en syllabes nous donne seulement *slai,* et non plus *sla, sli, sa, si, sai, la, li, lai,* alors la réduction de syllabes par résolution en parties syllabiques ne pourrait pas être poursuivie, et la suite de la réduction devait être remise à l'opération suivante, au cours de laquelle les parties syllabiques feraient l'objet d'une division ultérieure. Si nous avions eu *slai, sla* et *sli,* et pas *sai, sa, si, lai, la, li* au stade de la procédure que nous avons envisagé, nous aurions pu résoudre *ai* mais non *sl.* (Si nous avions eu *slai* et *sla,* mais non *sli,* la résolution n'aurait pu avoir lieu et *ai* et *a* auraient dû être enregistrées comme deux invariantes distinctes. Enfreindre cette règle conduirait entre autres choses à cette absurdité que, dans une langue possédant les syllabes *a* et *sa,* mais aucune syllabe *s,* non seulement *a* mais aussi *s* seraient enregistrées comme invariantes distinctes dans l'inventaire des syllabes.)

En principe, il y a dans cette manière de procéder un élément de généralisation. La réduction ne peut être opérée que si l'on généralise, d'un cas à l'autre, sans risque de contradiction. On pourrait apporter à notre exemple-type la modification selon laquelle une réduction de *sl* en groupe n'est possible que dans certains cas, étant donné qu'un contenu différent est lié à la syllabe *sla* sans résolution de *sl* et à la même syllabe où *sl* est résolu ; il en résulterait que *sl* est un élément du même rang que *s* et *l.* Dans plusieurs langues bien connues (en anglais, par exemple) la grandeur *t ʃ* peut être résolue en *t* et *ʃ,* de sorte que cette résolution soit généralisée sans contradiction dans tous les cas. En polonais, au contraire, *tʃ* est une grandeur indépendante du même rang que *t* et *ʃ,* et ces deux derniers peuvent aussi entrer dans un groupe *t ʃ* (fonctionnellement différent de *tʃ*) : les deux mots *trzy,* 'trois', et *czy,* 'ou', 'si', ne diffèrent de pro-

nonciation que parce que le premier a *t ʃ* et le second *tʃ* (1).

C'est pour cette raison qu'il est important, sur le plan pratique, de recourir à un *principe de généralisation* particulier. Son importance pratique se manifeste d'ailleurs en plusieurs autres points de la théorie ; aussi doit-il être considéré comme un de ses principes généraux. Nous pensons qu'il est possible de prouver que ce principe a toujours implicitement joué un rôle dans la recherche scientifique, bien qu'il n'ait à notre connaissance jamais été formulé. Le principe est le suivant :

Si un objet admet univoquement une solution, et si un autre objet admet équivoquement la même solution, alors la solution est généralisée et appliquée à l'objet équivoque.

On peut donc formuler ainsi la règle des réductions qui ont été discutées ci-dessus :

Des grandeurs qui, en application du principe de généralisation, peuvent être enregistrées de façon univoque comme des unités complexes comprenant exclusivement des éléments enregistrés au cours de la même opération, ne doivent pas être enregistrées comme éléments.

Dans le plan du contenu, cette règle devra être appliquée exactement de la même manière que dans le plan de l'expression. Si, par exemple, l'inventaire établi mécaniquement à un stade donné de la procédure conduit à l'enregistrement des grandeurs de contenu : 'taureau', 'vache', 'homme', 'femme', 'garçon', 'fille', 'étalon', 'jument', 'bœuf', 'humain', 'enfant', 'cheval', 'il' et 'elle', les grandeurs 'taureau', 'vache', 'homme', 'femme',

(1) L. BLOOMFIELD, *Language*, New York, 1933, p. 119. George L. TRAGER, *Acta Linguistica* I, 1939, p. 179. En analysant à fond le système de l'expression en polonais selon notre point de vue, on verrait probablement d'autres différences entre les deux cas ; cela n'infirme pourtant en rien le principe, non plus que son application à un stade donné de l'analyse. Il en est de même de l'exemple-type de D. Jones : *h* et *ŋ*.

'garçon', 'fille', 'étalon' et 'jument' doivent être éliminées de l'inventaire des éléments, puisqu'on peut les interpréter univoquement comme des unités de relation qui comprennent exclusivement 'il' ou 'elle' d'une part et d'autre part, respectivement, 'bœuf', 'humain', 'enfant', 'cheval'. Ici comme dans le plan de l'expression, le critère est l'épreuve d'échange par laquelle on constate une relation entre une corrélation d'un plan et une corrélation d'un autre plan. De même qu'un échange entre *sai, sa* et *si* peut entraîner un échange de trois contenus différents, l'échange des grandeurs de contenu 'taureau', 'il' et 'bœuf', peut entraîner l'échange de trois expressions différentes. 'Taureau' = 'il-bœuf' sera différent de 'vache' = 'elle-bœuf', tout comme *sl* l'est de *fl* par exemple ; 'taureau' = 'il-bœuf' sera tout aussi différent de 'étalon' = 'il-cheval' que *sl* le sera de *sn* : il suffit qu'un seul élément soit échangé avec un autre pour provoquer dans un cas comme dans l'autre un échange dans l'autre plan de la langue.

Dans les exemples auxquels nous avons eu recours précédemment (division de phrases en propositions, et de propositions en mots ; division de groupes de syllabes en syllabes, et ces dernières en parties de syllabes, et partant de là en plus petites figures), nous avons provisoirement agi selon les conceptions traditionnelles comme si le texte ne consistait qu'en une ligne de l'expression ; nous sommes amenés à comprendre (cf. chapitre 13) qu'après la division du texte en ligne de l'expression et ligne du contenu, ces deux lignes doivent se diviser chacune selon un principe commun. Il en résulte que cette division doit être menée aussi loin dans ces deux lignes, c'est-à-dire le plus loin possible. De même que par une division continue de la ligne de l'expression, on arrive tôt ou tard à une frontière à partir de laquelle des inventaires limités succèdent à des inventaires illimités, inventaires qui sont encore constamment réduits par des opérations ultérieures (cf. chapitre 12), il en sera de même de la ligne du contenu quand l'analyse en sera faite. On

peut dire que, dans la pratique, l'analyse des figures du plan de l'expression se fait par résolution des grandeurs qui entrent dans des inventaires illimités (des expressions de mots, par exemple) en grandeurs qui entrent dans des inventaires limités, résolution que l'on continue jusqu'à ce qu'on obtienne les inventaires les plus limités. Il en sera de même pour l'analyse des figures du plan du contenu. Alors que l'inventaire des contenus de mots n'est pas limité, les signes minimaux, dans les langues de structure courante, se partagent (sur la base de différences relationnelles) en quelques inventaires illimités (sélectionnés) (comme les inventaires des contenus de racines), et d'autres inventaires (sélectionnants) limités (tels que ceux qui comprennent des contenus de suffixes de dérivation et de désinences flexionnelles, c'est-à-dire des dérivatifs et des morphèmes). Le procédé consiste donc pratiquement à analyser les grandeurs qui entrent dans des inventaires illimités en grandeurs qui entrent dans des inventaires limités. On voit que ce principe a déjà été partiellement appliqué dans l'exemple proposé ci-dessus : tandis que 'bœuf', 'humain', 'enfant' et 'cheval' restent provisoirement dans des inventaires illimités, 'il' et 'elle', en leur qualité de pronoms, rentrent dans une catégorie spéciale définie relationnellement et qui a un nombre limité d'éléments. Notre tâche consistera donc à poursuivre l'analyse jusqu'à ce que tous les inventaires soient aussi restreints que possible.

Par cette réduction de grandeurs du contenu en « groupes », le contenu d'un signe simple se trouve identique à celui d'une chaîne de contenus de signes qui contractent des relations mutuelles données. Les définitions qui rendent compte des mots dans un dictionnaire unilingue sont en principe de cette nature, bien que les dictionnaires jusqu'ici ne se soient pas donné pour but la réduction ; c'est pourquoi ils n'offrent pas de définitions qui puissent être reprises dans une analyse systématique. Mais ce qui est établi comme équivalent d'une grandeur donnée ainsi réduite, c'est en réalité

la *définition* de cette grandeur, formulée dans la langue et dans le plan même de cette grandeur. Nous ne voyons, sur ce point non plus, aucun obstacle à nous servir de la même terminologie pour les deux plans ; et à employer aussi le terme de définition lorsque l'expression du mot *taureau* est analysée comme composée de la consonne *t*, de la voyelle *ɔ*, de la consonne *r* et de la voyelle *o*. Ceci nous amène à la définition de la définition : par *définition* nous entendons une division soit du contenu d'un signe, soit de l'expression d'un signe.

On peut souvent augmenter l'efficacité de la réduction de grandeurs à des groupes d'éléments en enregistrant des *connectifs* considérés en tant que tels. Par *connectif*, nous entendons un fonctif qui dans certaines conditions est solidaire d'unités complexes d'un degré donné. Dans la pratique, les connectifs sont souvent (mais pas toujours) identiques dans le plan de l'expression à ce que l'on avait coutume d'appeler en linguistique voyelles de liaison ; ils en diffèrent toutefois par la précision de leur définition. La voyelle qui se trouve en anglais devant la désinence de flexion dans *fishes* peut être enregistrée comme un connectif. Dans le plan du contenu, les conjonctions seront très souvent des connectifs, ce qui, dans des langues de structure donnée, peut devenir d'une importance décisive pour l'analyse et pour l'enregistrement des inventaires de phrases et de propositions. De ce fait, on pourra la plupart du temps, dès la division des phrases, parvenir non seulement à la résolution des phrases complexes en propositions simples, mais aussi à la réduction à travers l'inventaire tout entier, d'une proposition principale et d'une proposition subordonnée données en une seule proposition ayant les deux possibilités fonctionnelles. La proposition principale (ou sélectionnée) et la proposition subordonnée (ou sélectionnante) ne formeront plus alors deux sortes de propositions, mais deux sortes de « fonctions de proposition » ou deux variantes propositionnelles. Ajoutons qu'un ordre spécifique des mots, dans certaines sortes de subor-

données, peut être enregistré comme le *signal* de ces variantes de proposition qui ne font ainsi nul obstacle à l'opération de réduction. — Le sort qui frappe ici deux des piliers principaux de la syntaxe classique : la proposition principale et la proposition subordonnée, qui sont de cette façon réduites à de simples variantes, atteindra également quelques-unes de ses autres assises. Dans les structures linguistiques les plus courantes, le sujet et l'attribut deviendront des variantes d'un seul nom (d'une seule jonction, etc.) ; dans les langues sans cas régime, l'objet deviendra une variante qui leur sera identique, et dans les langues qui en possèdent un et où il a aussi d'autres fonctions, l'objet deviendra une simple variante de ce cas. Autrement dit, la classification des fonctifs en invariantes et variantes que nous sommes en train d'établir ébranlera la base de la bifurcation traditionnelle de la linguistique en morphologie et syntaxe.

L'enregistrement de la relation entre la corrélation de l'expression et celle du contenu doit donc être effectuée dans les deux plans pour toutes les grandeurs du texte. La pertinence du facteur distinctif sera valable pour tout établissement d'inventaire. La corrélation d'un plan qui contracte une relation avec une corrélation de l'autre plan de la langue sera appelée *commutation.* Ceci n'est qu'une définition pratique ; dans la théorie, nous nous efforçons d'obtenir une formulation plus abstraite et plus générale. Tout comme on peut imaginer une corrélation — et un échange à l'intérieur d'un paradigme — contractant une relation avec une corrélation correspondante — et à un échange correspondant à l'intérieur d'un paradigme —, dans l'autre plan de la langue, on peut aussi imaginer une relation — et une transposition à l'intérieur d'une chaîne — contractant une relation avec une relation correspondante — et à une transposition correspondante à l'intérieur d'une chaîne — dans l'autre plan de la langue. Dans ce cas, nous parlerons de *permutation.* Il y a souvent permutation entre des signes d'étendue relativement grande. Les *mots* peuvent être

définis simplement comme les signes minimaux entre lesquels il y a permutation aussi bien dans l'expression que dans le contenu. Nous choisissons de désigner la commutation et la permutation sous le terme commun de *mutation*. Du moment où les dérivés de même degré appartenant à un même processus ou à un même système sont dits constituer un *rang*, nous définissons la mutation comme la fonction existant entre les dérivés de premier degré d'une même classe et contractant une relation avec une fonction entre d'autres dérivés de premier degré d'une même classe et appartenant au même rang. La *commutation* sera donc une mutation entre les membres d'un paradigme et la *permutation* une mutation entre les parties d'une chaîne.

Par *substitution* nous désignerons l'absence de mutation entre les membres d'un paradigme. La substitution est donc pour nous le contraire de la commutation. Il résulte des définitions que certaines grandeurs n'ont ni commutation ni substitution mutuelles ; ce sont les grandeurs qui n'entrent pas dans un même paradigme, comme par exemple une voyelle et une consonne, ou *b* et *ŋ*, dans l'exemple de Jones mentionné ci-dessus.

Les *invariantes* sont alors des corrélats à commutation mutuelle, et les *variantes* des corrélats à substitution mutuelle.

La structure spécifique d'une langue, les traits qui la caractérisent par opposition à d'autres langues, la différencient d'elles, la leur font ressembler, déterminant ainsi sa place dans la typologie des langues, ces traits donc sont établis quand on précise quelles catégories définies relationnellement la langue comporte et quel nombre d'invariantes entrent dans chacune d'elles. Le nombre d'invariantes à l'intérieur de chaque catégorie est fixé par l'épreuve de commutation. Ce que, en accord avec Saussure, nous avons appelé la forme linguistique et qui, de manière différente d'une langue à l'autre, pose ses frontières arbitraires dans un continuum de sens en lui-même amorphe, repose exclusivement sur cette struc-

ture. Tous les cas que nous avons cités (cf. chapitre 13) sont autant d'exemples de la pertinence de l'épreuve de commutation : le nombre des désignations de couleurs, de nombres, de temps, le nombre d'occlusives et de voyelles, tout cela et bien d'autres choses encore est fixé selon cette voie. Les grandeurs de contenu 'arbre' et 'bois' (matière) qui sont des variantes en danois, sont des invariantes en français et en allemand, les grandeurs de contenu 'bois' (matière) et 'bois' (petite forêt) qui en danois sont des invariantes, sont des variantes en français, et les grandeurs de contenu 'forêt' et 'bois' sont des invariantes en français alors qu'elles sont des variantes en danois et en allemand. Le seul critère qui permette de l'établir est l'épreuve de commutation.

Si la grammaire traditionnelle a souvent transféré aveuglément les catégories latines et les membres des catégories aux langues européennes modernes, comme cela a été fait pour le danois (1), c'est parce que l'on n'avait pas compris que l'épreuve de commutation est pertinente pour l'analyse du contenu linguistique. Si on traite celui-ci sans tenir compte de la commutation, en pratique c'est la même chose que de le considérer sans tenir compte de sa relation avec l'expression linguistique, relation donnée par la fonction sémiotique. Par réaction contre cet état de choses, on a été amené récemment à exiger une méthode grammaticale qui prendrait l'expression comme point de départ pour atteindre ensuite le contenu (2). Depuis la découverte de toute la portée de la commutation, il apparaît que cette exigence a été formulée de manière imprécise. Il est tout aussi légitime d'exiger que le plan du contenu soit le point de départ d'une analyse du plan de l'expression. Que l'on s'intéresse plus spécia-

(1) Sur ce sujet on peut voir, entre autres, H. G. WIWEL, *Synspunkter for dansk sproglære,* Copenhague, 1901, p. 4.

(2) Ainsi, notamment, par l'auteur (L. HJELMSLEV, *Principes de grammaire générale, Det Kgl. Danske Videnskabernes Selskab, Hist-filol. Medd.* XVI, 1, Copenhague, 1928, surtout p. 89).

lement à l'expression ou au contenu, on ne comprend rien à la structure de la langue si on ne tient pas compte avant tout de l'interaction des deux plans. L'étude de l'expression et celle du contenu sont toutes les deux étude de la relation entre expression et contenu ; ces deux disciplines se supposent mutuellement, sont interdépendantes, et les séparer serait une erreur grave. Comme nous l'avons déjà remarqué (cf. chapitres 9 à 11), l'analyse doit être fondée sur les fonctions.

15. SCHEMA ET USAGE LINGUISTIQUES

Le linguiste doit autant s'attacher aux ressemblances qu'aux différences des langues ; ce sont là deux aspects complémentaires du même phénomène. La ressemblance entre les langues réside dans le principe même de leur structure ; leur différence provient de l'exécution *in concreto* de ce principe. C'est donc dans le langage et dans la structure interne des langues que se trouvent à la fois leurs ressemblances et leurs différences ; ni les unes ni les autres ne reposent sur quelque facteur étranger au langage. Dans les langues, ressemblances et différences appartiennent à ce que, avec Saussure, nous avons appelé la forme, et non à la substance qui est formée. A priori, on pourrait peut-être supposer que le sens qui s'organise appartient à ce qui est commun à toutes les langues, et donc à leurs ressemblances ; mais ce n'est qu'une illusion, car il prend forme de manière spécifique dans chaque langue ; il n'existe pas de formation universelle, mais seulement un principe universel de formation. Le sens en lui-même est informe, c'est-à-dire non soumis en lui-même à une formation, mais susceptible d'une formation quelconque. Si limites il y a ici, elles se trouvent dans la formation et non pas dans le sens. C'est pourquoi le sens lui-même est inaccessible à la connaissance, puisque la condition de toute connaissance est une analyse, de quelque nature qu'elle soit. Le sens ne peut donc être

reconnu qu'à travers une formation, sans laquelle il n'a pas d'existence scientifique.

C'est pour cette raison qu'il est impossible de prendre le sens, que ce soit celui de l'expression ou celui du contenu, pour base de description linguistique. Une telle tentative ne serait possible que sur la base d'une formation du sens établie a priori une fois pour toutes et qui, quelle que soit sa structure, serait incongrue à la plupart des langues. C'est pourquoi la construction d'une grammaire sur des systèmes ontologiques spéculatifs est tout aussi vouée à l'échec que la construction de la grammaire d'une langue donnée sur une autre langue.

On ne peut donc non plus introduire d'avance une description de la substance comme base de la description linguistique ; mais la description de la substance présuppose, au contraire, la description de la forme linguistique. Le vieux rêve d'un système universel de sons et d'un système universel de contenu (système de concepts) est de ce fait irréalisable, et n'aurait de toute façon aucune prise sur la réalité linguistique. Il n'est certainement pas superflu, devant certaines survivances de la philosophie médiévale qui ont réapparu récemment, de préciser que des types universaux de sons ou un schéma éternel de concepts ne peuvent pas être établis avec des méthodes empiriques. Les différences entre les langues ne proviennent pas des réalisations différentes d'un type de substance, mais des réalisations différentes d'un principe de formation ou, en d'autres termes, de différentes formes par rapport à un sens identique mais amorphe.

Les considérations que nous avons été amenés à faire à la suite de la distinction établie par Saussure entre forme et substance conduisent à reconnaître que la langue est une forme et qu'il existe en dehors de cette forme une matière non linguistique, la « substance » saussurienne — le sens, qui contracte une fonction avec cette forme. Alors qu'il revient à la linguistique d'analyser la forme des langues, il sera tout aussi naturel que les autres sciences en analysent le sens ; en projetant les

résultats de la linguistique sur les résultats de ces autres sciences, on aura la projection de la forme linguistique sur le sens dans une langue donnée. Etant donné que la formation linguistique du sens est arbitraire, c'est-à-dire qu'elle se fonde non sur le sens mais sur le principe même de la forme et sur les possibilités qui découlent de sa réalisation, ces deux descriptions, linguistique et non linguistique, doivent être faites indépendamment l'une de l'autre.

Pour préciser cette attitude de façon plastique et concrète, il est peut-être souhaitable d'indiquer quelles sont les disciplines scientifiques auxquelles échoit la description du sens, d'autant plus que la linguistique actuelle manifeste à cet égard une imprécision ayant de profondes racines dans une certaine tradition. Nous attirerons ici l'attention sur deux facteurs :

a) Selon le premier (que nous indiquons en observant à dessein une attitude agnostique vis-à-vis de certains points litigieux de la philosophie moderne), la description du sens doit être conçue, tant pour l'expression que pour le contenu linguistique, comme revenant essentiellement à la *physique* et à l'*anthropologie* (sociale). Nous énonçons cela sans prendre de position spéciale par rapport à certains points de contestation en philosophie moderne. La substance des deux plans peut être considérée en partie comme constituée d'objets physiques (les sons dans le plan de l'expression et les choses dans le plan du contenu), et en partie comme la conception que le sujet parlant a de ces objets ; il faudrait donc effectuer, pour les deux plans, une description physique et une description phénoménologique du sens.

b) Une description exhaustive du sens linguistique doit être réalisée, grâce à une collaboration de toutes les sciences non linguistiques ; de notre point de vue, elles traitent toutes, sans exception, d'un contenu linguistique.

Avec la justification toute relative que donne l'adoption d'un point de vue particulier, nous sommes conduits

à voir l'ensemble des disciplines scientifiques centrées autour de la linguistique. Nous nous trouvons devant une simplification qui consiste à réduire les objets scientifiques à deux espèces fondamentales : langages et non-langages, et à voir une dépendance, une fonction entre eux.

Nous aurons plus tard l'occasion de discuter de la nature de cette fonction entre langages et non-langages et de ses rapports d'implication et de présupposition ; nous serons alors amenés à élargir et à modifier la perspective dessinée ici. Ce que nous disons à ce sujet, et principalement sur la forme et la substance saussurienne, n'est que provisoire.

De ce point de vue, on doit donc conclure que, tout comme les autres disciplines scientifiques peuvent et doivent analyser le sens linguistique sans prendre la forme linguistique en considération, la linguistique peut et doit analyser la forme linguistique sans se préoccuper du sens qui s'y rattache dans les deux plans. Alors que le sens du contenu et celui de l'expression doivent être considérés comme décrits de manière adéquate et suffisante par les sciences non linguistiques, c'est à la linguistique qu'il revient spécifiquement de décrire la forme linguistique et de rendre possible sa projection sur les objets extra-linguistiques qui, pour le linguiste, sont la substance de cette forme. La tâche principale de la linguistique est donc de construire une science de l'expression et une science du contenu sur des bases internes et fonctionnelles, sans admettre de données phonétiques ou phénoménologiques dans la science de l'expression ni de données ontologiques ou phénoménologiques dans la science du contenu (ce qui ne veut pas dire naturellement qu'on néglige les prémisses épistémologiques sur lesquelles toute science se fonde). Il se constituerait ainsi, en réaction contre la linguistique traditionnelle, une linguistique dont la science de l'expression ne serait pas une phonétique et dont la science du contenu ne serait pas une sémantique. Une telle science serait alors une algèbre de la langue qui

opérerait sur des grandeurs non dénommées — c'est-à-dire dénommées arbitrairement, sans qu'il existe pour elles de désignations naturelles — et qui n'acquerraient de désignations motivées que par leur rattachement à la substance.

Confrontée à cette tâche essentielle, dont la solution a été presque complètement négligée jusqu'ici dans l'étude des langues, la linguistique verra un vaste domaine de réflexion et de recherche s'ouvrir à elle. En ce qui concerne l'expression linguistique, ce travail a déjà été commencé à notre époque dans des domaines limités (1).

Notre théorie du langage a été inspirée dès l'abord par cette reconnaissance, et elle se propose de constituer cette algèbre immanente de la langue. Pour marquer son désaccord avec les études linguistiques précédentes et son indépendance de principe à l'égard de la substance extra-linguistique, nous lui avons donné un nom particulier qui a d'ailleurs été utilisé dans les travaux préparatoires à la théorie depuis 1936 : nous l'appelons *glossématique*

(1) Une description de catégories de l'expression sur une base purement non phonétique a surtout été faite par L. Bloomfield pour l'anglais et en partie pour d'autres langues (*Language*, New York, 1933, p. 130 *sqq.*), par George L. Trager pour le polonais (*Acta Linguistica* I, 1939, p. 179), par Hans Vogt pour le norvégien (*Norsk tidsskrift for sprogvidenskap* XII, 1942, p. 5 *sqq.*), par H. J Uldall pour le danois (*Proceedings of the Second International Congress of Phonetic Sciences*, Cambridge, 1936, p. 54 *sqq.*) et pour le hottentot (*Africa* XII, 1939, p. 369 *sqq.*), par A. Bjerrum pour le dialecte danois en Fjolde (*Fjoldemålets Lydsystem*, 1944), par J. Kuryłowicz pour le grec ancien (*Travaux du Cercle linguistique de Copenhague* V, 1949, p. 56 *sqq.*), par Knud Togeby pour le français (*Structure immanente de la langue française*, 1951) et par L. Hjelmslev pour le lituanien (*Studi baltici* VI, 1936-37, p. 1 *sqq.*) et pour le danois (*Selskab for nordisk filologi, Årsberetning for 1948-49-50*, pp. 12-23). Ce point de vue apparaît clairement et délibérément dans le *Mémoire sur le système primitif des voyelles*, Leipzig, 1879, de F. de Saussure ; la méthode a été explicitement formulée par son élève A. Sechehaye (*Programme et méthodes de la linguistique théorique*, Paris, 1908, pp. 111, 133, 151).

(de γλῶσσα, 'langue') et entendons par *glossèmes* les formes minimales que la théorie dégage comme bases d'explication, c'est-à-dire les invariantes irréductibles. Une telle dénomination n'aurait pas été nécessaire si le terme de *linguistique* n'avait pas été employé abusivement pour désigner une étude erronée du langage à partir de points de vue transcendantaux qui ne sont pas pertinents.

La distinction établie par Saussure entre « forme » et « substance » n'a pourtant qu'une justification relative, c'est-à-dire qu'elle n'est légitime que du point de vue du langage. « Forme » signifie ici *forme linguistique* et « substance », comme nous l'avons vu, substance linguistique ou *sens*. Dans une acception plus absolue, les concepts de « forme » et de « substance » ont une portée plus générale mais ne peuvent être généralisés sans risque de rendre la terminologie obscure. Il faut naturellement insister tout particulièrement sur le fait que le concept de « substance » ne s'oppose pas au concept de fonction, et qu'il ne peut désigner qu'une totalité fonctionnelle en elle-même, qui se comporte d'une manière définie vis-à-vis d'une « forme » donnée, comportement semblable à celui du sens vis-à-vis de la forme linguistique. Mais l'analyse non linguistique du sens effectuée par les autres sciences conduit aussi, par la nature des choses, à la reconnaissance d'une « forme », comparable en principe à la « forme » linguistique, bien que de nature extra-linguistique. Nous pensons qu'il est possible de supposer que plusieurs des principes généraux que nous avons été amené à adopter au stade initial de la théorie du langage ne sont pas seulement valables pour la linguistique, mais pour toutes les sciences, en particulier le principe de la pertinence exclusive des fonctions dans toute analyse (cf. chapitre 9). Ce qui, d'un point de vue, est « substance » devient « forme » d'un autre point de vue ; cela tient à ce que les fonctifs ne dénotent que les aboutissants ou les points d'intersection des fonctions et que seul le réseau fonctionnel de dépendances

est accessible à la connaissance et possède une existence scientifique, tandis que la « substance », au sens ontologique, reste un concept métaphysique.

L'analyse non linguistique du sens doit donc conduire par déduction (au sens que nous donnons à ce terme) à la reconnaissance d'une hiérarchie extra-linguistique qui contracte une fonction avec la hiérarchie linguistique obtenue par la déduction linguistique.

Nous appellerons la hiérarchie linguistique *schéma linguistique,* et les résultantes de la hiérarchie extra-linguistique *usage linguistique* quand elles se rattachent au schéma linguistique. Nous dirons en outre que l'usage linguistique *manifeste* le schéma linguistique, et appellerons *manifestation* la fonction contractée par le schéma et l'usage. Ces termes n'ont, provisoirement, qu'un caractère opérationnel.

16. VARIANTES DANS LE SCHEMA LINGUISTIQUE

Tant dans le schéma linguistique que dans l'usage linguistique, on peut réduire certaines grandeurs à être des exemplaires de certaines autres (cf. chapitre 14). Un fonctif quelconque du schéma linguistique peut, *à l'intérieur de celui-ci* et sans mettre en cause la manifestation, s'articuler en variantes. Ceci découle de la définition même des variantes (cf. chapitre 14). L'articulation est du reste universelle, non pas particulière (cf. chapitre 11), puisqu'un fonctif quelconque peut toujours être articulé un nombre illimité de fois en un nombre arbitrairement fixé de variantes. C'est pourquoi les variantes, comme les invariantes irréductibles, sont en général virtuelles, au sens que nous avons défini (cf. chapitre 11), tandis que les invariantes réductibles sont seules réalisées.

Dans la science moderne de l'expression, orientée vers la phonétique, on a l'habitude de distinguer entre deux sortes de variantes : les variantes dites « libres », qui sont indépendantes de l'entourage, et les variantes dites « liées » ou « conditionnées » (ou encore « combinatoires », terme que nous ne recommandons pas), qui n'apparaissent dans la chaîne que dans certains entourages. Lorsque l'analyse est exhaustive, on peut dire qu'une grandeur quelconque du plan de l'expression a autant de variantes liées qu'elle a de relations possibles dans la chaîne. On peut dire aussi que, dans les mêmes

conditions, une grandeur quelconque a autant de variantes libres qu'elle a d'exemplaires possibles, étant donné que, pour un enregistrement phonétique de sensibilité suffisante, deux exemplaires du même phonème ne sont jamais exactement identiques. Nous appelerons *variations* les variantes « libres » et *variétés* les variantes « liées ». Les *variations* sont définies comme des variantes combinées, car elles ne sont pas supposées par des grandeurs définies et coexistantes dans la chaîne et elles n'en supposent pas elles-mêmes : les variations contractent une combinaison. Les *variétés* sont définies comme des variantes solidaires, car une variété donnée est toujours supposée par une variété donnée d'une autre invariante dans la chaîne (ou d'un autre exemplaire d'une invariante) et la suppose elle-même ; dans la syllabe *ta* entrent deux variétés de deux invariantes : une variété de *t* qui ne peut apparaître qu'avec *a*, et une variété de *a* qui ne peut apparaître qu'avec *t* ; il y a solidarité entre elles.

La distribution des variantes en deux catégories, que la science moderne de l'expression suggère, est, comme on le voit, extrêmement importante du point de vue fonctionnel ; c'est pourquoi elle doit être faite partout. Etant donné la situation actuelle de la linguistique, il importe de souligner à ce propos qu'une articulation en variantes est tout aussi possible et tout aussi nécessaire dans la science du contenu que dans celle de l'expression. Toutes les significations dites contextuelles manifestent des variétés et toutes les significations spéciales manifestent des variations. Il est en outre important, afin de satisfaire à l'exigence de simplicté, d'insister sur le fait que, dans les deux plans de la langue, l'articulation en variations présuppose l'articulation en variétés, puisqu'une invariante doit d'abord être articulée en variétés et les variétés articulées ensuite en variations : les variations spécifient les variétés. Il semble pourtant possible qu'à une articulation exhaustive en variations on puisse rattacher une articulation en variétés, et ainsi de suite.

Dans la mesure où cela est possible, la spécification est transitive.

Si l'articulation d'une invariante en variétés est poursuivie jusqu'à chaque « position » prise individuellement, on atteint une variété irréductible et l'articulation en variétés est épuisée. Nous dirons qu'une variété est *localisée* lorsqu'elle ne peut plus être articulée en variétés. Si l'on poursuit l'articulation d'une variété localisée en variations jusqu'à atteindre un exemplaire unique, on atteint une variation irréductible et l'articulation en variations est épuisée. Nous appellerons *individu* une variation qui ne peut plus être articulée en variations. On peut éventuellement articuler un individu en variétés selon les « positions » différentes dans lesquelles ce même individu peut apparaître ; dans ce cas, la spécification est transitive.

Le fait qu'une articulation en variantes puisse être épuisée à un stade donné ne contredit pas le caractère virtuel des variantes. Si l'on admet la transitivité de la spécification, l'articulation en variantes est en principe illimitée. Mais, en outre, l'articulation en variantes est, quoique épuisable, illimitée à chaque stade particulier, car le nombre de variantes sera toujours illimité dans un texte illimité, et le nombre d'articulations particulières possibles grâce auxquelles l'articulation des variantes peut être épuisée sera donc aussi illimité, même pour un stade particulier.

S'il n'y pas de spécification transitive continue et si la hiérarchie se trouve épuisée dans une articulation des variétés en variations qui ne peuvent être à nouveau variétés, on pourra dire, selon une certaine interprétation épistémologique, que l'objet donné n'est pas susceptible d'une description scientifique ultérieure. Le but de l'entreprise scientifique étant toujours l'enregistrement de cohésions, la possibilité d'un traitement exact cesse d'exister si un objet n'offre que la possibilité d'enregistrer des constellations ou des absences de fonctions. Dire que le but de la science est d'enregistrer des cohésions signifie,

en ne tenant pas compte de notre terminologie, qu'une science s'efforce toujours d'appréhender les objets comme les conséquences d'une raison ou comme les effets d'une cause. Si l'objet ne se résout plus qu'en objets qui sont indifféremment des conséquences ou des effets de tous ou d'aucun, l'analyse scientifique continue sera infructueuse.

Il ne paraît pas a priori inimaginable que toute science qui chercherait à réaliser les objectifs dont nous nous sommes fait le défenseur pour la linguistique parvienne à la fin de la déduction à se trouver devant une situation finale où l'on ne peut plus distinguer de rapports de cause à effet, et où l'on ne voit plus les conséquences des raisons. Il ne restera alors que l'unique possibilité d'un traitement statistique des variations, semblable à celui qu'Eberhard Zwirner a cherché à établir systématiquement en ce qui concerne l'expression phonétique des langues (1). La condition pour que cette expérience soit menée à bien est que l'objet de ce traitement » phonométrique » ne soit pas une classe de sons obtenue inductivement, mais une variété localisée du plus haut degré obtenue déductivement.

Nous avons eu précédemment l'occasion de constater que les grandeurs enregistrées d'habitude par la syntaxe traditionnelle : propositions principales et subordonnées, membres de phrase tels que le sujet, l'attribut, l'objet, etc., sont des variantes (cf. chapitre 14). Selon la terminologie que nous avons introduite, nous pouvons ajouter que ce sont des variétés. La syntaxe traditionnelle (entendue comme l'étude des connexions entre les mots) est pour l'essentiel une étude des variétés du plan du contenu de la langue, mais comme telle n'est pas exhaustive. Etant donné que toute articulation en variantes présuppose l'inventaire des invariantes, la syntaxe ne peut se maintenir comme une discipline autonome.

---

(1) Voir l'auteur, *Nordisk tidsskrift for tale og stemme* II, 1938, surtout p. 179 *sqq.*

17. FONCTION ET SOMME

Une classe qui contracte une fonction avec une ou plusieurs classes à l'intérieur du même rang sera appelée *somme*. Une somme syntagmatique sera une *unité*, une somme paradigmatique sera une *catégorie*. Une *unité* sera donc une chaîne qui contracte une relation avec une ou plusieurs chaînes à l'intérieur du même rang et une *catégorie* sera un paradigme qui contracte une corrélation avec un ou plusieurs paradigmes à l'intérieur du même rang. Par *établissement* nous entendons une relation qui existe entre une somme et une fonction y entrant ; nous disons que la fonction *établit* la somme et que la somme est *établie par* la fonction. Par exemple, dans la paradigmatique (ou système linguistique), nous pouvons constater l'existence de diverses catégories à corrélation mutuelle qui, prises séparément, sont établies par la corrélation qui existe entre leurs membres. Pour les catégories d'invariantes, cette corrélation est une commutation ; pour la catégorie de variantes, c'est une substitution. De même, nous pouvons constater dans la syntagmatique (ou texte, processus linguistique) l'existence de diverses unités à relation mutuelle et qui sont chacune établie par la relation entre leurs parties.

Il résulte des définitions que des fonctions existent toujours entre des sommes ou entre des fonctions, autrement dit que toute grandeur est une somme. Le facteur qui a rendu possible cette manière de voir réside naturel-

lement dans le fait que le nombre des variantes est illimité et que l'articulation en variantes peut se poursuivre indéfiniment, de telle sorte que toute grandeur peut être considérée comme une somme ou tout au moins comme une somme de variantes. C'est l'exigence de description exhaustive qui rend nécessaire cette manière de voir.

En théorie, cela revient à dire qu'une grandeur n'est rien d'autre que deux ou plusieurs grandeurs à fonction mutuelle, résultat qui souligne une fois de plus l'existence scientifique des seules fonctions (cf. chapitre 9).

Dans la pratique, il est particulièrement important dans l'analyse de se rendre compte de ce qu'une relation existe entre des catégories.

L'analyse doit être faite de telle sorte que, en tenant compte du principe d'empirisme et de tous les autres principes qui en découlent, on choisisse la base d'analyse qui soit adéquate. Supposons que l'on choisisse la sélection comme base d'analyse. Il s'agit alors, dans la première opération, de diviser la chaîne proposée en unités de sélection de premier degré ; la catégorie que forment toutes ces unités sera nommée *catégorie fonctionnelle,* et nous entendrons par là la catégorie des fonctifs enregistrés par une seule analyse avec une fonction donnée prise comme base d'analyse. Dans une telle catégorie fonctionnelle on pourra imaginer quatre sortes de fonctifs :

1. fonctifs qui ne peuvent apparaître que comme sélectionnés ;
2. fonctifs qui ne peuvent apparaître que comme sélectionnants ;
3. fonctifs qui peuvent apparaître et comme sélectionnés et comme sélectionnants ;
4. fonctifs qui ne peuvent apparaître ni comme sélectionnés ni comme sélectionnants (c'est-à-dire fonctifs qui ne contractent que des solidarités et/ou des combinaisons, ou qui ne contractent aucune relation).

Nous appellerons chacune de ces catégories une *catégorie de fonctifs ;* nous entendrons donc par là des catégo-

ries que l'articulation d'une catégorie fonctionnelle enregistre selon les possibilités des fonctifs. L'opération consiste à rechercher, en analysant chacune de ces catégories de fonctifs en membres sur la base de l'épreuve de commutation, lesquelles de ces quatre catégories de fonctifs a priori possibles sont réalisées, et lesquelles sont virtuelles ; nous avons appelé ces membres des *éléments*. Quand l'analyse est division en unités de sélection de premier degré, les éléments sont donc unités particulières de sélection de premier degré que la division conduit à enregistrer.

Prenons de nouveau comme exemple concret la division de la chaîne en propositions principales et subordonnées. Les propositions principales appartiendront à la première catégorie de fonctifs, les subordonnées à la deuxième. Pour simplifier, supposons que la troisième et la quatrième catégorie de fonctifs se trouveront être toutes les deux virtuelles. Il est alors évident que cet enregistrement ne peut pas signifier que chaque subordonnée prise isolément sélectionne chaque principale prise isolément. Une subordonnée isolée ne présuppose pas la présence d'une principale donnée, mais seulement d'une principale quelconque. C'est donc la catégorie des propositions principales qui est sélectionnée par la catégorie des subordonnées. La sélection mutuelle existe entre les catégories de fonctifs, alors que la relation qu'il y a par la suite entre un membre d'une catégorie de fonctifs et un membre d'une autre peut être bien différente : par exemple, une combinaison. Une des tâches de la théorie du langage est d'établir un calcul général portant sur les relations entre les éléments qui correspondent aux relations données entre les catégories de fonctifs.

Si la base d'analyse est une solidarité ou une combinaison, c'est-à-dire une réciprocité syntagmatique, les catégories de fonctifs seront alors :

1. fonctifs qui ne peuvent apparaître que comme solidaires ;

2. fonctifs qui ne peuvent apparaître que comme combinés ;
3. fonctifs qui peuvent apparaître et comme solidaires et comme combinés ;
4. fonctifs qui ne peuvent apparaître ni comme solidaires ni comme combinés (c'est-à-dire fonctifs qui ne contractent que des sélections ou qui ne contractent aucune relation).

La solidarité ou la combinaison seront présentes, ici aussi, entre les catégories de fonctifs, alors que les éléments peuvent contracter d'autres relations. Nous en avons vu un exemple plus haut, quand nous avons mentionné les morphèmes nominaux latins (cf. chapitre 9) : la catégorie des nombres et celle des cas sont solidaires, mais il y a combinaison entre un nombre et un cas donnés.

18. SYNCRETISME

Nous pouvons maintenant aborder le phénomène connu dans la grammaire traditionnelle sous le nom de *syncrétisme* et dans la phonologie moderne sous celui de *neutralisation,* qui consiste en ce fait que, dans certaines conditions, la commutation entre deux invariantes peut être suspendue. Nous nous en tiendrons ici à des exemples bien connus, comme celui du nominatif et de l'accusatif au neutre (et dans certaines autres occasions) en latin et la neutralisation entre *p* et *b* en danois en position finale dans la syllabe, (c'est-à-dire le cas où, dans un mot comme *top,* on peut prononcer indifféremment *p* ou *b*).

Pour de tels cas nous employerons le terme de *suspension,* et nous introduirons la définition générale suivante : quand un fonctif donné est présent dans certaines conditions et absent dans d'autres, nous dirons que, dans les conditions où le fonctif est présent, il y a *application* de ce fonctif — et celui-ci est dit *s'appliquer* — et, dans les conditions où il est absent, il y a *suspension* ou *absence* de ce fonctif, qui est alors dit *suspendu* ou *absent.*

Nous appellerons *superposition* une mutation suspendue entre deux fonctifs, et la catégorie établie par une superposition sera (dans les deux plans de la langue) un *syncrétisme.* Nous dirons par exemple que le nominatif et l'accusatif latins, comme *p* et *b* en danois, se superposent mutuellement, ou contractent une superposition et

constituent ensemble un syncrétisme, ou encore que chacun d'eux entre dans un syncrétisme.

Il s'ensuit des définitions que lorsque deux grandeurs dans des conditions données sont enregistrées comme des invariantes sur la base de l'épreuve de commutation, et lorsqu'elles contractent, dans des conditions changées, une superposition, elles seront alors, dans ces conditions changées, des variantes et seul leur syncrétisme sera une invariante. Dans les deux cas, les conditions dépendent des relations que contractent les grandeurs en question dans la chaîne : en latin, la commutation entre le nominatif et l'accusatif (qui s'applique, par exemple, dans la première déclinaison) est suspendue quand le nominatif et/ou l'accusatif contractent une relation avec le neutre ; en danois, la commutation entre *p* et *b* (qui s'applique, par exemple, en position initiale : *pære* - *bære*) est suspendue quand *p* et/ou *b* contractent une relation avec la partie syllabique centrale qui les précède.

Il faut bien comprendre que la relation qui est pertinente dans ces cas est une relation avec des *variantes*. La grandeur dont la présence est une condition nécessaire à la superposition entre le nominatif et l'accusatif est la variété de neutre solidaire du nominatif-accusatif. De même, la grandeur dont la présence est une condition nécessaire à la superposition entre *p* et *b* est la variété de la partie syllabique centrale solidaire d'un élément *p*/*b* dans la position suivante.

Nous appellerons *dominance* une solidarité entre une variante et une superposition, et dirons que la variante *domine* la superposition qui est donc *dominée* par la variante (1).

L'avantage principal des définitions formelles, c'est qu'elles permettent de distinguer facilement la dominance

(1) Au lieu de *dominance* on peut, pour les exemples cités, préférer le terme plus particulier de *syncrétisation*, et conserver le terme de *dominance* pour un usage plus général où il s'appliquera également aux défectivités.

obligatoire de celle qui est à option, sans avoir besoin de recourir aux données sociologiques que les définitions réalistes de ces termes impliqueraient forcément. Données qui signifieraient, dans le meilleur des cas, une complication de l'appareil des prémisses dans la théorie et seraient donc par là en conflit avec le principe de simplicité, dans le pire des cas, l'introduction des prémisses métaphysiques allant par conséquent, dans un sens plus large, à l'encontre du principe d'empirisme et plus spécialement à l'encontre de l'exigence d'explication parfaite des définitions. Des concepts comme obligatoire et à option, selon leur définition réaliste actuelle, qu'elle soit explicite ou non, supposent nécessairement un concept de norme sociologique qui se révèle tout à fait superflu dans la théorie du langage. Nous pouvons donc simplement définir une dominance *obligatoire* comme une dominance dans laquelle, par rapport au syncrétisme, la dominante est une *variété,* et une dominance *à option* comme une dominance dans laquelle, par rapport au syncrétisme, la dominante est une *variation ;* quand la superposition est obligatoire dans des conditions données, il y a solidarité entre la dominante et le syncrétisme, c'est-à-dire la catégorie des grandeurs qui peuvent contracter la superposition ; quand la superposition est à option dans des conditions données, il y a combinaison entre la dominante et le syncrétisme.

Les syncrétismes peuvent se manifester de deux façons différentes : la *fusion* et l'*implication.* Par *fusion* nous entendons la manifestation d'un syncrétisme qui, du point de vue de la hiérarchie de la substance, est identique à la manifestation de tous ou d'aucun des fonctifs qui entrent dans ce syncrétisme. Les syncrétismes que nous avons cités comme exemples se manifestent comme des fusions dans lesquelles la manifestation du syncrétisme est identique à la manifestation de tous les fonctifs (c'est-à-dire deux) qui entrent dans ce syncrétisme. Ainsi, le syncrétisme du nominatif et de l'accusatif a la signification 'nominatif-accusatif' (dans différents contextes, cette

signification produit les manifestations de variétés que le nominatif et l'accusatif ont par ailleurs). De même, le syncrétisme *p/b* se prononce comme *p* et *b* se prononcent ailleurs (dans diverses combinaisons avec les mêmes manifestations de variétés). Un exemple d'un syncrétisme où la manifestation n'est identique à celle d'aucun des fonctifs qui entrent dans le syncrétisme se trouve dans la superposition de différentes voyelles dans des conditions accentuelles données en russe et en anglais où le syncrétisme se prononce [ə]. Par *implication* nous entendons la manifestation d'un syncrétisme qui, du point de vue de la hiérarchie de la substance, est identique à la manifestation d'un ou de plusieurs fonctifs entrant dans le syncrétisme, mais non de tous. Si, dans une langue, les consonnes sourdes et sonores contractent une commutation mutuelle, mais si, devant une autre consonne, cette commutation est suspendue de telle sorte qu'une sourde devienne sonore devant une autre sonore, il y a implication. Parmi les fonctifs qui contractent une implication, le ou les fonctifs dont la manifestation est identique à celle du syncrétisme sont dits *être impliqués par* l'autre ou les autres fonctifs qui, eux, *impliquent* le ou les fonctifs dont la manifestation est identique à celle du syncrétisme. Dans l'exemple choisi, nous dirons donc que, dans des conditions données, une consonne sourde implique une consonne sonore et une consonne sonore est impliquée par une consonne sourde. Si le syncrétisme entre sourdes et sonores (comme il est courant, par exemple, dans les langues slaves) se produit de telle façon que non seulement la consonne sourde devienne sonore devant une consonne sonore, mais aussi que la consonne sonore devienne sourde devant une sourde, l'implication n'est plus *unilatérale* mais *multilatérale,* ou, comme ici, *bilatérale :* la sonore implique la sourde et la sourde implique la sonore dans des conditions mutuellement exclusives.

On peut remarquer que notre emploi du terme *implication* concorde exactement avec celui qu'en fait la logistique et n'en est qu'une application particulière. L'impli-

cation est une fonction si-alors qui, dans nos exemples, s'applique non à des propositions mais à des grandeurs de moindre étendue : *si* nous avons la grandeur d'expression glossématique *p* dans une relation donnée avec une autre, *alors* nous aurons *q*. L'implication logique entre propositions ne nous semble constituer qu'un autre cas particulier de l'implication linguistique (1).

Un syncrétisme peut être *résoluble* ou *irrésoluble*. *Résoudre* un syncrétisme, c'est introduire la variété de syncrétisme qui ne contracte pas la superposition établissant le syncrétisme. Si, en dépit du syncrétisme, on peut interpréter *templum* comme une forme de nominatif dans un certain contexte, et comme une forme d'accusatif dans un autre, c'est que le syncrétisme latin du nominatif et de l'accusatif est résoluble dans les cas que l'on considère. Pour le résoudre, il faut choisir, dans la catégorie du nominatif et de l'accusatif, c'est-à-dire à l'intérieur du syncrétisme, une variété qui ne contracte pas la superposition (par exemple, la variété nominative de *domus* et la variété accusative de *domum*) et introduire artificiellement cette grandeur de contenu dans *templum*, au lieu de la grandeur casuelle qui y entre. Ceci est possible en vertu d'une inférence analogique qui repose sur le principe de généralisation. Un syncrétisme n'est résoluble que lorsque de telles inférences sont possibles sur la base des résultats de l'analyse du schéma linguistique. Une telle inférence analogique généralisante n'est pas possible dans le cas de *top*, et nous devons donc déclarer le syncrétisme *p/b* irrésoluble.

Une chaîne comportant des syncrétismes résolubles, mais non résolus, peut être dite *actualisée*, alors qu'une

(1) La ressemblance est d'autant plus frappante quand on considère les propositions comme des noms composés, cf. J. JØRGENSEN, « Reflexions on Logic and Language », *The Journal of Unified Science*, 8, La Haye, 1939-40, p. 223 *sqq.*, et « Empiricism and Unity of Science », *The Journal of Unified Science*, 9, La Haye, 1941, p. 185 *sqq.*

chaîne comportant des syncrétismes résolubles résolus peut être dite *idéale*. Cette distinction est applicable à la distinction entre les notations fines et grossières de l'expression, notations qui sont donc possibles sur la base de l'analyse du schéma linguistique.

Quand on résout un syncrétisme et qu'on en effectue une notation idéale, cette notation (écriture ou prononciation) — représentant le syncrétisme par un de ses membres — sera elle-même une implication où le syncrétisme impliquera le membre en question. Il nous semble qu'ainsi décrite cette situation sera pertinente pour l'analyse de la conclusion logique qui, selon les logiques modernes, est une opération purement linguistique et doit donc être élucidée à partir de données linguistiques. Nous avons dit plus haut (cf. chapitre 10) qu'il était possible de définir la conclusion logique comme l'analyse d'une proposition présupposée. Nous sommes maintenant en mesure de préciser notre pensée : on doit manifestement comprendre la proposition présupposée comme le résoluble syncrétisme de ses conséquences ; la conclusion logique est donc une articulation de la proposition présupposée qui consiste en une résolution, sous forme d'implication, de ce syncrétisme.

En somme, il nous semble que le concept de syncrétisme issu de données internes de la linguistique pourrait être avantageusement exploité pour élucider aussi, de façon généralisante, des faits que l'on a l'habitude de considérer comme n'étant pas linguistiques. On pourra certainement apporter ainsi une certaine clarté dans le problème général des rapports entre classe et composante. Dans la mesure où un paradigme n'est pas considéré comme la simple somme de ses membres (*class as many*, dans la terminologie de Russel), mais comme quelque chose de différent (*class as one*) il en est un syncrétisme résoluble. Par la résolution du syncrétisme, une *class as one* se transforme en une *class as many*. Par suite, il devrait être évident que si l'on essaie de prêter une signification scientifique au terme de *concept*, on doive entendre

par là un syncrétisme entre objets (c'est-à-dire entre objets compris par le concept).

Dans un syncrétisme, outre les grandeurs explicites, peut aussi entrer la grandeur zéro, ce qui est d'une importance particulière pour l'analyse linguistique. On a souvent insisté sur la nécessité de reconnaître l'existence de grandeurs linguistiques *latentes* et *facultatives,* et surtout des « phonèmes » (1). On peut ainsi, sur les données d'une certaine analyse, soutenir l'existence d'un *d/t* latent dans les mots français *grand* et *sourd,* parce que *d* ou *t* apparaît dans ces expressions quand les conditions sont différentes : *grande, sourde.* On pourra également conclure à la facultativité de ʏ en danois après *i* et *u* (*yndig, kugle*). Une brève réflexion suffit à montrer que la latence et la facultativité ne peuvent être définies comme des manifestations suspendues ; les fonctions considérées ont leur raison d'être dans le schéma linguistique puisque les conditions dans lesquelles apparaissent la latence et la facultativité sont fixées par des relations dans la chaîne et reposent sur la dominance. Latence et facultativité doivent donc être comprises comme des superpositions avec zéro. La *latence* est une superposition avec zéro dont la dominance est obligatoire (parce que la dominante en rapport avec le syncrétisme est une variété) et le fonctif qui contracte une latence est dit *latent.* La *facultativité* est une superposition avec zéro dont la dominance est à option (puisque la dominante en rapport avec le syncrétisme est une variation) et le fonctif qui contracte une facultativité est dit *facultatif.*

(1) J. Baudouin de Courtenay, « Fakultative Sprachlaute » (*Donum natalicium Schrijnen,* 1929, p. 38 *sqq.*), A. Martinet a fait état d'un *h* latent dans son analyse du français (*Bulletin de la Société de linguistique de Paris,* XXXIV, 1933, p. 201 *sqq.*).

19. CATALYSE

L'analyse consiste, nous l'avons vu (cf. chapitres 9 à 11), en un enregistrement de fonctions. En adoptant ce point de vue, on doit prévoir la possibilité que l'enregistrement de certaines fonctions oblige, en vertu de la solidarité qui existe entre fonction et fonctif, à interpoler certains fonctifs inaccessibles à la connaissance par d'autres voies. Nous dirons que cette interpolation est une *catalyse*.

Dans la pratique, la catalyse est une condition nécessaire à l'effectuation de l'analyse. L'analyse du latin doit, par exemple, conduire à reconnaître que la préposition *sine* sélectionne (régit) l'ablatif (cf. chapitre 9), ce qui veut dire, selon nos définitions, que la présence d'un ablatif dans le texte est une condition nécessaire à la présence de *sine* (et non l'inverse). Il est évident que l'on ne peut arriver à une telle constatation sur la seule base d'une observation mécanique des grandeurs que l'on rencontre en fait dans les textes. On peut fort bien imaginer qu'il existe un texte où *sine* se trouve sans ablatif, notamment si, pour une raison quelconque, le texte est interrompu ou inachevé (inscription amputée, fragment, énoncé oral ou écrit incomplet). L'enregistrement de toute cohésion suppose nécessairement d'avance l'élimination de cette sorte d'accidents de la parole. Or, les faits susceptibles de faire obstacle à l'enregistrement mécani-

que des cohésions dans les textes ne se limitent pas à ces perturbations accidentelles. On sait que l'aposiopèse et l'abréviation entrent également, pour une part considérable, dans l'économie de la pratique de toute langue (que l'on pense, par exemple, aux expressions : *Le bel arbre !, Si tu savais !, Parce que !, etc.*). Si, dans l'analyse, on était obligé d'enregistrer des relations sur cette base, on arriverait seulement, selon toute vraisemblance (et contre le but de la science, cf. chapitre 16), à enregistrer de pures combinaisons.

L'exigence d'exhaustivité a cependant pour effet d'entraîner la reconnaissance de ces aposiopèses, etc., comme telles au moment où elles sont enregistrées ; en effet l'analyse doit enregistrer à la fois les relations que les grandeurs observées présentent et les cohésions qui dépassent une grandeur donnée ou se rapportent à quelque chose en dehors d'elle. En présence d'un texte latin qui s'interrompt sur un *sine,* on peut encore enregistrer une cohésion (sélection) avec un ablatif, ce qui veut dire que la condition de l'existence de *sine* se laisse interpoler ; il en est de même dans tous les cas semblables. C'est d'après le principe de généralisation que cette interpolation d'une cause à partir de sa conséquence est possible.

D'autre part, on doit veiller, en effectuant une catalyse, à ne pas introduire dans le texte autre chose que ce dont la justification peut être strictement faite. Dans le cas de *sine,* on sait avec certitude qu'un ablatif est supposé ; en outre, on connaît aussi les conditions nécessaires à la présence d'un ablatif latin : il suppose la coexistence de certains autres morphèmes dans la chaîne, et nous savons qu'une chaîne de morphèmes ainsi formée suppose la coexistence d'un thème. Toutefois, comme l'ablatif n'est pas solidaire d'un morphème défini dans chaque catégorie, mais seulement de certaines catégories de morphèmes (cf. chapitre 17), et comme une chaîne de morphèmes qui comprend un cas, un nombre, un genre et éventuellement un morphème de comparaison ne contracte pas de cohésions avec un thème nominal donné, mais avec la catégorie

de tous les thèmes nominaux, la présence de *sine* ne nous autorise pas à introduire par catalyse un nom particulier à l'ablatif. Dans la plupart des cas, ce qui est introduit par catalyse n'est donc pas une grandeur particulière mais un syncrétisme irrésoluble de toutes les grandeurs que l'on pourrait concevoir pour la « position » considérée dans la chaîne. Dans le cas de *sine,* nous avons la chance de savoir que c'est uniquement d'un ablatif qu'il peut être question comme condition ; mais, quant aux grandeurs que l'ablatif suppose à son tour, nous savons seulement que c'est un nombre quelconque, un genre quelconque et un morphème de comparaison quelconque (bien sûr, conformément aux possibilités de l'inventaire latin) et un thème quelconque. En fait, il suppose indifféremment n'importe laquelle de ces grandeurs, et la catalyse ne doit pas non plus dépasser cette constatation.

Nous définirons la *catalyse* comme l'enregistrement de cohésions à travers le remplacement d'une grandeur par une autre avec laquelle elle contracte une substitution. Dans notre exemple, la grandeur *sine* est la grandeur remplacée et *sine* + ablatif (+ les syncrétismes qui lui sont cohésifs) est la grandeur remplaçante. La grandeur remplaçante est donc toujours égale à la grandeur remplacée (*catalysée*) + une grandeur interpolée (*introduite par catalyse*). Quant à la grandeur introduite par catalyse, il est vrai, comme nous l'avons vu, que c'est souvent, mais non obligatoirement, un syncrétisme qui est souvent, mais non nécessairement, latent (les grandeurs latentes ne peuvent du reste être enregistrées que par catalyse sur la base du principe de généralisation) et que, enfin, toujours et nécessairement, si c'est une grandeur de contenu, elle a l'expression zéro et, si c'est une grandeur d'expression, elle a le contenu zéro. C'est là une conséquence de l'exigence contenue dans la définition d'une substitution entre grandeur remplacée et grandeur remplaçante.

20. GRANDEURS DE L'ANALYSE

C'est essentiellement sur la base des considérations et des définitions qui ont été exposées dans les chapitres précédents, définitions précisées et complétées ensuite par un nombre nécessaire de règles de caractère plus technique, que la théorie du langage prescrit une *analyse du texte ;* cette analyse conduit à reconnaître une forme linguistique derrière la « substance » immédiatement perceptible et une langue (un système) derrière le texte ; le système consiste en *catégories* dont les définitions permettent de déduire les *unités* possibles de la langue. Le noyau de cette procédure est une catalyse qui en les introduisant rattache la forme à la susbstance et la langue au texte. La procédure est purement formelle, en ce sens qu'elle considère les unités de la langue comme composées d'un certain nombre de figures auxquelles s'appliquent certaines règles de transformation précises. Cès règles sont établies sans considérer la substance dans laquelle les figures et les unités se manifestent. La hiérarchie linguistique et, par voie de conséquence, la déduction linguistique aussi, sont indépendantes des hiérarchies physique et physiologique et en général des hiérarchies et déductions non linguistiques qui pourraient conduire à une description de la « substance ». Il ne faut donc attendre de cette procédure déductive ni une sémantique ni une phonétique mais, tant pour l'expression de la langue que

pour son contenu, une « algèbre linguistique » qui constitue la base formelle pour le rattachement des déductions de substance non linguistique. Les grandeurs « algébriques » dont se sert la procédure n'ont aucune dénomination naturelle, mais doivent pourtant être désignées d'une manière quelconque. En accord avec le caractère de l'ensemble de la théorie du langage, cette dénomination sera arbitraire et adéquate. Grâce à leur caractère arbitraire, ces dénominations ne comportent rien qui implique la manifestation, et grâce à leur adéquation, elles sont choisies de telle sorte qu'on puisse, le plus simplement possible, y rattacher des renseignements sur la manifestation. En raison du rapport arbitraire entre forme et substance, une seule grandeur de la forme linguistique pourra être manifestée par des formes de substance tout à fait dissemblables d'une langue à une autre. La projection de la hiérarchie de la forme sur celle de la substance peut être essentiellement différente selon les langues.

La procédure est régie par les principes fondamentaux (cf. chapitres 3, 6 et 14) à partir desquels on peut, en outre, particulièrement pour l'analyse du texte, déduire le *principe de description exhaustive :*

Toute analyse (ou tout complexe d'analyse) dans laquelle les fonctifs sont enregistrés avec une fonction donnée comme base d'analyse, doit être faite de sorte à conduire non contradictoirement au plus grand nombre possible de catégories de fonctifs réalisées, à l'intérieur du plus grand nombre possible de catégories fonctionnelles.

Dans la pratique, il résulte de ce principe que, dans l'analyse du texte, il ne faut omettre aucun stade de l'analyse éventuellement susceptible de donner un résultat fonctionnel (cf. chapitre 13), et que l'analyse doit procéder des invariantes qui ont la plus grande étendue possible à celles qui ont la plus faible étendue concevable, de telle sorte qu'entre ces deux points extrêmes on traverse le plus grand nombre possible de degrés de dérivés.

Rien qu'en cela, notre analyse diffère radicalement de

l'analyse traditionnelle. En effet, cette dernière ne tient compte ni des parties de texte de très grande étendue ni de celles d'étendue très réduite. Une tradition explicite ou implicite veut que l'analyse linguistique commence par la division d'une phrase en propositions, tandis que le traitement des parties de texte plus considérables telles que les groupes de phrases est laissé à d'autres sciences, principalement à la logique et à la psychologie. Confronté à un texte non analysé, composé par exemple de tout ce qui a été écrit et dit en français, le linguiste ou le grammairien était donc autorisé à se précipiter dès l'abord à un stade où ce texte se résout en propositions. Théoriquement, il doit alors probablement supposer qu'une analyse logico-psychologique des plus grandes parties du texte a déjà été effectuée, mais selon l'esprit de la tradition il n'est même pas nécessaire de s'inquiéter de savoir si une telle analyse a eu lieu ou non, ni si elle a été faite de manière satisfaisante du point de vue linguistique.

La question que nous soulevons ici n'est pas le problème de la division du travail, mais celui du placement des objets selon leurs définitions. De ce point de vue, il est certain que l'analyse du texte — de même que celle des parties de texte de plus grande étendue — échoit au linguiste comme une obligation inéluctable. Le texte doit être divisé avec sélection et avec réciprocité comme bases d'analyse et il faut, à chaque analyse distincte, chercher à obtenir des parties ayant la plus grande étendue possible. Il est aisé de voir qu'un texte d'une étendue très grande ou même illimitée présente des possibilités de division en parties de grande étendue, définies par sélection, solidarité ou combinaison mutuelles. De la première de ces divisions résultent la ligne de l'expression et celle du contenu, qui contractent une solidarité mutuelle. En divisant celles-ci séparément, il sera possible et même nécessaire d'analyser la ligne du contenu entre autres, en genres littéraires, et d'analyser ensuite les sciences en présupposantes (sélectionnantes) et présupposées (sélectionnées). Les systématiques de la critique littéraire et des sciences en général

trouvent ainsi leur place naturelle dans le cadre de la théorie du langage et, à l'intérieur de l'analyse des sciences, la théorie linguistique doit arriver à comprendre sa propre définition. A un stade plus avancé de la procédure, les parties de texte plus grandes se diviseront à nouveau en œuvres, ouvrages, chapitres, paragraphes, etc., sur la base de leurs rapports de présupposition ; ensuite, de la même manière, en phrases et en propositions, division qui conduira, entre autres, à l'analyse des syllogismes en prémisses et conclusions, stade de l'analyse linguistique où la logique formelle doit manifestement situer une partie essentielle de ses problèmes. On distingue dans tout ceci un élargissement considérable des perspectives de la théorie du langage, de son cadre et de sa capacité, et la base d'une collaboration motivée et organisée entre la linguistique, au sens restreint, et une quantité d'autres disciplines jusqu'ici considérées généralement, plus ou moins à tort, comme situées hors du domaine de la linguistique.

Dans les opérations finales de l'analyse, la théorie du langage aboutira à une division qui atteint des grandeurs plus petites que celles qui ont été jusqu'ici considérées comme des invariantes irréductibles. Ceci s'applique non seulement au plan du contenu, où nous avons vu que la linguistique traditionnelle est loin d'avoir poussé l'analyse à fond, mais aussi au plan de l'expression. Dans les deux plans, la division fondée sur la relation atteindra un stade où la sélection est employée pour la dernière fois comme base d'analyse. A ce stade, l'analyse conduira à l'enregistrement d'un inventaire de *taxèmes* qui seront des éléments virtuels ; dans le plan de l'expression, les taxèmes seront *grosso modo* les formes linguistiques qui se manifestent par les phonèmes, avec, toutefois, cette réserve qu'une analyse rigoureuse effectuée selon le principe de simplicité conduit souvent à des résultats essentiellement différents de ceux des analyses phonématiques tentées jusqu'ici. On sait pourtant que ces taxèmes peuvent, à leur tour, être divisés par une analyse *universelle*

qui les classe selon des règles spécifiques en systèmes à deux, trois ou plusieurs dimensions (1). Nous ne pouvons entrer ici dans le détail de ces règles qui reposent sur le fait que, à l'intérieur d'une même catégorie, les éléments linguistiques ne diffèrent pas seulement quantitativement mais aussi qualitativement (2). Nous nous contentons de signaler, pour le principe, ce fait jusqu'ici négligé par les linguistes, que lorsqu'un inventaire de taxèmes est « organisé en un système », la conséquence logique en est une division ultérieure de chaque taxème. Supposons par exemple qu'une catégorie ait un inventaire de 9 taxèmes et que ceux-ci soient classés, selon des règles spéciales de répartition qualitative, dans un système à deux dimensions comportant trois membres par dimension de sorte que les 9 taxèmes soient décrits comme un produit de 3×3 ; les membres des dimensions seront des parties de taxème, puisque chacun des 9 taxèmes apparaît maintenant comme une unité comprenant un membre d'une dimension et un membre de l'autre ; les 9 taxèmes seront ensuite décrits comme des produits de $3 + 3 = 6$ invariantes, c'est-à-dire les membres des dimensions ; on obtient par cette opération une description plus simple qui satisfait plus complètement au principe de réduction, sous sa forme précisée (cf. chapitre 14). Les deux dimensions contractent, en tant que catégories, une solidarité mutuelle et chaque membre d'une dimension contracte une combinaison avec chaque membre de l'autre dimension. Les membres des dimensions apparaissent ainsi comme des

(1) Voir par exemple les systèmes établis par l'auteur : *La Catégorie des cas* I-II (*Acta Jutlandica* VII, 1 et IX, 2, 1935-37). Des systèmes analogues peuvent être établis pour le plan de l'expression.

(2) Voir *La Catégorie des cas* I, p. 112 *sqq.*, et Jens HOLT, *Etudes d'aspect* (*Acta Jutlandica* XV, 2, 1943), p. 26 *sqq.* Une présentation complète de cet aspect de la théorie du langage (présentée au Cercle linguistique 27/4, 1933) va paraître sous le titre de *Structure générale des corrélations linguistiques* dans *Travaux du Cercle linguistique de Copenhague* XIV.

parties de taxème et comme des invariantes irréductibles. C'est de l'extension de l'inventaire que dépend essentiellement la possibilité d'une telle « organisation en système » d'un inventaire de taxèmes. Quand la chose est possible, ce sont alors les membres des dimensions et non les taxèmes qui deviennent les points terminaux de l'analyse ; nous appellerons *glossèmes* ces points terminaux, et, si nous admettons qu'un taxème d'expression se manifeste en général par un phonème, un glossème d'expression se manifestera d'ordinaire par une partie de phonème.

Quand la déduction syntagmatique de l'analyse du texte est terminée, une déduction paradigmatique commence au moyen de laquelle la langue s'articule en *catégories* dans lesquelles les catégories de taxèmes de plus haut degré dans l'analyse du texte sont réparties et d'où ensuite, par synthèse, les *unités* possibles de la langue peuvent être déduites. On s'aperçoit ainsi que les deux faces de la langue (les plans) ont une structure catégorielle parfaitement analogue, découverte qui nous semble être d'une portée considérable pour la compréhension du principe structural de la langue et même de la nature de la sémiotique. On voit aussi qu'une telle description systématique de la langue effectuée sur la base du principe d'empirisme ne permet aucune syntaxe et aucune science des parties du discours. Comme nous l'avons vu, les grandeurs de la syntaxe sont en majeure partie des variétés, et les « parties du discours » de la grammaire traditionnelle sont des grandeurs qui se retrouveront, sous une forme redéfinie, dans des positions fort différentes à l'intérieur de la hiérarchie des unités.

La science des catégories suppose pourtant un appareil si vaste et si cohérent de termes et de définitions que ses détails ne peuvent être exposés avec profit sans que cette science soit présentée dans toute son extension ; d'autre part, de même que la science des unités qui la détermine, elle ne peut être traitée dans les prolégomènes de la théorie.

21. LANGAGE ET NON-LANGAGE

Pour le choix et la délimitation de notre objet, nous avons suivi jusqu'ici (cf. chapitre 7) la conception traditionnelle de la linguistique en considérant *la langue* « *naturelle* » comme l'unique objet de la théorie du langage. Mais, en même temps (cf. chapitre 7), nous avons annoncé un élargissement du champ visuel ; le moment est venu de procéder à cet élargissement, et ce sera l'objet des chapitres suivants (chapitres 21 à 23). Nous tenons à souligner que ces nouvelles perspectives sont loin d'être des appendices arbitrairement ajoutés, et au fond superflus, mais qu'au contraire, *à partir de la seule considération du langage « naturel »*, elles apparaissent comme nécessaires et s'imposent comme une conséquence logique inéluctable de ce qui précède. Quand il veut définir son objet, le linguiste se voit obligé de pénétrer dans des domaines qui, selon la conception traditionnelle, lui sont étrangers. Ceci a du reste déjà marqué notre exposé, puisque, partant de prémisses techniques et posant les problèmes en termes techniques, nous avons été amenés à faire des mises au point épistémologiques de caractère plus général.

En fait, il est clair que non seulement les considérations tout à fait générales que nous avons été amenés à exposer, mais aussi les termes apparemment plus spécifiques que nous avons introduits, s'appliquent non seulement au langage « naturel » mais aussi au langage dans un sens beaucoup plus large. C'est justement parce que la théorie

est établie de telle façon que la forme linguistique y est étudiée sans tenir compte de la « substance » (sens), que l'appareil introduit pourra être appliqué à toute structure dont la forme est analogue à celle du langage « naturel ». Nos exemples ont été pris dans le langage « naturel », et il a été notre propre point de départ, mais ce que nous avons ensuite établi et illustré par ces exemples n'est manifestement pas spécifique au langage « naturel » mais a au contraire une portée plus vaste. Ainsi, l'étude des fonctions et leur analyse (cf. chapitres 9 à 11 et 17), celle du signe (cf. chapitre 12), de l'expression et du contenu, celle de la forme, de la substance et du sens (cf. chapitres 13 et 14), celle de la commutation et de la substitution, celle des variantes, des invariantes et de l'analyse des variantes (cf. chapitres 14 et 16), celle de classe et de composante (cf. chapitres 10 et 18) et enfin celle de la catalyse (cf. chapitre 19) ont un caractère universel et sont valables pour le système de signes en général (ou pour les systèmes de figures servant à former des signes). En d'autres termes, le langage « naturel » peut être décrit sur la base d'une théorie extrêmement peu spécifique qui implique nécessairement des conséquences ultérieures.

Nous avons déjà à l'occasion été obligés d'en parler. Nous avons pensé pouvoir affirmer le caractère universel des concepts de processus, de système et de leur interaction (cf. chapitre 2) ; nos points de vue sur le langage « naturel » nous ont conduits à comprendre dans sa théorie des aspects essentiels de la science littéraire, de la philosophie des sciences et de la logique formelle (cf. chapitre 20), et finalement nous n'avons pu éviter de faire des remarques presque inévitables sur la nature de la conclusion logique (cf. chapitres 10 et 18).

En même temps, nous avons été amenés à considérer comme constituant l'étude du sens du contenu linguistique un grand nombre de disciplines scientifiques étrangères à la linguistique, et nous avons à ce propos tracé en quelque sorte une frontière entre langage et non-langage

(cf. chapitre 15), frontière dont nous avons toutefois souligné le caractère provisoire.

La théorie du langage telle qu'elle est établie se maintient ou tombe avec ce que nous avons appelé le principe d'empirisme (cf. chapitre 3). Celui-ci nous amène (avec les réserves nécessaires quant à la terminologie même, cf. chapitres 13 et 15), à accepter comme une nécessité logique la distinction saussurienne entre forme et « substance » (sens) dont il résulte que *la « substance » ne peut en elle-même définir une langue.* On doit pouvoir s'imaginer des substances radicalement différentes du point de vue de la hiérarchie de la substance qui soient rattachées à une seule et même forme linguistique ; la relation arbitraire entre la forme linguistique et le sens en fait une nécessité logique.

La longue domination de la phonétique traditionnelle a du reste eu pour effet de limiter la conception que les linguistes ont de la notion de langage « naturel » d'une manière manifestement non empirique, c'est-à-dire inadéquate parce que non exhaustive. On a cru que la substance de l'expression du langage parlé devait exclusivement consister en « sons ». Comme les Zwirners l'ont dernièrement fait remarquer, on a ainsi négligé le fait que la parole est accompagnée par la mimique et le geste, certaines de ses parties pouvant même être remplacées par eux, et, comme disent les Zwirners, qu'en réalité non seulement les organes de la parole (gorge, bouche et nez) mais la musculature à fibre striée tout entière contribuent à l'exercice du langage « naturel » (1).

On peut d'ailleurs remplacer la substance sonore-gesticulatoire et gestuelle habituelle par n'importe quelle autre substance appropriée, quand les circonstances modifiées s'y prêtent. La même forme linguistique peut ainsi se manifester par écrit, comme il arrive dans la notation phonétique ou phonématique et dans les orthographes

(1) Eberhard ZWIRNER et Kurt ZWIRNER, *Archives néerlandaises de phonétique expérimentale* XIII, 1937, p. 112.

dites « phonétiques », comme celle du finnois. Il s'agit là d'une « substance » graphique qui s'adresse uniquement à l'œil et n'a pas besoin d'être transposée en « substance » sonore pour être perçue ou comprise. Du point de vue de la substance justement, cette « substance » graphique peut être de nature diverse. Il peut aussi exister d'autres « substances » : il suffit de penser aux codes signalétiques des flottes de guerre qui peuvent fort bien être employés comme manifestation d'une langue « naturelle », comme l'anglais par exemple, ou à l'alphabet des sourds-muets.

Deux objections s'opposent souvent à ces vues. Selon la première, toutes ces substances sont « dérivées » par rapport à la substance sonore-gesticulatoire et gestuelle, et « artificielles » par opposition au caractère « naturel » de cette dernière. Il peut même alors se produire des « dérivations » à plusieurs degrés ; ce serait le cas d'un code signalétique ou d'un alphabet des sourds-muets dérivés de l'écriture qui dériverait elle-même du langage « naturel ». La seconde fait remarquer que, dans un certain nombre de cas, un changement de « substance » est accompagné d'un changement de forme linguistique ; ainsi, toutes les orthographes ne sont pas « phonétiques » et conduiraient l'analyse à établir un inventaire de taxèmes différent, et peut-être à reconnaître des catégories différentes de celles de la langue parlée.

La première de ces objections est sans valeur, car le fait qu'une manifestation soit « dérivée » d'une autre ne change rien au fait que c'est bien une manifestation de la forme linguistique considérée. De plus, il n'est pas toujours possible de décider entre ce qui est dérivé et ce qui ne l'est pas ; on ne doit pas oublier que l'invention de l'alphabet remonte à la préhistoire (1), de sorte que

(1) C'est à juste titre que B. Russell insiste sur l'absence de tout critère pour décider laquelle de l'écriture ou de la parole est le plus ancien moyen d'expression de l'homme (*An Outline of Philosophy,* Londres, 1927, p. 47).

soutenir qu'il repose sur une analyse phonétique n'est jamais qu'avancer une des hypothèses diachroniques possibles ; on peut aussi penser qu'il est basé sur une analyse formelle de la structure de la langue (1). La linguistique moderne sait d'ailleurs fort bien que les considérations diachroniques ne sont pas pertinentes pour la description synchronique.

La seconde objection n'est pas plus pertinente que la première, car elle ne change rien à la constatation du fait général qu'une forme linguistique est manifestée dans la substance donnée. Elle offre néanmoins l'intérêt de montrer qu'à un même système de contenu peuvent correspondre des systèmes d'expression différents. La tâche du linguiste est dès lors non seulement de décrire le système d'expression effectivement constaté, mais de calculer quels sont les systèmes d'expression possibles d'un système de contenu donné, et vice versa. C'est là un fait qu'on peut facilement démontrer expérimentalement que n'importe quel système d'expression linguistique peut se manifester par des substances d'expression extrêmement différentes (2).

Ainsi, plusieurs usages phonétiques et plusieurs usages écrits peuvent être rattachés à un seul système d'expres-

---

(1) Voir à ce sujet l'auteur dans *Archiv für vergleichende Phonetik* II, 1938, p. 211 *sqq.*

(2) Sur le rapport entre écriture et parole, voir A. PENTTILÄ et U. SAARNIO dans *Erkenntnis* IV, 1934, p. 28 *sqq.* et H. J. ULDALL dans *Congrès international des sciences anthropologiques et ethnologiques, Compte rendu de la deuxième session,* Copenhague, 1939, p. 374. Parmi les considérations et les analyses plus anciennes de l'écriture faites d'un point de vue structural surtout par J. BAUDOUIN de COURTENAY, *Ob otnošenii russkogo pis'ma k russkomu jazyku,* St. Petersbourg, 1912, et *Vvedenie v jazykovedenie,* 4e éd., 1912, p. 15 *sqq.*, et F. de SAUSSURE, *Cours,* 2e éd. principalement p. 165. Enfin, une étude peu claire de Josef VACHEK, *Zum Problem der geschriebenen Sprache* (*Travaux du Cercle linguistique de Prague* VIII, 1939, p. 94 sqq). Il n'a pas encore été effectué d'analyse de l'écriture qui fasse abstraction des sons.

sion d'un et même schéma linguistique. Une langue peut subir un changement de nature purement phonétique sans que le système d'expression de son schéma linguistique en soit affecté, tout comme elle peut subir un changement de nature sémantique sans que le système de contenu de son schéma linguistique en soit en rien affecté. C'est seulement ainsi qu'il est possible de distinguer entre les *changements phonétiques* et les *changements sémantiques* d'une part, et les *changements formels* d'autre part.

Partant des considérations fondamentales que nous avons exposées, il n'y a rien de surprenant dans tout ceci. Les grandeurs de la forme linguistique sont de nature « algébrique » et n'ont pas de dénominations naturelles, aussi peuvent-elles être désignées arbitrairement de différentes façons.

Ces différentes dénominations de la substance ne concernent en rien la théorie du schéma linguistique qui n'en dépend pas. La tâche principale du théoricien est de fixer par définitions le principe structural de la langue pour en déduire un calcul général sous la forme d'une typologie dont les catégories sont des langues, ou plutôt des types de langues. Il faut y prévoir d'avance toutes les possibilités, même celles qui, dans le domaine de l'expérience, sont virtuelles ou restent sans manifestation « naturelle » ou « constatée ».

Dans ce calcul général, rien n'est impliqué de la manifestation de fait d'un type structural particulier, mais seulement de ce qu'il peut se manifester, bien entendu dans n'importe quelle substance. La substance ne conditionne donc pas nécessairement la forme linguistique, alors que la forme linguistique conditionne obligatoirement la substance. En d'autres termes, la *manifestation* est une sélection dans laquelle la forme linguistique est la constante et la substance, la variable. Du point de vue formel, nous définissons la manifestation comme une sélection entre hiérarchies et dérivés de hiérarchies différentes. On peut, en accord avec Saussure, appeler *forme* la constante (la *manifestée*) d'une manifestation. Si la forme

est une langue, nous l'appelons *schéma linguistique*. Toujours en accord avec Saussure, on peut appeler *substance* la variable (la *manifestante*) d'une manifestation ; nous appellerons *usage linguistique* une substance qui manifeste un schéma linguistique.

Nous pouvons, à partir de ces prémisses, définir formellement une sémiotique comme une *hiérarchie dont n'importe quelle composante admet une analyse ultérieure en classes définies par relation mutuelle, de telle sorte que n'importe quelle de ces classes admette une analyse en dérivés définis par mutation mutuelle.*

Cette définition, simple conséquence de tout ce que nous avons développé jusqu'ici, oblige le linguiste à considérer comme son objet non seulement la langue « naturelle », mais toute sémiotique — toute structure analogue qui satisfait à la définition donnée. La langue (naturelle) ne doit être considérée que comme un cas particulier de cet objet plus général ; ses propriétés spécifiques qui ne concernent que l'usage n'affectent en rien la définition proposée.

Il est bon de rappeler qu'il ne s'agit pas simplement ici de proposer une division pratique du travail, mais la fixation de notre objet au moyen de définitions. Le linguiste peut et doit concentrer toute son attention sur les langues « naturelles » et laisser à d'autres spécialistes, et principalement aux logiciens, la tâche d'étudier les autres structures sémiotiques ; mais le linguiste ne peut pas impunément s'attacher à l'étude des langues sans tenir compte des perspectives plus larges qui assurent son orientation vers ces structures analogues ; elles peuvent même lui être d'un intérêt immédiat, car elles sont souvent de construction plus simple que les langues et sont de meilleurs modèles pour une étude préparatoire. De plus, nous avons montré que, partant des prémisses purement linguistiques, une collaboration étroite entre la logistique et la linguistique est nécessaire au linguiste dans ce domaine.

Depuis Saussure, la linguistique admet que la langue

ne saurait être étudiée comme un phénomène isolé. Saussure exigeait que la linguistique, au sens étroit du terme, se fonde sur une discipline qu'il avait baptisée sémiologie de σημεῖον, 'signe'). C'est pourquoi, dans les années précédant la seconde guerre mondiale, quelques cercles linguistiques ou influencés par la linguistique et intéressés par la recherche de fondements (notamment en Tchécoslovaquie), ont tenté d'étudier, sur une base sémiologique plus générale, des systèmes de signes autres que les langues et, en particulier les costumes nationaux, l'art et la littérature (1).

Il est vrai que c'est sur une base essentiellement sociologique et psychologique qu'est conçue la discipline générale dont parle Saussure dans son *Cours,* bien qu'il esquisse en même temps quelque chose qu'on ne peut comprendre que comme une science de la forme pure, une conception du langage comme structure abstraite de transformations, qu'il explique à partir des structures analogues en reconnaissant que des traits essentiels de la structure sémiologique, et peut-être tous les traits essentiels, se retrouvent dans les structures qu'on appelle *jeux ;* comme, par exemple, le jeu d'échecs auquel il consacre une attention toute particulière. Ce sont ces considérations que l'on doit mettre au premier plan quand on veut essayer de construire la linguistique au sens plus

(1) Voir, entre autres, P. Bogatyrev, *Příspěvek k strukturální etnografii* (*Slovenská Miscellanea,* Bratislava, 1931) ; *id., Funkčno-štrukturálna metoda a iné metody etnografie i folkloristiky* (*Slovenské pohľady* LI, 10, 1935) ; *id., Funkcie kroja na moravskom Slovensku* (*Spisy národopisného odboru Matice slovenskej* I, Matica Slovenská, 1937) (résumé en français p. 68 *sqq.*). Jan Mukařovský, *Estetická funkce, norma a hodnota jako sociální fakty* (*Fonction, norme et valeur esthétiques comme faits sociaux*), Prague, 1936 ; *id., L'art comme fait sémiologique* (*Actes du huitième Congrès international de philosophie à Prague 2-7 septembre 1934,* Prague, 1936, pp. 1065-1072). Une tentative d'ensemble de créer une sémiologie générale a été faite dernièrement par E. Buyssens, *Les langages et les discours* (Collection Lebègue), Bruxelles, 1943.

large, la « sémiologie », sur une base *immanente*. C'est grâce à ces considérations qu'apparaîtront à la fois la possibilité et la nécessité d'une collaboration étroite entre la linguistique et la logistique. Des logiciens modernes ont justement pris pour objet principal de leur recherche les systèmes de signes et les systèmes de jeux considérés comme des systèmes de transformation abstraits, et ont ainsi été amenés, de leur côté, à souhaiter une étude de la langue en partant du même point de vue (1).

Il semble donc fructueux et nécessaire d'établir dans un nouvel esprit un point de vue commun à un grand nombre de sciences allant de l'histoire et de la science littéraire, artistique et musicale à la logistique et aux mathématiques, pour qu'à partir de ce point de vue commun celles-ci se concentrent autour d'une problématique définie en termes linguistiques. Chacune à sa manière, ces sciences pourraient contribuer à la science générale de la sémiotique en cherchant à préciser jusqu'à quel point et de quelle façon leurs différents objets sont susceptibles d'être analysés conformément aux exigences de la théorie du langage. De cette façon, une lumière nouvelle pourrait probablement être projetée sur ces disciplines et provoquer un examen critique de leurs principes. Leur collaboration, fructueuse à tous égards, pourrait ainsi créer une encyclopédie générale des structures de signes.

Dans la sphère extraordinairement vaste de ces problèmes, deux questions particulières vont retenir notre attention maintenant. Premièrement : dans la totalité des structures sémiotiques, quelle place doit-on atribuer à la langue ? Et deuxièmement : où est la frontière entre sémiotique et non-sémiotique ?

Une *langue* peut être définie comme une paradigmatique dont les paradigmes se manifestent par tous les sens,

---

(1) L'ouvrage principal est celui de Rudolf CARNAP, *Logische Syntax der Sprache*, Vienne, 1934 ; édition augmentée, *The Logical Syntax of Language*, 1937.

et un *texte* peut être défini de manière semblable comme une syntagmatique dont les chaînes sont manifestées par tous les sens. Par *sens* nous entendrons une classe de variables qui manifestent plus d'une chaîne dans plus d'une syntagmatique, et/ou plus d'un paradigme dans plus d'une paradigmatique. En pratique, une langue est une sémiotique dans laquelle toutes les autres sémiotiques peuvent être traduites, aussi bien toutes les autres langues que toutes les structures sémiotiques concevables. Cette traductibilité résulte de ce que les langues et elles seules sont capables de former n'importe quel sens (1) ; c'est seulement dans une langue que l'on peut « s'occuper de l'inexprimable jusqu'à ce qu'il soit exprimé ». C'est du reste cette propriété qui rend la langue utilisable en tant que telle, et qui la rend propre à remplir son objet dans toute situation. Nous n'avons pas à nous demander ici en quoi réside cette propriété remarquable ; elle résulte sans doute d'une particularité structurale que nous comprendrions mieux si nous étions mieux renseignés sur la structure spécifique des sémiotiques non linguistiques. Nous sommes enclin à supposer que la raison en est la possibilité illimitée de formation des signes et les règles très libres qui régissent la formation d'unités de grande étendue (comme les phrases, par exemple) dans toutes les les langues, ce qui, d'autre part, a pour effet de permettre des formulations fausses, illogiques, imprécises, laides et immorales aussi bien que des formulations vraies, logiques, précises, belles et morales. Les règles grammaticales d'une langue sont indépendantes de toute échelle de valeurs, qu'elle soit logique, esthétique ou éthique, et, de façon générale, la langue est dépourvue de toute finalité spécifique.

---

(1) Nous avons fait cette observation indépendamment du logicien polonais Alfred Tarski (*Studia philosophica* I, Lwów, 1935) ; voir J. JØRGENSEN, *Træk af deduktionsteoriens udvikling i den nyere tid* (*Festskrift udg. af Københavns Universitet*, nov. 1937) p. 15.

Quand on veut tracer la frontière entre sémiotique et non-sémiotique, on est tout d'abord tenté de croire que les jeux sont situés tout près de cette frontière, ou peut-être sur la frontière même. Pour évaluer la structure des jeux comparée à celle des sémiotiques qui n'en sont pas, il n'est pas sans intérêt de comparer la manière dont ces structures ont été considérées jusqu'ici indépendamment l'une de l'autre par la linguistique et par la logistique. Les logiciens ont insisté sur le fait qu'un jeu, le jeu d'échecs par exemple, est un système de transformations obéissant au même principe structural qu'une sémiotique (une sémiotique mathématique, par exemple) et sont enclins à considérer le jeu comme l'exemple-type simple, comme normatif pour la conception d'une sémiotique. Les linguistes, eux, ont vu l'analogie en ce que le jeu est un système de valeurs analogues aux valeurs économiques, et ils ont considéré les langues et les autres systèmes de valeurs comme normatifs pour la conception des jeux. La différence des points de vue a des raisons historiques. La théorie logique des signes a son point de départ dans la méta-mathématique de Hilbert, dont l'idée était de considérer le système des symboles mathématiques comme un système de figures d'expression sans considération aucune de leur contenu, et de décrire ses règles de transformation comme on décrirait les règles d'un jeu, indépendamment de leurs interprétations possibles. Cette idée fut adoptée par les logiciens polonais dans leur « métalogique » et ensuite par Carnap dans une théorie des signes où, en principe, toute sémiotique est considérée comme un simple système d'expression, dans lequel le contenu n'intervient pas. Dans toute métasémiotique, c'est-à-dire dans toute description d'une sémiotique, une *inhaltliche Redeweise* devrait, selon ce point de vue, pouvoir être remplacée par une *formale Redeweise* (1). La théorie des signes en linguistique a,

(1) Comme introduction au problème, on peut lire les aperçus donnés par J. JØRGENSEN, *op. cit.*, par L. BLOOMFIELD, *Language*

au contraire, de profondes racines dans la tradition qui veut qu'un signe soit défini par sa signification, tradition avec laquelle Saussure est encore aux prises et qu'il a précisée et mise au point par l'introduction du concept de valeur qui permet la reconnaissance de la forme du contenu et de la bilatéralité du signe conduisant à une théorie des signes qui repose sur l'interaction de la forme de l'expression et de la forme du contenu dans le principe de commutation.

En logique, où le débat sur la nature du signe continue, on semble pour l'essentiel envisager ce problème comme une question de nominalisme ou de réalisme (1). Pour la théorie linguistique du langage à laquelle la présente étude sert d'introduction, il ne s'agit pas de cela, mais plutôt de décider s'il est nécessaire ou non d'intégrer le *sens du contenu* dans la théorie même des signes. Comme le sens du contenu se révèle superflu pour la définition et la description du schéma sémiotique, une formulation formelle et une attitude nominaliste sont à la fois nécessaires et suffisantes. D'autre part, la description formelle et nominaliste préconisée par la théorie du langage ne se limite pas à la forme de l'expression ; elle trouve au contraire son objet dans l'interaction de celle-ci avec une *forme du contenu.* La distinction faite par Saussure entre forme et substance paraît être exceptionnellement pertinente pour la problématique actuelle de la logistique.

Cette base permet aussi de voir plus facilement et les différences et les analogies entre les jeux et les sémiotiques qui ne sont pas des jeux. Ce qui décide s'il y a signe ou non n'est pas le fait qu'il soit interprété, c'est-à-dire qu'il lui soit rattaché un sens du contenu. En vertu de la sélection qui existe entre le schéma et l'usage sémio-

---

or Ideas ? (*Language* XII, 1936, p. 89 sqq.) et par Otto NEURATH et Eino KAILA dans la revue *Theoria* II, 1936 p. 72 *sqq*, et p. 83 *sqq*. Cf. aussi G. H. von WRIGHT, *Den logiska empirismen*, Stockholm,, 1943.

(1) Par exemple U. SAARNIO, dans le travail cité, p. 81.

tiques, il n'y a, pour le calcul de la théorie, aucun système interprété, mais seulement des systèmes interprétables. Il n'y a donc aucune différence sur ce point entre l'algèbre pure ou le jeu d'échecs d'un côté et par exemple une langue de l'autre. Pour décider si les jeux, ou d'autres systèmes de quasi-signes tels que l'algèbre pure, sont ou non des sémiotiques, il faut voir si leur description exhaustive exige que l'on opère en reconnaissant deux plans, ou si le principe de simplicité peut être appliqué de telle sorte qu'un seul plan soit suffisant.

La condition qui exige que l'on opère en reconnaissant deux plans doit être que, lorsqu'on tente de les poser on ne puisse pas démontrer que les deux plans ont tout à fait la même structure avec une relation univoque entre les fonctifs d'un plan et ceux de l'autre plan. Nous exprimerons cela en disant que les deux plans doivent ne pas être *conformes* l'un à l'autre. Deux fonctifs sont dits conformes si n'importe quel dérivé particulier d'un des fonctifs contracte exclusivement les mêmes fonctions qu'un dérivé particulier de l'autre fonctif et inversement. Nous pouvons dès lors énoncer la règle selon laquelle deux composantes d'une même classe que l'on tente d'établir doivent être réduites à une seule si elles sont conformes et non commutables. L'épreuve instituée par cette règle, que nous nommerons *épreuve de dérivé,* est exigée par la théorie pour chaque stade de l'analyse du texte, parallèlement à l'épreuve de commutation ; ces deux épreuves sont conjointement nécessaires pour décider si un objet donné est ou non une sémiotique. Nous ne nous entendrons pas ici sur l'application de cette épreuve aux dérivés du plus haut degré de la sémiotique (le processus) et considérerons seulement les dérivés de premier degré de la sémiotique : les deux plans. Ceux-ci ne contractent pas de commutation mutuelle et seule leur conformité ou leur non-conformité permet de décider s'ils doivent être identifiés ou traités séparément (remarquons à ce propos que, dans le premier cas, la théorie du langage n'a pas lieu d'être appliquée à l'objet considéré). L'expé-

rience inductive montre que l'épreuve de dérivé a un résultat négatif pour toutes les langues observées jusqu'ici, et aura sans aucun doute le même résultat pour plusieurs autres structures considérées déjà comme des sémiotiques ou qui, de ce fait, doivent l'être dès maintenant. Il semble tout aussi indubitable que l'épreuve de dérivé a un résultat positif pour plusieurs des structures que les théories modernes se plaisent à considérer comme des sémiotiques. Cela se voit facilement en ce qui concerne les jeux purs où l'interprétation retrouve une grandeur de contenu correspondant à chaque grandeur d'expression (pièce ou autre), de sorte que les réseaux fonctionnels des deux plans que l'on tentera d'établir seront identiques. Une telle structure n'est donc pas une sémiotique au sens où l'entend la théorie du langage. C'est aux spécialistes de ces divers domaines qu'il appartient de décider si les systèmes de symboles mathématiques ou logiques, ou certains arts comme la musique, peuvent ou non être définis de ce point de vue comme des sémiotiques. Il ne semble pas impossible que la conception logistique d'une sémiotique comme monoplane résulte de ce que l'on est parti de structures qui, selon notre définition, ne sont pas des sémiotiques et qui diffèrent donc sur un point fondamental des véritables structures sémiotiques, et de ce qu'on a ensuite tenté une généralisation prématurée.

Nous proposons d'appeler *systèmes de symboles* ces structures qui sont interprétables, puisqu'on peut leur rattacher un sens de contenu, mais qui ne sont pas biplanes puisque, selon le principe de simplicité, une forme de contenu ne peut leur être introduite par catalyse. En linguistique, on a souvent hésité à employer le terme de symbole pour des grandeurs qui se comportent tout à fait arbitrairement par rapport à leurs interpétations (1).

---

(1) Saussure, *Cours*, 2e éd., p. 101, définit, par exemple, le symbole comme non arbitraire.

De ce point de vue, le mot *symbole* ne devrait être employé que pour des grandeurs qui sont isomorphes avec leur interprétation, telles que des représentations ou des emblèmes comme le Christ de Thorvaldsen, symbole de la miséricorde, la faucille et le marteau, symbole du communisme, les plateaux et la balance, symbole de la justice, ou les onomatopées dans le domaine de la langue. En logistique, on a pourtant coutume d'employer le terme de *symbole* dans une acception beaucoup plus large et il semble que l'on peut avoir intérêt à l'appliquer à des grandeurs non sémiotiques interprétables. Il semble qu'il existe une parenté essentielle entre les pièces interprétables d'un jeu et les symboles isomorphes, car aucun d'eux n'admet l'analyse ultérieure en figures qui est caractéristique des signes. Dans la discussion sur la nature du signe qui a mis les linguistes aux prises ces dernières années, l'attention a été attirée à juste titre sur le caractère agrammatical des symboles isomorphes (1). C'est la même idée, mais formulée en termes traditionnels.

(1) E. Buyssens, *Acta Linguistica* II, 1940-1941, p. 85.

22. SEMIOTIQUES CONNOTATIVES ET METASEMIOTIQUES

Alors que, dans les chapitres précédents, nous avons, par une simplification volontaire, présenté la langue « naturelle » comme l'unique objet de la théorie du langage, dans le chapitre précédent et malgré un élargissement considérable de notre perspective, nous avons encore procédé comme si l'unique objet de la théorie était les *sémiotiques dénotatives.* Nous entendons par ce terme des sémiotiques dont aucun des plans n'est une sémiotique. Il nous reste à démontrer, en élargissant encore notre perspective, qu'il existe aussi des sémiotiques dont le plan de l'expression est une sémiotique et aussi d'autres dont le plan du contenu est une sémiotique. Nous appellerons les premières *sémiotiques connotatives* et les secondes *métasémiotiques.* Comme le plan de l'expression et le plan du contenu ne se définissent que par opposition et relativement l'un par rapport à l'autre, il s'ensuit que les définitions proposées ici de sémiotique connotative et de métasémiotique ne sont que des définitions « réalistes » provisoires auxquelles on ne peut même pas accorder de valeur opérationnelle.

Lorsqu'au chapitre précédent nous avons défini la *sémiotique,* cette définition ne concernait pas la sémiotique individuelle par opposition à d'autres sémiotiques,

mais des sémiotiques par opposition aux non-sémiotiques, c'est-à-dire la *sémiotique* comme un type hiérarchique supérieur, *la langue* comme concept ou en tant que *class as one*. Quand il s'agit d'opposer une sémiotique individuelle à une autre, nous savons que le théoricien la prévoit dans son calcul comme un type de structure possible. En revanche, nous n'avons pas encore considéré la manière dont le théoricien doit se comporter dans l'analyse du texte pour reconnaître et identifier comme telle la sémiotique individuelle. Quand nous avons établi le procédé d'analyse, nous avons admis tacitement que l'objet proposé était un texte rédigé dans une sémiotique donnée et non dans un mélange de deux ou plusieurs sémiotiques.

Autrement dit, pour établir une situation-type simple, nous avons travaillé en supposant que le texte donné présente une homogénéité structurale, et que nous ne pouvons légitimement lui introduire par catalyse qu'un seul système sémiotique. Cette supposition ne résiste pourtant pas à l'examen ; au contraire, tout texte, s'il n'est pas trop réduit pour être une base suffisante de déduction du système généralisable à d'autres textes, contient d'habitude des dérivés qui reposent sur des systèmes différents. Diverses parties ou parties de parties d'un texte peuvent se présenter

1. sous diverses *formes stylistiques* (vers et prose, mélanges des deux) ;
2. sous divers *styles* (style créateur et style imitatif, dit style normal ; style à la fois créateur et imitatif, appelé archaïsant) ;
3. sous divers *styles de valeurs* (style de valeur élevé et style de valeur plus basse, dit vulgaire ; et aussi un style de valeur neutre qui ne peut être considéré ni comme l'un ni comme l'autre) ;
4. sous divers *genres de styles* (parole, écriture, gestes, pavillons de signaux, etc.) ;
5. sous divers *mouvements* (colère, gai, etc.) ;

6. sous divers *idiomes,* parmi lesquels on doit distinguer
   a) divers types vernaculaires (langage commun à une communauté, langages appartenant à divers groupes sociaux et professionnels) ;
   b) diverses *langues nationales ;*
   c) divers *langages régionaux* (langage courant, dialecte, patois, etc.) ;
   d) diverses *physionomies* (en ce qui concerne l'expression, différents « organes » ou « voix »).

Forme stylistique, style, style de valeur, genre de style, mouvement, type vernaculaire, langue nationale, langage régional et physionomie sont des catégories mutuellement solidaires, de sorte que tout fonctif de sémiotique dénotative doit être défini en même temps par rapport à chacun d'eux. En combinant un membre d'une catégorie avec un membre d'une autre catégorie, des hybrides apparaissent qui ont déjà souvent pu ou peuvent facilement recevoir des désignations particulières : style littéraire pour un style créateur qui est un style de valeur élevé ; argot pour un style créateur qui est un style de valeur à la fois élevé et vulgaire ; jargon et code pour des styles créateurs qui ne sont des styles de valeurs ni élevés ni vulgaires (1) ; langage familier pour un style normal qui n'est un style de valeur ni élevé ni vulgaire ; style oratoire pour un style de valeur élevé qui est parole et langage commun ; style prédicatoire pour un style de valeur élevé qui est parole et langage professionnel ; style

(1) Un *jargon* pourra être défini comme un style de valeur neutre à signes spécifiques (des expressions de signes le plus souvent), et un *code* comme un style de valeur neutre à manifestations spécifiques de l'expression. En appliquant le terme de *style de genre* à un idiome solidaire de genres littéraires donnés (certains dialectes du grec ancien en fournissent un exemple typique), nous pouvons définir une *terminologie* comme à la fois un jargon et un style de genre, et une *sémiotique scientifique* (pourvu que ce ne soit pas un système de symboles) comme à la fois un code et un style de genre.

administratif pour un style de valeur élevé qui est style archaïsant, écriture et langage professionnel ; et ainsi de suite.

Le but de cette énumération n'est pas d'épuiser le sujet et moins encore de donner des définitions formelles, mais seulement de montrer l'existence de ces faits et leur multiplicité.

Les membres individuels de chacune de ces classes et les unités qui résultent de leur combinaison seront nommés *connotateurs*. Parmi ces connotateurs, quelques-uns peuvent être solidaires de certains systèmes de schémas sémiotiques, d'autres de certains systèmes d'usages sémiotiques, d'autres encore, des deux. On ne peut le savoir d'avance car cela peut dépendre des situations. Pour ne citer que des possibilités qui peuvent paraître extrêmes, il est impossible de savoir d'avance si une physionomie (les paroles d'une personne par opposition à celles d'une autre) ne représente qu'un usage spécifique et non pas, en même temps, un schéma spécifique (qui diffère peut-être à peine de l'autre, mais en diffère pourtant), ou si une langue nationale représente un schéma linguistique spécifique ou bien, par opposition à une autre langue nationale, seulement un usage spécifique, tandis que les schémas des deux langues sont identiques.

C'est pourquoi, pour assurer une description non contradictoire et exhaustive, la théorie doit prescrire une procédure d'analyse du texte qui permette de distinguer entre ces situations. Il est assez curieux de constater que, jusqu'ici, la linguistique n'a accordé que peu d'attention à cette nécessité. On doit en chercher la raison dans les points de vue transcendantaux qui ont été adoptés, comme par exemple le point de vue sociologique à partir duquel on s'est cru autorisé à soutenir le postulat (faux selon toute vraisemblance) selon lequel, en vertu de l'existence d'une norme sociale, la structure interne d'une langue nationale serait spécifique et homogène et, inversement, une physionomie linguistique en tant que telle serait une *quantité négligeable* qui peut être considérée

simplement comme représentant une langue nationale. Seule l'école de Londres a été consciemment prudente : la définition du phonème que donne D. Jones ne s'applique expressément qu'à « the pronunciation of one individual speaking in a definite style » (1).

Etant donné l'extensibilité illimitée du texte (sa productivité), il y aura toujours « traductibilité », c'est-à-dire substitution de l'expression entre deux signes appartenant chacun à sa classe de signes, dont chacune est solidaire de son connotateur. Ce critère est particulièrement applicable aux signes de plus grande étendue que l'analyse du texte rencontre dans ses toutes premières opérations : tout dérivé de texte (un chapitre, par exemple) peut être traduit d'une forme stylistique, d'un style, d'un style de valeur, d'un genre de style, d'un mouvement, d'un type vernaculaire, d'une langue nationale, d'un langage régional, d'une physionomie dans n'importe quel autre parmi eux. Nous avons vu que cette traductibilité n'est pas toujours réciproque quand il s'agit de sémiotiques qui ne sont pas des langues ; mais, dans ce cas, une traductibilité unilatérale est toujours possible. Dans l'analyse du texte, les *connotateurs* apparaîtront donc comme des parties qui entrent dans des fonctifs de telle sorte que ceux-ci contractent une substitution mutuelle quand ces parties sont déduites, et qui dans des conditions données, se retrouvent dans tous les fonctifs d'un degré donné. Ceci ne suffit toutefois pas à définir un connotateur. Nous appellerons *indicateur* une grandeur qui possède ces propriétés, et nous devrons distinguer entre deux sortes d'indicateurs : les *signaux* (cf. chapitre 14) et les *connotateurs ;* ce qui les différencie du point de vue opérationnel, c'est qu'un signal se laisse toujours rapporter sans ambiguïté à un seul des plans de la sémiotique, ce qui n'est jamais possible pour un con-

(1) Voir p. 84, note 3 et surtout D. JONES, *Travaux du Cercle linguistique de Prague* IV, 1931, p. 74.

notateur. Un *connotateur* est par conséquent un indicateur qui, dans des conditions données, se retrouve dans les deux plans de la sémiotique.

Au cours de l'analyse, les connotateurs devront être dégagés de la déduction. Les signes qui ne diffèrent que parce qu'ils sont solidaires de leurs différents connotateurs apparaîtront alors comme des variétés. Contrairement aux variantes ordinaires (cf. chapitre 16), ces variétés sont particulières et doivent être traitées à part dans l'analyse ultérieure. On se protège ainsi contre la confusion de schémas sémiotiques différents (et d'usages différents) ; si on constate plus tard qu'il y a identité, une confrontation la rendra évidente.

Toutefois, il est maintenant clair que les connotateurs constituent eux aussi un objet qui relève de la sémiotique, et non de la discipline qui analyse les sémiotiques dénotatives et dont l'unique tâche est d'extraire les connotateurs et de les conserver en vue d'un traitement ultérieur. Leur traitement appartient à une discipline spéciale qui détermine l'étude des sémiotiques dénotatives.

Il semble maintenant évident que la solidarité qui existe entre des classes données de signes et des connotateurs donnés est une *fonction sémiotique,* puisque les classes de signes sont l'*expression* de ces connotateurs considérés comme *contenu.* Ainsi, le ou les schémas et usages sémiotiques que nous appelons la langue française sont l'*expression* du connotateur « français ». De même, le ou les schémas et usages sémiotiques que nous appelons la physionomie linguistique NN sont l'*expression* de la physionomie réelle NN (c'est-à-dire de telle personne). Il en est ainsi dans tous les autres cas. Ce n'est pas sans raison que la langue nationale est le « symbole » de la nation et que le dialecte est le « symbole » d'une région.

Il semble donc légitime de considérer l'ensemble des connotateurs comme un contenu dont les sémiotiques dénotatives sont l'expression, et de désigner le tout formé par ce contenu et cette expression du nom de *sémiotique,*

ou plutôt de *sémiotique connotative*. En d'autres termes, après l'accomplissement de l'analyse de la sémiotique dénotative, la sémiotique connotative doit être soumise à l'analyse selon précisément la même procédure. De nouveau, il s'agit ici de distinguer entre un schéma et un usage sémiotiques. Les connotateurs devront être analysés sur la base de leurs fonctions mutuelles et non sur celle du sens du contenu qui leur est rattaché ou peut l'être. L'étude du schéma d'une sémiotique connotative ne traite donc pas des notions de caractère social ou religieux que l'on associe couramment aux concepts de langue nationale, dialecte, type vernaculaire, style, etc., mais il faut lui rattacher une étude de son usage comme il en est pour les sémiotiques dénotatives.

Une sémiotique connnotative est donc une sémiotique qui n'est pas une langue et dont le plan de l'expression est constitué par les plans du contenu et de l'expression d'une sémiotique dénotative. C'est donc une sémiotique dont l'un des plans, celui de l'expression est une sémiotique.

Ce qui surprendra peut-être ici, c'est que nous ayons trouvé une sémiotique dont le *plan de l'expression* est une sémiotique. Les développements récents de la logique, tels que nous les connaissons à travers les travaux des logiciens polonais, nous ont en effet préparé à reconnaître l'existence des sémiotiques dont le *plan du contenu* est lui-même une sémiotique. C'est là ce qu'on a appelé métalangage (1) (nous dirions, *métasémiotique*), c'est-à-dire une sémiotique qui traite d'une sémiotique ; dans notre terminologie, cela doit signifier une sémiotique dont le contenu est une sémiotique. La linguistique même doit être une telle métasémiotique.

Comme nous l'avons déjà fait remarquer, les concepts d'expression et de contenu ne peuvent donner lieu à des définitions formelles, car ce sont des désignations assi-

(1) Voir à ce sujet l'exposé de J. JØRGENSEN (Cf. p. 138, note), p. 9 *sqq*.

gnées arbitrairement à des grandeurs qui n'existent que par opposition l'une à l'autre et ne peuvent être définies que négativement. Aussi définirons-nous sur une autre base en articulant premièrement la classe de sémiotiques en une classe de sémiotiques scientifiques puis en une classe de sémiotiques non scientifiques ; cela présuppose le concept d'*opération* que nous avons défini dans ce qui précède. Nous appellerons *sémiotique scientifique* (1) une sémiotique qui est une opération, et *sémiotique non scientifique* une sémiotique qui n'en est pas une. Nous définirons alors une *sémiotique connotative* comme une sémiotique non scientifique dont l'un ou plusieurs des plans est (sont) une (des) sémiotique(s) ; et une *métasémiotique* comme une sémiotique scientifique dont l'un ou plusieurs des plans est (sont) une (des) sémiotique(s). En fait, nous avons vu qu'*un seul* des deux plans est une sémiotique dans les cas plus fréquents.

Comme les logiciens l'ont fait remarquer, on peut en outre imaginer une sémiotique scientifique qui traite d'une métasémiotique et, selon leur terminologie, nous pouvons définir une *méta-*(*sémiotique scientifique*) comme une métasémiotique dont la sémiotique-objet est une sémiotique scientifique (une sémiotique qui entre comme plan dans une sémiotique est appelée *sémiotique-objet* de celle-ci). En accord avec la terminologie de Saussure, nous pouvons définir la *sémiologie* comme une métasémiotique dont la sémiotique-objet est une sémiotique non scientifique. Nous appellerons alors *métasémiologie* une méta-(sémiotique scientifique) dont les sémiotiques-objets sont des sémiologies.

Pour expliciter non seulement les fondements de la linguistique, mais aussi ses conséquences dernières, la théorie du langage est obligée d'adjoindre à l'étude des

(1) Si nous ne disons pas tout simplement *science,* c'est qu'il faut envisager la possibilité que certaines sciences ne soient pas des sémiotiques au sens que nous donnons à ce terme, mais des systèmes de symboles.

sémiotiques dénotatives une étude des sémiotiques connotatives et des métasémiologies. Cette obligation revient en propre à la linguistique, parce qu'elle ne peut être résolue de manière satisfaisante qu'à partir de prémisses spécifiques à la linguistique.

Notre dernière tâche sera ici de considérer l'organisation plus appropriée de la *métasémiologie* du point de vue de la linguistique.

D'ordinaire, une métasémiotique sera (ou pourra être) entièrement ou partiellement identique à sa sémiotique-objet. La linguistique, par exemple, qui décrit une langue, aura elle-même recours à cette langue dans sa description. De même, les sémiologies qui décrivent des sémiotiques qui ne sont pas des langues pourront faire cette description dans une langue. Si cela n'est pas le cas, la sémiotique dont elles se serviront pourra toujours être traduite dans une langue (cf. la définition de langue). Il en résulte que si la métasémiologie devait fournir une description complète de la sémiotique de sémiologie, elle en arriverait à répéter en grande partie les résultats mêmes de celle-ci. Le principe de simplicité invite cependant à suivre un procédé qui permette de l'éviter. Pour des considérations d'adéquation, nous devons concevoir la métasémiologie de telle sorte que, dans la pratique, son objet soit exclusif par rapport à celui de la sémiologie ; nous devons d'ailleurs nous comporter de la même manière à l'égard des éventuelles métasémiologies d'un ordre supérieur, et éviter de créer de nouvelles métasémiologies qui n'auraient pas d'objets exclusifs par rapport aux objets déjà traités.

La métasémiologie doit donc concentrer ses efforts non sur la langue déjà décrite par la sémiologie, langue dans laquelle cette sémiologie est aussi faite, mais sur les modifications éventuelles de cette langue ou sur les additions qu'elle y apporte pour produire son jargon spécial. Il s'ensuit aussi clairement que la métasémiologie n'a pas besoin de fournir la description des propositions qui entrent dans la théorie de la sémiologie si elle peut prou-

ver que ces propositions sont des unités possibles qui pouvaient déjà être prévues par le système de la langue. Son domaine est, en revanche, la *terminologie* spécifique de la sémiologie, et nous allons voir qu'elle utilise trois sortes de termes :

1. Des termes qui entrent comme définissables dans le système de définitions de la sémiologie et dont le contenu est donc déjà défini, c'est-à-dire analysé (cf. chapitre 14) par la sémiologie elle-même. Ces termes n'appartiennent pas au domaine spécifique de la métasémiologie.

2. Des termes qui sont empruntés à la langue et qui comme indéfinissables entrent dans le système de définitions de la sémiologie. Contrairement à la situation des indéfinissables dans d'autres sciences, ceux-ci ont un statut particulier dans la sémiologie : ils ont été empruntés à la sémiotique-objet de la sémiologie qui les aura déjà définis dans son analyse du plan du contenu. Ces termes n'appartiennent pas non plus au domaine spécifique de la métasémiologie.

3. Des termes qui ne sont pas empruntés à la langue (mais qui doivent cependant être supposés avoir une structure d'expression qui concorde avec le système de la langue) et qui entrent comme indéfinissables dans les propositions de la sémiologie. Il faut encore distinguer ici entre deux sortes de termes :

a) Les termes qui désignent des variations de dernier degré d'invariantes de dernier degré, c'est-à-dire des variations de glossèmes (et des variations de signaux) de dernier degré, les variations ultimes « minimales » (individus et/ou variations localisées) dont la sémiologie est parvenue à traiter dans son analyse. Ces variations sont nécessairement conservées comme indéfinissables par la sémiologie, étant donné que définition signifie pour nous analyse, et qu'une analyse à l'intérieur de la sémiologie est justement impossible ici. Par contre, une analyse de ces variations devient possible à l'intérieur de la métasémiologie, puisque celles-ci doivent y être décrites comme les

signes minimaux, qui entrent dans la sémiologie, et être analysées alors comme l'ont été les signes minimaux de la langue dans la sémiologie, c'est-à-dire par une résolution en figures fondée sur l'épreuve de commutation appliquée à la sémiotique de sémiologie, et par une articulation en variantes. On verra effectivement que les grandeurs qui entrent comme variantes dans les plans du contenu et de l'expression de la langue (ou dans n'importe quelle sémiotique-objet de premier degré) seront des invariantes du plan du contenu de la sémiologie.

b) Les termes qui désignent des catégories de variantes et d'invariantes de tous degrés. Considérés comme *class as one,* leurs contenus seront des syncrétismes des grandeurs précédemment mentionnées dans (*a*) ou des syncrétismes des syncrétismes de celles-ci.

Il revient donc à la métasémiologie de soumettre les signes minimaux de la sémiologie, dont le contenu est identique aux dernières variantes du contenu et de l'expression de la sémiotique-objet (la langue), à une analyse relationnelle effectuée selon les mêmes règles prescrites pour l'analyse des textes. Ici comme dans cette analyse des textes, on devra chercher à enregistrer autant que possible des grandeurs réalisées, c'est-à-dire des grandeurs susceptibles d'un analyse *particulière.*

Pour comprendre ce qui peut se produire ici, il ne faut pas oublier que la distinction saussurienne entre forme et substance n'a pu être maintenue sans modification, et qu'en réalité elle s'est révélée recouvrir une distinction entre deux formes, chacune à l'intérieur de sa hiérarchie. Dans la langue, par exemple, un fonctif peut être considéré soit comme forme linguistique, soit comme forme de sens. Ces deux manières de voir font paraître différents deux objets qui peuvent pourtant, en un certain sens, être considérés comme identiques, puisque seul le point de vue adopté est différent. La distinction de Saussure et la formulation qu'il en a donnée ne doivent donc pas nous conduire à croire que les fonctifs découverts grâce

à l'analyse d'un schéma linguistique ne peuvent pas être considérés avec quelque raison comme étant de nature physique. On peut fort bien dire que ce sont des grandeurs physiques (ou leurs syncrétismes) qui sont définies par fonction mutuelle. Aussi est-il légitime de dire que l'analyse que fait la métasémiologie du contenu des signes minimaux de la sémiologie est une analyse de grandeurs physiques qui se définissent par fonction mutuelle. Dans quelle mesure il est possible, en fin de compte, de considérer toutes les grandeurs d'une sémiotique quelconque, tant dans sont contenu que dans son expression, comme des grandeurs physiques ou tout au moins comme réductibles à des grandeurs physiques, c'est une question qui relève du débat actuel (1) entre le physicalisme et le phénoménalisme qui ne concerne que l'épistémologie, débat dans lequel nous n'avons pas à prendre position ici et pour lequel la théorie du schéma linguistique n'a pas à prendre non plus position. D'autre part, dans le débat linguistique actuel, nous avons pu discerner une certaine tendance, tant chez les partisans que chez les adversaires du point de vue glossématique, à se méprendre sur le fond du problème, comme si l'objet que le linguiste analyse en introduisant par catalyse une forme linguistique ne pouvait pas être de nature physique, comme l'objet que le « théoricien de la substance » doit analyser en introduisant par catalyse telle ou telle forme de sens non linguistique. Il est nécessaire de dissiper ce malentendu pour comprendre la tâche de la métasémiologie. Grâce au changement de point de vue qu'implique le passage d'une sémiotique-objet à sa métasémiotique, la métasémiologie acquiert de nouveaux moyens pour reprendre et pousser plus avant, par l'application des méthodes sémiologiques mêmes, l'analyse qui, du point de vue sémiologique, était épuisée. Ce qui veut simplement dire

(1) Voir à ce sujet, entre autres, les travaux déjà cités de Bloomfield et de Neurath (p. 139-140, note), et d'Alf Ross, « On the Illusion of Consciousness » (*Theoria* VII, 1941, p. 171 *sqq.*).

que les variantes ultimes de la langue sont soumises à une analyse particulière ultérieure sur une base entièrement physique. *Autrement dit, dans la pratique, la métasémiologie est identique à la description de la substance.* La tâche de la métasémiologie est d'effectuer une analyse non contradictoire, exhaustive et la plus simple possible des *objets* qui, pour la sémiologie, restent des individus irréductibles (ou des grandeurs localisées) du contenu, et des *sons* (ou des caractères d'écriture) qui restent également pour la sémiologie des individus (ou des grandeurs localisées) irréductibles de l'expression. C'est sur la base des fonctions, et selon la procédure déjà indiquée, que l'analyse métasémiologique doit être effectuée jusqu'à ce qu'elle soit épuisée et que, là aussi, soient atteintes les variantes irréductibles pour lesquelles le critère des cohésions ne donne plus rien, si bien que l'explication par un enchaînement de raisons et de causes doit céder devant une description purement statistique, qui est alors la seule possible : en fait, la situation finale de la physique et de la phonétique déductive.

Il est immédiatement évident qu'une métasémiotique peut et doit être adjointe à la sémiotique connotative pour y poursuivre l'analyse de ses objets ultimes. De même que la métasémiologie des sémiotiques dénotatives traitera en pratique les objets de la phonétique et de la sémantique sous une forme réinterprétée, la majeure partie de la linguistique proprement sociologique et la linguistique externe de Saussure trouveront dans la métasémiotique des sémiotiques connotatives leur place sous une forme elle aussi réinterprétée. Il incombe à cette métasémiotique d'analyser les multiples sens du contenu — géographiques et historiques, politiques et sociaux, religieux, psychologiques — qui se rattachent à la nation (comme contenu de la langue nationale), à la région (comme contenu de la langue régionale), aux formes d'appréciation des styles, à la personnalité (comme contenu de la physionomie, tâche essentiellement caractérologique), aux mouvements, etc. On peut prévoir que de nombreuses scien-

ces spéciales et tout d'abord, sans doute, la sociologie, l'ethnologie et la psychologie, devront apporter ici leur contribution.

Dans l'esprit du principe de simplicité, des métasémiologies d'ordres supérieurs ne devront pas être établies, car une telle tentative pourrait montrer qu'elles n'apporteraient pas d'autres résultats que ceux atteints par la métasémiologie de premier ordre.

23. PERSPECTIVE FINALE

L'attitude rigoureusement pratique et technique qui est souvent nécessaire au spécialiste dans son travail et qui, en linguistique, conduit à formuler l'exigence de la théorie du langage comme une simple exigence d'une méthode sûre pour tel texte limité rédigé dans telle langue « naturelle » définie d'avance, a dû, au cours de notre exposé, par nécessité logique, céder peu à peu le pas à une attitude scientifique et humaniste toujours plus large qui a fini par s'imposer et nous amener à une conception d'ensemble que l'on ne peut guère imaginer plus absolue.

Le simple acte de parole oblige le chercheur à introduire par catalyse un système qui soit cohésif à cet acte ; la physionomie particulière est une totalité qu'il incombe au linguiste de reconnaître par l'analyse et la synthèse ; mais ce n'est pas une totalité fermée ; elle a des cohésions externes qui obligent à introduire par catalyse d'autres schémas et d'autres usages linguistiques qui peuvent seuls éclairer la particularité individuelle de la physionomie ; elle a également des cohésions internes avec un sens connotatif qui explique cette totalité dans une unité et dans sa variété. Pour le dialecte et le style, la parole et l'écriture, la langue et les autres sémiotiques, cette procédure dessine des cercles toujours plus vastes. Tout système est une totalité qui se suffit à elle-même ; mais aucune totalité n'est isolée. Catalyse sur catalyse obligent à élargir le champ visuel jusqu'à ce que l'on arrive à tenir

compte de toutes les cohésions. Ce n'est pas seulement la langue prise isolément qui est l'objet du linguiste, mais la classe entière des langues, dont les membres sont reliés les uns aux autres, s'expliquent et s'éclairent les uns les autres. On ne peut tracer de frontière entre la théorie d'un type de langue particulier et la typologie des langues dont un type donné pris séparément n'est qu'un cas particulier qui, comme tout fonctif, n'a d'existence qu'en vertu de la fonction qui le relie aux autres. Dans la typologie calculatoire de la théorie du langage, tous les schémas linguistiques sont prévus ; ils constituent un système dans lequel chacun d'eux est relié aux autres par corrélations. On constate aussi une relation ; c'est le contact entre les langues qui se révèle en partie comme des rapports d'emprunt, en partie comme des parentés linguistiques génétiques et qui, indépendamment des types linguistiques, constitue des familles linguistiques ; cette relation, comme toutes les autres, repose sur des rapports de pure présupposition qui — de même que la relation qui existe entre les parties du processus — se manifestent dans le temps sans être définis eux-mêmes par la succession temporelle.

De catalyse en catalyse, sémiotique connotative, métasémiotique et métasémiologie sont obligatoirement intégrées dans la théorie. Ainsi, toutes les grandeurs qui, en première instance et à la seule vue du schéma de la sémiotique-objet, devaient provisoirement être écartées comme des objets non sémiotiques, sont réintégrées et comprises comme les composantes nécessaires des structures sémiotiques d'ordre supérieur. Par suite, il n'existe pas de non-sémiotiques qui ne soient composantes de sémiotiques et, en dernière instance, il n'existe aucun objet qui ne puisse être éclairé à partir de la position-clef qu'occupe la théorie du langage. La structure sémiotique se révèle comme un point de vue à partir duquel tous les objets scientifiques peuvent être examinés.

La théorie du langage remplit donc d'une manière insoupçonnée au départ toutes les obligations qu'elle s'était

imposées (cf. chapitre 2 et 7). A son point de départ, elle s'était fondée dans l'immanence, se donnant pour seul but la constance, le système et la fonction interne ; apparemment, cela devait se faire aux dépens des fluctuations et des nuances, aux dépens de la vie et de la réalité concrète, physique et phénoménologique. Une limitation provisoire de notre champ visuel était le prix qu'il fallait payer pour arracher son secret au langage. Or, c'est grâce à ce point de vue immanent que le langage rend généreusement ce qu'il avait d'abord exigé. Le langage, pris dans un sens plus large que celui que lui accorde la linguistique contemporaine, a repris sa position-clef dans le domaine de la connaissance. Au lieu de faire échec à la transcendance, l'immanence lui a au contraire redonné une base nouvelle plus solide. L'immanence et la transcendance se rejoignent dans une unité supérieure fondée sur l'immanence. La théorie linguistique est conduite par nécessité interne à reconnaître non seulement le système linguistique dans son schéma et dans son usage, dans sa totalité comme dans ses détails, mais aussi l'homme et la société humaine présents dans le langage et, à travers lui, à accéder au domaine du savoir humain dans son entier. La théorie du langage a ainsi atteint le but qu'elle s'était assigné :

humanitas et universitas.

REGISTRE ALPHABETIQUE DES TERMES DEFINIS

(*Entre parenthèses, les termes correspondants en danois et en anglais*).

analyse (*analyse, analysis*), 1.
application (*ikrafttræden, application*), 47.
articulation (*leddeling, articulation*), 30.
autonomie (*autonomi, autonomy*), 40.
catalyse (*katalyse, catalysis*), 88.
catégorie (*kategori, category*), 75.
catégorie de fonctifs (*funktivkategori, functival category*), 77.
catégorie fonctionnelle (*funktionskategori, functional category*), 76.
chaîne (*kæde, chain*), 55.
classe (*klasse, class*), 2.
cohésion (*kohæsion, cohesion*), 17.
combinaison (*kombination, combination*), 41.
commutation (*kommutation, commutation*), 59.
complémentarité (*komplementaritet, complementarity*), 36.
complexe d'analyses (*inddelingskomplex, analysis complex*), 5.
composantes (*afsnit, components*), 3.
comprendre (*indbefatte, include*), 22.
concept (*begreb, concept*), 86.
conformité (*konformitet, conformity*), 96.
connectif (*konnektiv, connective*), 95.
connotateur (*konnotator, connotator*), 101.
constante (*konstant, constant*), 12.
constellation (*konstellation, constellation*), 16.
contracter (*indgå, contract*), 10.
corrélation (*korrelation, correlation*), 26.
déduction (*deduktion, deduction*), 19.
définition (*definition, definition*), 42.

degré (*grad, degree*), 24.
dérivés (*derivater, derivates*), 21.
détermination (*determination, determination*), 15.
division (*deling, partition*), 31.
dominance (*dominans, dominance*), 79.
élément (*element, element*), 93.
entrer dans (*indgå i, enter into*), 23.
établissement (*etablering, establishment*), 46.
facultativité (*fakultativitet, facultativity*), 82.
fonctif (*funktiv, functive*), 9.
fonction (*funktion, function*), 8.
forme (*form, form*), 51.
fusion (*sammenfald, fusion*), 83.
glossèmes (*glossemer, glossemes*), 65.
grandeur (*størrelse, entity*), 11.
hiérarchie (*hierarki, hierarchy*), 4.
implication (*implikation, implication*), 84.
indicateurs (*indikatorer, indicators*), 99.
individu (*individ, individual*), 72.
induction (*induktion, induction*), 25.
interdépendance (*interdependens, interdependence*), 14.
invariantes (*invarianter, invariants*), 63.
latence (*latens, latency*), 87.
langue (*sprog, language*), 89.
localisée (variété) (*lokaliseret, localized* (*variety*)), 73.
manifestation (*manifestation, manifestation*), 50.
membre (*led, member*), 56.
métasémiologie (*metasemiologi, metasemiology*), 108.
métasémiotique (*metasemiotik, metasemiotic*), 104.
méta-(sémiotique scientifique) (*metavidenskabssemiotik, meta-* (*scientific semiotic*)), 106.
mot (*ord, word*), 61.
mutation (*mutation, mutation*), 44.
obligatoire (dominance) (*obligatorisk, obligatory* (*dominance*)), 80.
opération (*operation, operation*), 6.
à option (dominance) (*valgfri, optional* (*dominance*)), 81.
paradigmatique (*paradigmatik, paradigmatic*), 67.
paradigme (*paradigme, paradigm*), 54.
particularité (*partikularitet, particularity*), 33.
partie (*del, part*), 57.
permutation (*permutation, permutation*), 60.
processus (*forløb, process*), 29.
procédure (*procedure, procedure*), 20.
rang (*række, rank*), 43.

réalisation (*realisation, realization*), 34.
réciprocité (*reciprocitet, reciprocity*), 18.
relation (*relation, relation*), 27.
résolution (*opløsning, resolution*), 85.
schéma linguistique (*sprogbygning, linguistic schema*), 91.
schéma sémiotique (*semiotisk sprogbygning, semiotic schema*), 58.
sélection (*selektion, selection*), 39.
sémiologie (*semiologi, semiology*), 107.
sémiotique (*semiotik, semiotic*), 53.
sémiotique connotative (*konnotationssemiotik, connotative semiotic*), 103.
sémiotique dénotative (*denotationssemiotik, denotative semiotic*), 98.
sémiotique-objet (*objektssemiotik, object semiotic*), 105.
sémiotique scientifique (*videnskabssemiotik, scientific semiotic*), 102.
sens (*mening, purport*), 69.
signal (*signal, signal*), 100.
solidarité (*solidaritet, solidarity*), 37.
somme (*sum, sum*), 45.
spécification (*specifikation, specification*), 38.
substance (*substans, substance*), 52.
substitution (*substitution, substitution*), 62.
superposition (*overlapping, overlapping*), 49.
suspension (*suspension, suspension*), 48.
syncrétisme (*synkretisme, syncretism*), 78.
syntagmatique (*syntagmatik, syntagmatic*), 68.
synthèse (*syntese, synthesis*), 7.
système (*system, system*), 28.
systèmes de symboles (*symbolsystemer, symbolic systems*), 97.
taxème (*taxem, taxeme*), 94.
texte (*text, text*), 90.
unité (*enhed, unit*), 74.
universalité (*universalitet, universality*), 32.
usage linguistique (*sprogbrug, linguistic usage*), 92.
usage sémiotique (*usus, semiotic usage*), 66.
variable (*variabel, variable*), 13.
variantes (*varianter, variants*), 64.
variations (*variationer, variations*), 70.
variétés (*varieteter, varieties*), 71.
virtualité (*virtualitet, virtuality*), 35.

DEFINITIONS

(Les chiffres entre parenthèses renvoient à d'autres définitions explicitement supposées.)

1. Analyse : description d'un objet à travers les dépendances homogènes d'autres objets sur lui et sur eux réciproquement.
2. Classe : objet qui est soumis à l'analyse. (1)
3. Composantes : objets qui sont enregistrés par une seule analyse comme homogènement dépendants de la classe et d'eux-mêmes réciproquement. (1, 2)
4. Hiérarchie : classe de classes. (2)
5. Complexe d'analyses : classe d'analyses d'une seule et même classe. (1, 2)
6. Opération : description en accord avec le principe d'empirisme.
7. Synthèse : description d'un objet comme composante d'une classe. (2, 3)
8. Fonction : dépendance qui remplit les conditions d'une analyse. (1)
9. Fonctif : objet qui a une fonction par rapport à d'autres objets. (8)
10. Contracter : Un fonctif est dit *contracter* sa fonction. (8, 9)
11. Grandeur : fonctif qui n'est pas une fonction. (8, 9)
12. Constante : fonctif dont la présence est une condition nécessaire à la présence du fonctif par rapport auquel il a une fonction. (8, 9)
13. Variable : fonctif dont la présence n'est pas une condition nécessaire à la présence du fonctif par rapport auquel il a une fonction. (8, 9)
14. Interdépendance : fonction entre deux constantes. (8, 12)

15. Détermination : fonction entre une constante et une variable. (8, 12, 13)
16. Constellation : fonction entre deux variables. (8, 13)
17. Cohésion : fonction dont au moins un des fonctifs est une constante. (8, 9, 12)
18. Réciprocité : fonction ne contenant que des constantes ou des variables. (8, 12, 13)
19. Déduction : analyse continue ou complexe d'analyses avec détermination entre les analyses qui y entrent. (1, 5, 15)
20. Procédure : classe d'opérations à détermination mutuelle. (2, 6, 15)
21. Dérivés : composantes et composantes-de-composantes d'une classe à l'intérieur d'une seule et même déduction. (2, 3, 19)
22. Comprendre : Une classe est dite *comprendre* ses dérivés. (2, 21)
23. Entrer dans : Les dérivés sont dits *entrer dans* leurs classes. (2, 21)
24. Degré : référence au nombre de classes à travers lesquelles les dérivés sont dépendants de leur classe commune la plus basse. (Si ce nombre est 0, on dit que les dérivés sont de 1er degré ; si le nombre est 1, on dit que les dérivés sont de 2nd degré ; et ainsi de suite.) (2, 21)
25. Induction : synthèse continue avec détermination entre les synthèses qui y entrent. (7, 15, 23)
26. Corrélation : fonction ou...ou. (8)
27. Relation : fonction et...et. (8)
28. Système : hiérarchie corrélationnelle. (4, 26)
29. Processus : hiérarchie relationnelle. (4, 27)
30. Articulation : analyse d'un système. (1, 28)
31. Division : analyse d'un processus. (1, 29)
32. Universalité : Une opération avec un résultat donné est appelée *universelle,* et ses résultantes *universelles,* si on affirme que l'opération peut être effectuée sur n'importe quel objet. (6)
33. Particularité : Une opération avec un résultat donné est appelée *particulière,* et ses résultantes *particulières,* si on affirme que l'opération peut être effectuée sur un objet donné, mais pas sur n'importe quel autre. (6)
34. Réalisation : Une classe est dite être *réalisée* si elle peut être prise comme l'objet d'une analyse particulière. (1, 2, 33)
35. Virtualité : Une classe est dite être *virtuelle* si elle ne peut être prise comme l'objet d'une analyse particulière. (1, 2, 33)

36. Complémentarité : interdépendance entre termes dans un système. (14, 28)
37. Solidarité : interdépendance entre termes dans un processus. (14, 29)
38. Spécification : détermination entre termes dans un système. (15, 28)
39. Sélection : détermination entre termes dans un processus. (15, 29)
40. Autonomie : constellation à l'intérieur d'un système. (16, 28)
41. Combinaison : constellation à l'intérieur d'un processus. (16, 29)
42. Définition : division du contenu d'un signe ou de l'expression d'un signe. (31)
43. Rang : Les dérivés d'un même degré appartenant à un seul et même processus ou à un seul et même système sont dits constituer un *rang*. (21, 24, 28, 29)
44. Mutation : fonction existant entre des dérivés de premier degré d'une seule et même classe ; fonction qui a une relation par rapport à une fonction avec d'autres dérivés de premier degré d'une seule et même classe et appartenant au même rang. (2, 8, 21, 24, 27, 43)
45. Somme : classe qui a une fonction par rapport à une ou plusieurs classes à l'intérieur du même rang. (2, 8, 43)
46. Etablissement : relation qui existe entre une somme et une fonction y entrant. La fonction est dite *établir* la somme, et la somme *être établie* par la fonction. (8, 23, 27, 45)
47. Application : Etant donné un fonctif qui est présent dans certaines conditions et absent dans certaines autres, dans les conditions où le fonctif est présent, on dit qu'il y a *application* du fonctif, et dans ces conditions le fonctif est dit *s'appliquer*. (9)
48. Suspension : Etant donné un fonctif qui est présent dans certaines conditions et absent dans certaines autres, dans les conditions où le fonctif est absent, on dit qu'il y a *suspension* du fonctif, et dans ces conditions le fonctif est dit être suspendu. (9)
49. Superposition : mutation suspendue entre deux fonctifs. (9, 44, 48)
50. Manifestation : sélection entre hiérarchies et entre dérivés de différentes hiérarchies. (4, 21, 39)
51. Forme : la constante dans une manifestation. (12, 50)
52. Substance : la variable dans une manifestation. (13, 50)
53. Sémiotique : hiérarchie dont n'importe quelle composante

admet une analyse ultérieure en classes définies par relation mutuelle, de telle sorte que n'importe laquelle de ces classes admette une analyse en dérivés définis par mutation mutuelle. (1, 2, 3, 4, 21, 27, 44)

54. Paradigme : classe à l'intérieur d'un système sémiotique. (2, 28, 53)
55. Chaîne : classe à l'intérieur d'un processus sémiotique. (2, 29, 53)
56. Membre : composante d'un paradigme. (3, 54)
57. Partie : composante d'une chaîne. (3, 55)
58. Schéma sémiotique : forme qui est une sémiotique. (51, 53)
59. Commutation : mutation entre les membres d'un paradigme. (44, 54, 56)
60. Permutation : mutation entre les parties d'une chaîne. (44, 55, 57)
61. Mots : signes minimaux permutables. (60)
62. Substitution : absence de mutation entre les membres d'un paradigme. (44, 54, 56)
63. Invariantes : corrélats avec commutation mutuelle. (26, 59).
64. Variantes : corrélats avec substitution mutuelle. (26, 62)
65. Glossèmes : formes minimales que la théorie nous conduit à établir comme bases d'explication, les invariantes irréductibles. (63)
66. Usage sémiotique : substance qui manifeste un schéma sémiotique. (50, 52, 58)
67. Paradigmatique : système sémiotique. (28, 53)
68. Syntagmatique : processus sémiotique. (29, 53)
69. Sens : classe de variables qui manifeste plus d'une chaîne à l'intérieur de plus d'une syntagmatique, et/ou plus d'un paradigme à l'intérieur de plus d'une paradigmatique. (2, 13, 50, 54, 55, 67, 68)
70. Variations : variantes combinées. (41, 64)
71. Variétés : variantes solidaires. (37, 64)
72. Individu : variation qui ne peut être ultérieurement articulée en variations. (30, 70)
73. Localisée (variété) : variété qui ne peut pas être ultérieurement articulée en variétés. (30, 71)
74. Unité : somme syntagmatique. (45, 68)
75. Catégorie : paradigme qui a une corrélation par rapport à un ou plusieurs autres paradigmes à l'intérieur du même rang. (26, 43, 54)
76. Catégorie fonctionnelle : catégorie des fonctifs enregistrés dans une seule analyse avec une fonction donnée prise comme base d'analyse. (1, 8, 9, 75)

77. Catégorie de fonctifs : catégorie qui est enregistrée par l'articulation d'une catégorie fonctionnelle selon les possibilités des fonctifs. (9, 30, 75, 76)
78. Syncrétisme : catégorie établie par une superposition. (46, 49, 75)
79. Dominance : solidarité entre d'un côté une variante et de l'autre une superposition. (37, 49, 64)
80. Obligatoire (dominance) : dominance dans laquelle la dominante par rapport au syncrétisme est une variété. (71, 78, 79)
81. A option (dominance) : dominance dans laquelle la dominante par rapport au syncrétisme est une variation. (70, 78, 79)
82. Facultativité : superposition avec zéro dans laquelle la dominance est à option. (49, 79, 81)
83. Fusion : manifestation d'un syncrétisme qui, du point de vue de la hiérarchie de la substance, est identique à la manifestation de tous ou d'aucun des fonctifs qui entrent dans le syncrétisme. (4, 9, 23, 50, 52, 78)
84. Implication : manifestation d'un syncrétisme qui, du point de vue de la hiérarchie de la substance, est identique à la manifestation d'un ou plusieurs fonctifs qui entrent dans le syncrétisme, mais pas à tous. (4, 9, 23, 50, 52, 78)
85. Résolution : *Résoudre* un syncrétisme veut dire introduire la variété du syncrétisme qui ne contracte pas la superposition établissant le syncrétisme. (10, 46, 49, 71, 78)
86. Concept : syncrétisme entre des objets. (78)
87. Latence : superposition avec zéro dans laquelle la dominance est obligatoire. (49, 79, 80)
88. Catalyse : enregistrement de cohésions à travers le remplacement d'une grandeur par une autre par rapport à laquelle elle a une substitution. (11, 17, 62)
89. Langue : paradigmatique dont les paradigmes sont manifestés par tous les sens. (50, 54, 67, 69)
90. Texte : syntagmatique dont les chaînes, si elles sont élargies indéfiniment, sont manifestées par tous les sens. (50, 55, 68, 69)
91. Schéma linguistique : forme qui est une langue. (51, 89)
92. Usage linguistique : substance qui manifeste un schéma linguistique. (50, 52, 91)
93. Elément : membre d'une catégorie de fonctifs. (56, 77).
94. Taxème : élément virtuel dégagé au stade de l'analyse où on emploie la sélection pour la dernière fois comme base d'analyse. (1, 35, 39, 93)

95. Connectif : fonctif qui dans certaines conditions est solidaire d'unités complexes d'un degré donné. (9, 24, 37, 74)
96. Conformité : On dit que deux fonctifs sont *conformes* si n'importe quel dérivé particulier d'un des fonctifs contracte sans exception les mêmes fonctions qu'un dérivé particulier de l'autre fonctif, et *vice versa*. (8, 9, 10, 21, 33)
97. Systèmes de symboles : structures auxquelles on peut rattacher un sens de contenu, mais dans lesquelles le principe de simplicité ne permet pas d'introduire par catalyse une forme de contenu. (51, 69, 88)
98. Sémiotique dénotative : sémiotique dont aucun des plans n'est une sémiotique. (53)
99. Indicateurs : parties qui entrent dans des fonctifs de façon que les fonctions aient une substitution mutuelle quand ces parties sont déduites. (9, 23, 57, 62)
100. Signal : indicateur qu'on peut toujours univoquement ranger dans un plan distinct de la sémiotique. (53, 99)
101. Connotateur : indicateur qu'on trouve, dans certaines conditions, dans les deux plans de la sémiotique. (53, 99)
102. Sémiotique scientifique : sémiotique qui est une opération. (6, 53)
103. Sémiotique connotative : sémiotique non scientifique dont l'un (ou plusieurs) des plans est (sont) une (des) sémiotique(s). (53, 102)
104. Métasémiotique : sémiotique scientifique dont l'un (ou plusieurs) des plans est (sont) une (des) sémiotique(s). (53, 102)
105. Sémiotique-objet : sémiotique qui entre comme plan dans une sémiotique. (53)
106. Méta-(sémiotique scientifique) : métasémiotique avec une sémiotique scientifique comme sémiotique-objet. (102, 104, 105)
107. Sémiologie : métasémiotique avec une sémiotique non scientifique comme sémiotique-objet. (102, 104, 105)
108. Métasémiologie : méta-(sémiotique scientifique) dont les sémiotiques-objet sont des sémiologies. (105, 106, 107)

INDEX

ablaut, 54.
abréviation, 121.
absence. Cf. suspension.
adéquation, 24-25, 28, 35, 124.
adjective, 37, 38 n.
actualisé, 117.
alphabet, 59, 87, 132.
alternance, 52-54.
analyse (Déf. 1), 21, *35-48*, 77-78, *123-128*.
anthropologie, 100.
aposiopèse, 121.
applicabilité, 24, 30.
application (Déf. 47), 113.
arbitraire, 24-25, 28, 124.
argot, 146.
arts, 16, 137, 142.
articulation (Déf. 30), *45*.
autonomie (Déf. 40), *38*, 52, 57.
avoir une fonction, 50.
axiomes, 13, 24-25, 34.
Baudouin de Courtenay, J., 119 n., 133 n.
Bjerrum, A., 102 n.
Bloomfield, L., 13 n., 90 n., 102 n., 139 n., 155 n.
Bogatyrev, P., 136 n.
Bühler, K., 13 n.
but de la théorie, 26-30, 59, 160.
Buyssens, E., 136 n., 143 n.
calcul, 25, 28-29, 35, 111, 134, 159.
Carnap, R., 137 n., 139.
cas, 39, 41.
catalyse (Déf. 88), *119-122*, 155, 159.
catégorie (Déf. 75), *109*-112, 121, 123, 127-128.
catégorie de fonctifs (Déf. 77), 110-111.
catégorie fonctionnelle (Déf. 76), 110.
Cercle de Prague, 82-85.
chaîne (Déf. 55), *44-45*, 47-48, 52.
chaînon. Cf. partie.
changement formel, 134.
changement phonétique, 134.
changement sémantique, 134.
classe (Déf. 2), *44*, 46-48, 56.
code, 145-146.
coexistence, 52-53.
cohésion (Déf. 17), *51*-52, 57, 74, 107, 159.
combinaison (Déf. 41), *38-41*, 52, 57.
commutation (Déf. 59), 94, *95*, 96, 109, 140.
comparaison, 41.
complémentarité (Déf. 36), *38*, 52, 57.

complexe d'analyses (Déf. 5), 45.
composante (Déf. 3), *44*-48.
comprendre (Déf. 22), 48.
concept (Déf. 86), 99, *118-119*.
conclusion logique, 47, 117-118.
condition, 51.
conformité (Déf. 96), 141.
conjonction, 52-54, 93.
connectif (Déf. 95), 93.
connexion. Cf. relation.
connotateur (Déf. 101), 147, 148, *149*-150.
consonante, 37, 38 n., 41, 83-84.
constante (Déf. 12), 51.
constellation (Déf. 16), 38, *51*, 57, 107.
contenu, *65-79*, 84-87, 96, 106, 134, 150.
contracter (Déf. 10), 49.
corrélation (*ou* équivalence) (Déf. 26), *55*, 57, 85-86, 159.
corrélat, 55.
déduction (Déf. 19), 22, *46-47*, 83.
défectivité 114 n.
définition (Déf. 42), 30, *33-34*, 39, *93*.
définitions formelles, 33.
définitions opérationnelles, 34.
définitions « réalistes », 33, 50, 82, 115.
degré (Déf. 24), 48.
dépendance, 36-44, 48.
dérivé (Déf. 21), 47-48.
Descartes, 31.
description, 44, 46.
description exhaustive, 21, 26, 29, 32, 42, 45-46, 59, 67, 110, 121, *124*, 141.
désinence flexionnelle, 61.
détermination (Déf. 15), 38, 46, *51*, *55*, 57.
disjonction, 52-54.
division (Déf. 31), 45.
dominance (Déf. 79), 114-115.
économie, 80-81.
élément (Déf. 93), 81, *111*.
empirisme, 19, 28, 67.
entrer dans (Déf. 23), 48.
épistémologie, 12-13, 20-22, 25, 47, 101, 129, 155.
épreuve de commutation, 95-96, 154.
épreuve d'échange, 87, 91.
épreuve de dérivé, 141-142.
équivalence. Cf. corrélation.
établissement (Déf. 46), 109.
ethnologie, 157.
expression, 63, *65-79*, 97, 105-106, 133-*134*, 141.
expression d'un signe, 60.
face du contenu, 78.
face de l'expression, 78.
facultativité (Déf. 82), 119.
figure, 58-64, 73, 77, 86-87, 91-92, 123, 143, 154.
fonctif (Déf. 9), *49*, 105, 154.
fonction (Déf. 8), *49-57*, 103, *109-112*.
fonction bilatérale, 52, 116.
fonction distinctive, 83-85, 94.
fonction et...et, 52-55.
fonction multilatérale, 52, 116.
fonction sémiotique, 66-67, 70, 73, 76-77, 85, 149.
forme du contenu, 70-71, 73, 75-77, 85, 140.
forme de l'expression, 74-75, 77, 140.
fonction ou...ou, 52-55.
forme (Déf. 51), 37, 68, 73, 75, 95, 98-104, 124, 130-132, *134-135*, 136, 154.
forme de l'analyse, 43-48.
forme stylistique, 145-148.

fusion (Déf. 83), *115*.
généralisation, 89-90, 121.
genre littéraire, 125.
genre de style, 145-148.
glossème (Déf. 65), *102-103*, 128, 153.
glossématique, 102, 155.
grandeur (Déf. 11), *49*, 109-110, *123-128*.
hiérarchie (Déf. 4), *44*, 47-48, 55, 154.
Hilbert, D., 139.
histoire, 16, 137.
Holt, J., 127 n.
homogénéité, 43-44.
humanisme, 15-18, 158-160.
hypothèse, 23-24.
idéal, 118.
identité linguistique, 81-82.
idiome, 146.
immanence, 10, 31, 137, 160.
implication (Déf. 84), 115-117.
indicateur (Déf. 99), 148.
individu (Déf. 72), *107*.
induction (Déf. 25), 20-22, 46-47, 82.
interdépendance (Déf. 14), 37-38, *51-52*, 57.
invariante (Déf. 63), *80-97*, 124, 153-154.
jargon, 146-147, 152.
Jespersen, O., 73.
jeux, 136-137, 139-141, 143.
Jones, D., 82-85.
Jørgensen, J., 14, 117 n., 138 n., 139 n., 150 n.
Kaila, Eino, 140 n.
Kuryłowicz, J., 102 n.
langage, 77, 101, *130-143*.
langage familier, 146.
langage régional, 146, 148, 157.
langue (Déf. 89), 27, 44 n., 56, 64.
langue nationale, 146, 156.
langue « naturelle », 32, 129-130, 135, 158.
latence (Déf. 87), *119*, 122.
lexicographie, 78.
ligne de l'expression, 78, 91, 125.
ligne du contenu, 78, 91-92, 125.
littérature, 16, 125, 130, 136.
localisée, variation, 153.
localisée, variété (Déf. 73), 107.
logique, 47, 54, 117, 125-126, 130, 135-137, 139-140, 142.
logologie, 40.
manifestation (Déf. 50), 104, 134-135.
Martinet, A., 119 n.
mathématiques, 137, 142.
membre (Déf. 56), *44-45*, 47.
métalangage, 150.
métalogique, 139.
métamathématique, 139
métasémiologie (Déf. 108), *151-157*, 159.
métasémiotique (Déf. 104), *144-157*, 159.
méta-(sémiotique scientifique) (Déf. 106), 151.
morphème, 39,41,72.
morphologie, 40, 78, 94.
mot (Déf. 61), 45, 61, *95*.
mouvement, 145-148.
Mukařovský, J., 136 n.
musique, 137, 142.
mutation (Déf. 44), 95.
nécessité, 51.
Neurath, O., 140 n., 155 n.
neutralisation, 113-119.
nom, 41.
nombre, 41, 72.
nominalisme, 140.
objet, 44.
obligatoire (dominance) (Déf. 80), 115.

ontologie, 99, 101.
opération (Déf. 6), *46*, 56, 151.
à option (dominance) (Déf. 81), 115.
paradigmatique (Déf. 67), *55*, 109, 128.
paradigme (Déf. 54), *44*, 47, 53, 71-72, 82, 109.
particularité (Déf. 33), 56, 105, 154.
partie (Déf. 57), 43-*44*, 47-48.
partie centrale de syllabe, 41-44.
parties du discours, 54, 128.
partie marginale de syllabes, 41, 44.
pensée, 67-70.
Penttilä, A., 81 n., 133 n.
plan de l'expression, 78-79, 82, 85-87, 91, 100, 126, 128, 154.
plan du contenu, 78-79, 85-87, 90-91, 100, 126, 128, 153-154.
permutation (Déf. 60), *94-95*.
perspectives de la théorie, *31-32*, 126, 158-160.
phénoménalisme, 155.
phénoménologie, 101.
philologie, 11-12, 17.
philosophie du langage, 13, 19.
phonème, 20, 59, 63, 73, 82-85, 87-88, 126.
phonétique, 78, 85, 99, 101, 123, 156.
phonétique, changement, 134.
phonologie, 82, 85.
phonométrique, 108.
physicalisme, 155.
physionomie, 146-149, 156.
physique, 100, 156,
présence, 51.
« principale », proposition, 41, 43, 93-94.
principe de l'analyse, 35-42.
principe de description exhaustive, 124.
principe d'économie, 80-81.
principe d'empirisme, 19, 29, 46, 60, 80, 87, 115, 131.
principe de généralisation, *90*, 121.
principe de réduction, *81*, 89.
principe de simplicité, *29*, 80, 115, 126, 141, 152, 157.
procédure (Déf. 20), 45-*46*.
procès. Cf. processus.
processus (Déf. 29), 16, 27, 38-40, 44-45, 52-53, *55*-57, 74-75, 130.
progression. Cf. processus.
proposition, 43
psychologie, 125, 156.
radical, 61.
rang (Déf. 43), *95*.
rapport. Cf. dépendance.
Rasmussen, E. Tranekjær, 14.
réalisation (Déf. 34), *56*, 105.
réalisme, 23-25, 30, 36, 57, 140.
réalité, 15, *23-25*, 160.
réciprocité (Déf. 18), *51*-52, 57, 125.
rection, 39-40.
réduction, *81*-82, 87-90.
relat, *55*.
relation (*ou* connexion) (Déf. 27), *54-55*, 57, 85, 159.
résolution (Déf. 85), *117*-118.
Ross, A., 155 n.
Russell, B., 81 n., 118, 132 n.
Saarnio, U., 88 n., 133 n., 140 n.
Saussure, F. de, 14, 37, 65, 67-68, 73, 78, 81 n., 95, 98-101, 102 n., 103, 131, 133 n., 134-137, 140, 142 n., 151, 154, 156.
science, 107-108, 125-126, 130, 44 n., 156-157.

schéma, *98-104*, 134-*135*, 141, 147-150, 154, 158-159.
schéma linguistique (Déf. 91), 134-135.
schéma sémiotique (Déf. 58).
Sechehaye, A., 102 n.
sélection (Déf. 39), *38*-41, 46, 51-52, 57, 66, 125.
sémantique, 79, 101, 123, 156.
sémantique, changement, 134.
sémiologie (Déf. 107), 136-137, *151*, 152-156.
sémiotique (Déf. 53), 44 n., *55*, *135*-142, 151-152, 159.
sémiotique connotative (Déf. 103), 144-157, 159.
sémiotique dénotative (Déf. 98), 144, 156.
sémiotique non scientifique, 151.
sémiotique-objet (Déf. 105), *151*, 155.
sémiotique scientifique (Déf. 102), 146 n., *151*.
sens (Déf. 69), *68*-76, 96, 98-101, 103-104, 130, 137-*138*, 154, 155.
sens connotatif, 158.
sens de l'expression, 74-76, 99, 101.
sens du contenu, 75, 99, 100-101, 140, 150, 156.
signal (Déf. 100), 94, *148*, 153.
signe, 11, *58-64*, 66, *76*-77, 85-88, 137-138, 139-140.
signification, 20, 50-51, 60-61, 67, 106.
simplicité, 59, 80, 87, 89, 106.
sociologie, 156.
solidarité (Déf. 37), *38*-40, 52, 57, 66, 127.
somme (Déf. 45), 109.
son, 67-68, 100, 156.
sonnante, 41.
spécification (Déf. 38), *38*, 46, 51-52, 57, 107.
structure, 12, 31, 95, 99.
style, 145-148, 156, 158.
style administratif, 147.
style de genre, 146 n.
style littéraire, 146.
style oratoire, 146.
style prédicatoire, 146.
style de valeur, 145-148.
« subordonnée », proposition, 41, 43, 93-94.
substance (Déf. 52), 37, 68, 70, 73, 98-101, 103, 123-124, 130-*135*, 154, 156.
substance du contenu, 68, 71, 76-77.
substance de l'expression, 68, 74-77.
substantif, 37, 38 n.
substitution (Déf. 62), *95*, 122.
suffixe de dérivation, 40, 44, 61.
superposition (Déf. 49), 113-115.
suspension, (Déf. 48), 113.
syllabe, 41, 44, 45, 63.
symbole, 142-143, 146 n., 149.
symboles glossématiques, 57 n.
syncrétisation, 114 n.
syncrétisme (Déf. 78, *113-119*, 122, 155.
syntagmatique (Déf. 68), 55, 109, 128.
syntaxe, 40, 78, 94, 108, 128.
synthèse (Déf. 7), 46.
système (Déf. 28), 15, 16, 27, 38-40, 44-45, 52-53, *55*-57, 71. 74-75, 130, 158.
système de signes, 60-64, 77, 130, 136, 137.
système de symboles (Déf. 97), *142*, 151 n.
Tarski, A., 138 n.
taxème (Déf. 94), 126-128.

temps, 72.
terme, 43, 49, 103.
terminologie, 146 n., 153.
texte (Déf. 90), 21, 26-29, 43-45, 52-53, 56-57, *138*.
thème, 40, 44.
théorème, 24, 34.
théorie, 23-24, 39.
Togeby, K., 102 n.
Trager, G.L., 90 n., 102 n.
transcendance, 10, 31, 147, 160.
transmission, règle de, 58, 61.
Trubetzkoy, N. S., 82, 83 n.
type vernaculaire, 146-148.
typologie des langues, 159.
Uldall, H. J., 14, 102 n., 133 n.
umlaut, 54.
unilatérale, implication, 116.
unité (Déf. 74), *109*, 123, 127, 128.
universalité (Déf. 32), *56*, 105.
usage, *98-104*, 133, 141, 147-150.
usage linguistique (Déf. 92), 135.
usage sémiotique (Déf. 66).
Vachek, J., 133 n.
valeur, 140.
variable (Déf. 13), 51.
variante (Déf. 64), *80-97*, *105-108*, 153-156.
variantes « combinatoires », 105.
variantes « conditionnées », 105.
variantes « libres » 105-106.
variantes « liées », 105-106.
variation (Déf. 70), *106*-107, 153.
variété (Déf. 71), *106*-108, 149.
variphone, 84.
virtualité (Déf. 35), *56*, 105.
Vogt, H., 102 n.
voyelle, 37, 38 n., 41, 73-74, 83-84, 95.
voyelle de liaison, 93.
Weisgerber, L., 65.
Wiwel, H. G., 96 n.
Wright, G. H. von, 140 n.
Zwirner, E., 108, 131.
Zwirner, K., 131.

LA STRUCTURE FONDAMENTALE DU LANGAGE [1]

(1) Le texte qu'on va lire — resté inédit — est la traduction d'un cours en anglais fait par Hjelmslev à l'université de Londres, 1947. Hjelmslev y fait allusion dans ses *Essais linguistiques*. (N. d. T.)

I

Les éditeurs d'un manuel de français qui fut un jour publié aux Etats-Unis utilisèrent pour le lancer le slogan : « La grammaire française rendue facile ». On raconte que l'auteur protesta immédiatement, déclarant que le but qu'il s'était fixé en écrivant son livre n'était pas le moins du monde de rendre la grammaire française facile, mais de la rendre claire, ce qui était pour lui totalement différent. Et à sa demande le slogan fut changé dans ce sens.

Si l'on admet que l'histoire est vraie, il me semble qu'il devait vouloir dire que la grammaire française ne peut être rendue plus facile qu'elle ne l'est. De fait cela ne serait pas humainement possible. Si l'on veut apprendre la grammaire française, il faut la voir telle qu'elle est et accepter ses difficultés. Tout effort pour rendre la grammaire française plus facile qu'elle ne l'est amènerait à falsifier les faits et à violer des principes scientifiques valides. Mais ce qu'il est possible de faire, c'est de rendre la grammaire française plus claire qu'on ne l'a fait auparavant, car cela n'a pas de conséquences pour la grammaire française, mais pour la façon dont on l'examine. Ainsi la grammaire française reste ce qu'elle est, mais la présentation qu'on en fait est différente.

Je pense qu'il y a là beaucoup de vrai. Dans ces conférences je n'essaierai aucunement de faire paraître

la structure du langage plus facile qu'elle ne l'est. Mais j'introduirai des moyens qui permettent de la rendre claire et de l'expliquer plus clairement qu'auparavant. Du moins cela a-t-il été le souci constant de tous mes efforts dans ce domaine.

Quoique la facilité et la clarté soient deux choses différentes, elles ont une ressemblance superficielle : toutes deux impliquent une simplification. Mais cette simplification est bien différente dans les deux cas. On ne peut jamais faire paraître une chose plus facile qu'elle n'est sans pousser trop loin la simplification. Mais on peut quelquefois la rendre plus claire qu'auparavant par une simplification qui n'est pas excessive, mais au contraire scientifiquement justifiée parce qu'il ne s'agit pas là de simplifier les faits mais de simplifier la façon dont on se les représente. Quelque chose peut paraître plus simple qu'auparavant quand on le regarde d'un point de vue différent, et une telle simplification permettra plus de clarté dans la compréhension qu'on a du phénomène, tout en le laissant tel qu'il est et a toujours été.

On a souvent affirmé que le langage est un phénomène d'une extrême complexité. Je m'oppose vigoureusement à cette vue. Si quelque chose semble complexe, c'est avant tout parce qu'on le considère de façon compliquée. Si le langage semble compliqué, ce ne peut être que parce que la science du langage le considère encore d'une façon qui empêche la simplicité.

S'il est vrai — et il semble que ce le soit — que la manière dont les philologues considèrent le langage le rende inutilement compliqué, il est légitime d'en conclure que la science du langage est encore loin d'avoir une attitude véritablement scientifique. Si le langage peut être considéré de façon plus simple qu'il ne l'a été jusqu'à présent, la science du langage est encore inadéquate.

L'une des tâches principales de la science doit être de trouver le point de vue qui rend les choses moins compliquées. Une démarche scientifique est une démarche qui vise à la simplification.

La simplification idéale consisterait à considérer un seul aspect comme essentiel et à expliquer autant qu'il est possible tous les autres aspects de l'objet observé par cet aspect simple. L'esprit scientifique exige que la complexité qui lui est offerte puisse être analysée de façon à permettre d'extraire un seul trait et à utiliser ce trait comme une clé pour l'ensemble.

La raison en est que le but de la recherche scientifique est d'arriver au contrôle de l'objet grâce à sa compréhension, et l'on sait qu'il est plus facile de comprendre quelque chose quand l'un de ses traits peut être considéré comme fondamental et quand le tout peut être expliqué à partir de ce fait fondamental. De cette façon il est possible d'appréhender le tout plus facilement qu'auparavant.

Ainsi la simplicité ramène à la facilité et il ne faudrait pas, en fait, exagérer la portée de la maxime de l'auteur américain : il reste vrai qu'en un certain sens, rendre plus clair veut bien dire rendre plus facile. Mais en un certain sens seulement. La simplification que j'ai en vue implique un changement d'habitudes, et une telle tentative présente une difficulté pratique : même si les choses ont l'air plus simples considérées de ce nouveau point de vue, elles ne le semblent pas pour qui est habitué à l'ancien point de vue. C'est pour cela surtout que, même si l'on admet que la facilité et la clarté se recouvrent jusqu'à un certain point, rendre clair n'est pas nécessairement la même chose que rendre facile.

J'essaierai de vous faire considérer le langage comme une structure, de vous aider à démêler la charpente fondamentale qui sous-tend la déroutante multiplicité du langage, et de vous faire comprendre les différents aspects du langage à l'aide de quelques principes généraux d'une grande simplicité. Si j'y parviens en quelque mesure, je serai heureux de reconnaître que j'ai surestimé l'écart entre la facilité et la simplicité.

L'un des principaux moyens de rendre quelque chose simple est de le considérer comme faisant partie d'une

classe. Le fait individuel et singulier est souvent extrêmement compliqué tant qu'il est vu séparément. Un être humain considéré comme individu est quelque chose de très compliqué ; il devient plus simple, et plus facile à comprendre, si l'on tient compte de ce que l'on connaît des êtres humains en général, et si l'on essaie de découvrir les traits fondamentaux qui leur sont communs. Une langue particulière, considérée séparément, peut sembler d'une déroutante complexité. Mais on peut l'étudier à la lumière de ce que l'on sait ou de ce que l'on peut découvrir du langage en général, et cela nous permet de simplifier et de comprendre le fait isolé.

C'est là qu'intervient la linguistique générale. Mais pour moi la linguistique générale considère encore le langage d'un point de vue trop restreint. La classe des langues est plus large que ne l'admettent généralement les philologues. Je me propose de prendre la classe du langage dans un sens plus large, et de commencer par étudier les structures les plus simples possible qui fassent probablement partie de cette classe. Il se trouve que ces structures ne sont pas telles que la plupart des philologues les reconnaissent comme des langages et admettent qu'elles relèvent de notre objet. J'espère pourtant vous montrer que cette attitude est injustifiée.

L'idée qu'il puisse y avoir d'autres langages que ceux qu'étudie la philologie traditionnelle n'est pas entièrement nouvelle. La logique moderne a montré que les systèmes de signes scientifiques, comme par exemple ceux qui sont employés en mathématiques, doivent bien être des langages, et que la structure de ces langages n'est en aucune sorte fondamentalement différente de la structure linguistique dans son ensemble. C'est pour cela que les logiciens modernes considèrent les langages étudiés par les philologues comme un cas particulier d'une classe plus vaste. Il s'est avéré difficile de trouver un nom approprié aux langages qu'étudient les philologues.

On les a appelés langages de tous les jours, langues nationales, langues naturelles, langages de mots ; aucun

de ces termes n'est satisfaisant : la langue de la Bible n'est pas une langue de tous les jours, un dialecte, par définition, n'est pas une langue nationale, l'espéranto, par définition, n'est pas une langue naturelle, et pourtant ce sont là ce que l'on pourrait appeler provisoirement des « langages philologiques ». L'expression « langages de mots » n'est pas acceptable tant qu'on n'a pas suffisamment défini le terme de « mot » ; on pense généralement que certaines langues comme l'esquimau n'ont pas de mots ; et d'autre part on ne sait pas si le mot peut être défini de façon à exclure les mots des « langages non-philologiques ». Le seul nom qui conviendrait aux « langages philologiques » devrait rendre compte du trait distinctif de l'objet désigné. Il se trouve que l'on connaît ce trait distinctif ; il a été découvert de façon indépendante par un logicien et par un philologue (1). Le fait essentiel est que tout langage au sens philologique du terme peut servir à toutes les fins linguistiquement pertinentes, alors que tous les autres langages sont restreints à des usages spécifiques. Un langage non restreint ou « philologique » peut servir à exprimer n'importe quelle signification possible, alors que les langages restreints, tels que les formules mathématiques, ne concernent qu'une classe de significations définie. N'importe quel texte dans n'importe quel langage, au sens le plus large du terme, peut être traduit en n'importe quel langage non restreint, alors qu'il n'en est pas de même pour les langages restreints. Tout ce qui est dit en danois peut être traduit en anglais et *vice versa,* car ce sont tous deux des langages non restreints. Tout ce qui est formulé dans un langage mathématique peut être exprimé en anglais, mais il n'est pas vrai que tout énoncé anglais puisse être exprimé par une formule mathématique ; cela parce que le langage des formules mathématiques est restreint, alors que l'anglais ne l'est pas.

(1) Cf. *Prolégomènes...*, p. 138 n. (N. d. T.).

Donc, si nous prenons le terme de « langage » dans le sens large, nous pouvons distinguer deux sortes de langages qui recouvrent exactement les champs respectifs des langages « non philologiques » et des langages « philologiques » : d'une part les *langages restreints* qui ne peuvent servir que des fins précises, et d'autre part les *langages non restreints* ou *langages passe-partout* qui peuvent servir n'importe quelle fin linguistique et convenir partout, car n'importe quelle signification peut être formulée par ces langages et tout peut y être traduit. La philologie traditionnelle ne s'intéresse qu'aux langages passe-partout ; ce sont sans aucun doute les langages les plus riches et les plus hautement développés, mais ce ne sont pas nécessairement les plus simples.

Ma tâche première, et essentielle, sera d'expliquer la *structure de base* du langage. Par structure de base j'entends les traits inhérents à tout langage, qu'il soit passe-partout ou restreint ; d'autre part j'exclurai dans cette première recherche tous les traits qui ne sont pas communs à tous les langages même si certains de ces traits se retrouvent dans nombre de langages.

Peut-être semble-t-il prétentieux de parler en termes si généraux. Après tout, comment peut-on savoir ce qui est commun à tous les langages, et comment peut-on affirmer que quelque chose se retrouve dans n'importe quel langage ? Si nous croyons cette affirmation possible c'est que nous avons étendu notre étude à toutes sortes de langages restreints, et que parmi eux on trouvera des langages possédant une structure si simple que la structure de base y est pour ainsi dire la seule structure existante, ce qui permet d'exposer facilement la structure de base sans que s'interposent des complications dues à la superstructure que l'on trouve dans les langages plus développés. La structure de base ainsi découverte semble tellement fondamentale qu'il nous est pratiquement impossible de concevoir quelque chose qui mérite le nom de langage et qui ne soit pas fondée sur cette structure. Il y a donc peu de risque à estimer très grande la proba-

bilité pour que cette structure soit à la base de tous les langages, et en particulier de tous les langages passe-partout.

Cette structure de base se révèle être composée de cinq traits fondamentaux. Certains de ces traits sont spécifiques aux langages, alors que d'autres se retrouvent dans des structures non linguistiques ; mais ces traits non spécifiques sont liés si étroitement aux traits spécifiques qu'il nous faut les inclure dans notre description de la structure de base.

Je ne vais pas présenter maintenant ces cinq traits fondamentaux. Je les prendrai l'un après l'autre, et ils devront être examinés soigneusement. Je suis certain que la structure de base est simple, mais je ne suis pas tout à fait sûr qu'elle soit facile. Je ne veux pas vous amener à tirer des conclusions hâtives ; notre analyse doit être critique et soigneusement raisonnée. Les cinq points que j'ai en vue seront exposés dans les deux premières conférences, qui ne s'intéresseront qu'à la structure de base. Dans la troisième conférence j'aborderai certaines complications dues à la superstructure des langages passe-partout.

Pour commencer, je vous demanderai de considérer trois exemples qui peuvent servir de modèles simples à notre investigation. Le caractère linguistique de ces exemples n'est pas assuré a priori ; ils peuvent, au cours de notre investigation, se révéler être des langages, ou ne pas en être. Mais ils ont été choisis de manière à montrer le plus simplement possible les cinq traits fondamentaux que j'ai en vue, ou certains d'entre eux seulement.

Mon premier exemple sera celui des *feux de signalisation,* tels qu'on les trouve dans les villes aux croisements de rues. Comme chacun sait, ces *feux de signalisation* font alterner plusieurs couleurs selon un schéma régulier. Le système le plus courant utilise le rouge pour « arrêtez », le vert pour « passez », et l'orange pour

« attention ». La succession régulière en est : rouge, orange, vert, orange..., et cela répété sans arrêt (1).

Mon deuxième exemple sera celui du *cadran téléphonique* employé dans les villes possédant un téléphone automatique. Nous considérons le type courant, qui possède dix numéros de 0 à 9. Mais nous inclurons le type de cadran téléphonique plus particulier qui est utilisé dans des villes comme Londres, Paris et bien d'autres où le système est décentralisé, ce qui permet d'appeler sur le cadran des centraux différents, et dont les numéros correspondent aux différentes lettres de l'alphabet aussi bien qu'aux différents chiffres. Une communication téléphonique s'obtient alors en composant d'abord le nom du central, au moyen d'une abréviation composée des deux ou trois premières lettres, et ensuite le numéro de téléphone.

Mon troisième exemple sera celui du *carillon d'une horloge* qui sonne les quarts et les heures. C'est le cas de Big Ben par exemple. Le carillon complet comporte quatre airs pour les quarts et une sonnerie. J'appellerai respectivement *A, B, C* et *D* les quatre quarts. La sonnerie comporte un nombre de coups qui varie de 1 à 12, indiquant les heures. Les carillons qui ne sont pas complets comportent seulement les quarts : *A* pour le premier quart, *AB* pour la demie, *ABC* pour trois quarts.

Si nous nous demandons si ces structures sont ou non des langages, il est probable que les réponses varieront. C'est une question de goût, ou pour être scientifique, de définition : La réponse dépendra de la définition que nous aurons préféré adopter pour le mot langage. Tant qu'il n'a pas été adopté de définition du mot « langage », nous ne savons pas si les feux de signalisation, le cadran de téléphone et le carillon du beffroi peuvent être utilement ou non appelés des langages. Or la définition des

(1) Système de signalisation, qui intercale l'orange aussi bien entre le rouge et le vert qu'entre le vert et le rouge. (N. d. T.).

termes scientifiques dépend de leur utilité et des fins auxquelles on veut les faire servir ; nous sommes libres de définir le langage de façon à exclure ou à inclure les feux de signalisation, les cadrans téléphoniques et les carillons. Pour décider si nous allons choisir l'une ou l'autre de ces directions, nous allons examiner le problème soigneusement et voir s'il y a suffisamment de traits communs à ces structures et à celles qui sont sans conteste des langages.

Le premier fait que nous allons considérer est le plus frappant. Il est évident que ces structures, tout comme le langage ordinaire, transmettent ce que nous avons l'habitude d'appeler des « significations ». C'est sans aucun doute cela qui nous conduit à les appeler des langages. Elles sont pour ainsi dire faites de signes ou de symboles, et elles ont pour fonction d'exprimer quelque chose. Nous pourrions même aller plus loin et dire qu'en un certain sens les feux de signalisation parlent aux usagers de la route à l'aide de mots ou de phrases, ou même d'impératifs, et leur donnent l'ordre d'adopter certaines conduites. Quand nous utilisons le cadran du téléphone nous le faisons parler, donner des ordres au mécanisme électrique qu'il commande. Le cadran téléphonique parle lui aussi à l'impératif. L'horloge nous donne l'heure ; ses paroles sont à l'indicatif, elles représentent la simple assertion d'un fait (ses conseils sont implicites, et non proclamés explicitement comme l'étaient ceux du crieur de jadis qui chantait de rue en rue, disant aux gens quand se coucher et se lever, et à qui l'horloge s'est substituée de nos jours). En fait, on peut dire que ces trois outils techniques sont chacun un substitut de la parole humaine ordinaire, ou, plus précisément, d'un emploi restreint des langages passe-partout. Si nous disions que ce sont des langages au sens courant et qu'ils sont faits de mots et de phrases, ce que nous aurions quelque raison de faire, ce ne serait bien sûr qu'une image bien excusable à l'étape préliminaire où « mot » et « phrase » n'ont pas encore été définis, mais peut-

être indéfendable à long terme ; on ne peut pourtant nier qu'il y ait une certaine vérité dans cette image. En langage traditionnel, ces signaux ont une « signification ».

Depuis quelques années une discussion animée s'est donné pour objet de trouver ce qu'est réellement la « signification », ou, comme on dit, de trouver la « signification de la signification (1) ». Pour simplifier, on peut considérer que les opinions engagées dans cette discussion font partie de deux groupes : les mentalistes et les behaviouristes (en utilisant les termes américains qui sont devenus internationaux), et l'on peut dire qu'en gros les mentalistes insistent sur le rôle du locuteur, et les behaviouristes sur le rôle de l'auditeur (ou du lecteur) dans le rapport de communication. Pour en revenir à nos exemples, les mentalistes veulent que, derrière les feux de signalisation, le cadran téléphonique et le carillon de l'horloge, il y ait une pensée, une volonté, une idée, une conscience, ou autre chose semblable, et que là se trouve la signification ; alors que les behaviouristes maintiennent que la signification n'est que la relation constante entre l'énoncé et le comportement qu'il provoque ; ainsi dans nos exemples, la signification des feux de signalisation serait le comportement des automobilistes ; la signification de la composition d'un numéro serait son effet sur le réseau, la fermeture du circuit à des endroits précis, et l'établissement de la communication ; et la signification du carillon serait reconnaissable, très indirectement il est vrai, au comportement des habitants du quartier.

Je m'abstiendrai de rentrer maintenant dans cette controverse, non par crainte de me fourrer dans un guêpier, mais parce que le problème n'est pas pertinent ici. Je veux dire qu'alors que la présence du locuteur et de l'auditeur (ou du lecteur) est pertinente quand on considère l'événement de communication linguistique dans son ensemble,

(1) Cf. AYER (A. J.) *The meaning of meaning.* (N. d. T.).

elle ne l'est pas dans le cadre de toute communication linguistique, et dans une étude de la structure du langage.

L'événement de communication linguistique peut être incomplet, c'est-à-dire que le locuteur ou l'auditeur (ou le lecteur) ou même les deux peuvent être absents. Je peux parler au téléphone ou à la radio sans que personne ne m'écoute, et je peux écrire un livre sans jamais avoir de lecteurs, ou, disons, une lettre qui n'arrivera jamais à destination, sans compter les articles scientifiques que j'ai pu écrire et qui ont terminé leur existence dans ma corbeille à papier ou dans ma cheminée. Je peux écouter un disque, qui n'est pas plus un locuteur qu'un microphone n'est un auditeur. Je ne m'appesantirai pas sur le fait que le cadran téléphonique n'a pas d'auditeur humain, parce que le mécanisme électrique qu'il contrôle peut être considéré comme le substitut d'un être humain, comme un robot ou un homme mécanique. Mais pour en revenir aux feux de signalisation, ils peuvent continuer indéfiniment sans que passe jamais personne et sans qu'il y ait jamais derrière eux de volonté ou de contrôle humain, et il en serait de même pendant un certain temps pour l'horloge. Et pourtant dans chaque cas il y a à la fois quelque chose qui exprime et quelque chose qui est exprimé :

Il est peut-être bon de remarquer ici que, d'un point de vue logique, la parole (1) est une condition nécessaire à l'existence d'un locuteur et d'un auditeur, alors que l'inverse n'est pas vrai. Un locuteur devient un locuteur et un auditeur devient un auditeur seulement parce qu'il y a parole, alors que la parole peut, comme nous l'avons vu, exister sans l'intervention d'un locuteur ou d'un auditeur.

Je tends donc à penser que l'existence d'un locuteur et d'un auditeur (ou d'un lecteur), ou d'une conscience à

(1) « Speech » ; ce mot n'est pas pris ici au sens qu'a *parole* chez Saussure, mais dans le sens courant du terme. (N. d. T.).

l'origine de la parole, et d'un comportement répondant à la parole, ne relève pas de l'événement linguistique en tant que tel. Je n'insisterai pas plus sur cette discussion qui peut-être semble venir d'un sophiste, bien que je croie mon argumentation solide. Mais je tiens beaucoup à mon second point : Locuteur et auditeur ne sont pas pertinents dans l'étude de la structure du langage. Il semble évident pour des raisons purement logiques que tout langage concevable comprend deux choses : une expression et quelque chose qui est exprimé. Il ne peut absolument pas y avoir d'expression qui ne soit expression de quelque chose, et il ne peut y avoir quelque chose d'exprimé sans expression. Ces deux éléments, pris ensemble, sont le fondement de tout langage.

Puisque nous ne sommes pas certains qu'une signification soit nécessairement présente ni au sens mentaliste ni au sens behaviouriste, je n'emploierai pas le terme de « signification » pour désigner ce qui est exprimé. Je l'appellerai le *contenu,* terme choisi parce qu'il ne nous engage absolument à rien et réserve ainsi le vrai problème de la signification pour une discussion ultérieure.

Ce qui est le plus important c'est que, même si nous éliminons le locuteur et l'auditeur, et si nous éliminons la signification vue comme conscience du locuteur et comportement de l'auditeur, cela ne nous permettrait pas de réduire le langage à une simple expression. Le contenu est le complément nécessaire de l'expression. Le langage reste double, c'est une structure à deux faces, comportant *contenu et expression.* Je les appellerai les deux plans du langage.

Or, en ce qui concerne ce trait hautement spécifique, nous observons une analogie frappante entre les feux de signalisation, le cadran téléphonique et le carillon de l'horloge d'une part, et les langages passe-partout d'autre part. C'est là mon premier point.

Je vais parler maintenant du second trait qu'ils ont en commun : c'est la corrélation entre deux nouveaux

aspects distincts que l'on appellera le *procès* et le *système*. J'appellerai ces deux aspects les *axes* du langage : Dans tout langage et dans toute structure similaire il y a un axe du procès, qu'il est commode de représenter par une ligne horizontale orientée vers la droite, et un axe de système, que l'on peut représenter par une ligne verticale coupant la première :

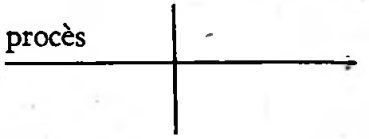

La justification de cette représentation graphique sera donnée ultérieurement.

On a souvent soutenu qu'un langage est un système, et je suis d'accord avec cela en principe, quoiqu'il faille encore préciser ce que l'on entend par système. Mais, même en admettant que le langage possède un système, nous ne devons pas oublier que ce qui est immédiatement observable n'est pas un système, mais *un procès,* ou, comme il est utile de dire quand il s'agit des langues, un *texte*. Le procès, donc, dans le cas des langues, le texte, est l'objet que nous devons analyser. L'analyse se fera en divisant le texte en ses constituants ; chacun de ces constituants du texte, quelle que soit sa longueur, pourra être appelé une *chaîne*. Nous avons déjà vu que la première division du texte doit distinguer les deux faces : la chaîne du contenu et la chaîne de l'expression. Cette distinction devra toujours être la première étape de l'analyse d'un texte quel qu'il soit, d'un langage restreint comme d'un langage passe-partout. La grammaire traditionnelle a le plus souvent négligé cette première étape, et il en a résulté une grande confusion ; en morphologie et en syntaxe, on ne sait presque jamais exactement si l'on a affaire au contenu ou à l'expression ou aux deux. Pourtant cette première étape est de la plus grande importance, parce qu'elle est la base nécessaire de tout le reste

de l'analyse. Quand on continue l'analyse après cette première étape, le contenu et l'expression doivent être analysés séparément, mais on doit prêter une constante attention à leurs rapports réciproques. J'aurai à vous montrer plus tard dans quelle direction cette analyse doit être menée. Ce qui m'intéresse pour l'instant c'est que l'objet qu'il nous faut analyser est le texte, le procès linguistique.

A travers l'analyse du procès nous trouvons derrière elle quelque chose que nous pouvons appeler le *système ;* dans le cas où le procès est un texte, le système correspondant peut être appelé une *langue.* Il est donc commode de dire qu'un procès est construit sur un certain système, et qu'un texte est construit sur une certaine langue, ou comme on dit couramment, parlé ou écrit dans une certaine langue. Mais il faut se souvenir que le fait linguistique immédiat n'est pas la langue mais le texte ; c'est seulement à travers l'analyse du texte que l'on apprend à connaître la langue. Cela peut sembler un lieu commun, mais l'expérience montre qu'il est généralement négligé, et la plupart des grammairiens se comportent comme s'il n'y avait pas de texte du tout, mais seulement un système tombé tout droit du ciel.

Cela pourrait nous conduire à nous demander si, après tout, le système et par conséquent la langue, possèdent une existence réelle. Le procès, le texte ne sont-ils pas la seule réalité donnée, et la langue n'est-elle pas une invention purement arbitraire, une création du chercheur ? C'est vrai dans la mesure où le texte est plus proche de l'observation immédiate que ne l'est la langue. Mais on ne doit pas oublier que le texte n'est à son tour réellement un texte que quand il a été soumis à l'analyse. Le texte aussi est donc alors une création de l'esprit scientifique. Je n'entrerai pas dans la question de savoir ce qu'est la réalité. Mais je pense que l'on peut dire sans danger qu'il n'y aurait aucun sens à parler de réalités qui ne seraient pas des réalités pour nous. Et une réalité pour nous est quelque chose qui nous est

connu et qui par conséquent n'appartient pas exclusivement au monde extérieur. Il y a une certaine part de création dans toute opération scientifique, et le chercheur laisse ses empreintes sur l'objet de son investigation. Cela n'a pas d'importance dans la mesure où il se trouve que sa description correspond à ce que nous considérons comme vrai. Poser ici le problème de la vérité nous entraînerait trop loin dans la sphère de la philosophie pure.

Je consacrerai la fin de cette conférence au fait linguistique immédiat, le texte, ou plus généralement, le procès, et je traiterai dans la deuxième la question de la nature du système, et la corrélation entre procès et système.

La caractéristique propre à un procès, et par conséquent à un texte, est qu'il est soumis à la règle générale de l'ordre des positions (1) : elle se compose d'unités dont les éléments sont combinés d'une façon précise et occupent des positions précises.

Cet ordre des positions est presque toujours essentiel, si bien que toute modification de cet ordre aurait pour effet de troubler ou de changer l'idée fondamentale transmise. Ainsi les couleurs des feux de signalisation *doivent* se succéder dans l'ordre indiqué : *rouge, orange, vert, orange...,* et toute infraction à cet ordre représenterait une distorsion fondamentale. Sur le type de cadran téléphonique que j'ai choisi comme exemple il faut appeler le central d'abord et le numéro de téléphone ensuite, et tout autre ordre des éléments aurait pour effet de composer un mauvais numéro ou de ne pas obtenir de communication. Les éléments du carillon doivent se succéder dans l'ordre indiqué : *B* ne peut pas être second sans être précédé de *A* ; *C* ne peut retentir que précédé de *A* et de *B* ; *D* ne peut exister que si les quatre airs re-

(1) Nous traduisons ainsi « positional order » notion distincte de l'idée générale d'ordre (Cf. 2e partie). Par la suite *ordre* sera employé pour *ordre des positions* (N. d. T.).

tentissent. Sans compter les heures qui doivent se suivre selon l'ordre numérique. On peut observer la même caractéristique dans les langages passe-partout. L'ordre observé des phrases, des propositions et des groupes de mots dans un énoncé est généralement pertinent, et si cet ordre changeait on obtiendrait un énoncé différent, ou à l'occasion un énoncé impossible. Les groupes de mots se conforment aux mêmes principes, et c'est là qu'intervient le phénomène bien connu de l' « ordre des mots ». Même dans les langues comme le latin ou l'ordre des mots est libre, il n'en est pas moins pertinent : un changement dans l'ordre des mots déplace l'insistance ou introduit un effet stylistique précis ; il est vrai qu'un changement de l'ordre des mots en latin n'entraînera pas une différence aussi profonde que celle qu'il y a entre les énoncés anglais *you will come* et *will you come,* ou entre *the man killed the tiger* et *the tiger killed the man,* mais il aura généralement un effet comparable à la différence qu'il y a entre *the boy came home* et *home came the boy.* Mais, dans les langues passe-partout, l'importance de l'ordre est encore plus évidente pour les unités plus petites que le mot : l'ordre est là presque toujours imposé ; à l'exception de cas rares, comme certains suffixes turcs, aucun philologue ne peut offrir en exemple une langue où un changement de l'ordre des syllabes dans un mot, ou de celui des éléments constitutifs d'une syllabe (que ce soit des lettres ou des sons) puisse n'être attribué qu'à des raisons stylistiques ou au simple hasard ; un tel changement conduirait à une complète distorsion ou à un énoncé entièrement différent.

Un agencement soumis à des règles caractérise donc tout fait linguistique immédiat. Ce n'est pas un flux chaotique de particules se pressant au hasard, mais une chaîne d'unités soigneusement ordonnées. Dans les langages passe-partout les unités peuvent être organisées de diverses façons (mais seulement dans certaines limites) et les mêmes unités peuvent être répétées plusieurs fois

à des endroits différents de la chaîne : les mêmes mots peuvent servir à construire de nouvelles phrases, les mêmes éléments peuvent servir à construire de nouvelles syllabes, etc., dans la limite des règles qui gouvernent la structure générale de la phrase et de la syllabe dans la langue en question. On ne trouve pas toujours cette relative liberté dans les langages restreints. Dans le cas des feux de signalisation, les mêmes couleurs se succèdent sans arrêt, mais dans un et un seul ordre possible. Le carillon est moins strict : les sonneries sont de longueur différente, certains de leurs éléments ne servant que dans certaines occasions. Le cadran téléphonique jouit au contraire d'une grande liberté : il est soumis à l'ordre, mais il y a un nombre considérable d'ordres possibles. La relative liberté que l'on rencontre dans les langages passe-partout et dans le cadran téléphonique n'invalide en rien la règle générale de l'ordre des positions. Il subsiste le fait que dans les langages passe-partout chaque unité complexe (par exemple une phrase ou un mot) assigne des positions définies à ses constituants. Leur liberté n'est pas essentiellement une liberté d'ordre mais une liberté d'action. Les langages passe-partout possèdent un grand nombre d'unités complexes, comme par exemple les phrases ou les mots, alors que pour les feux de signalisation l'unité complexe *rouge, orange, vert, orange* est la seule possible ; entre ces deux extrêmes, le cadran téléphonique et, dans une certaine mesure, le carillon, occupent des positions intermédiaires.

Au cours de cette conférence, j'ai abordé les préliminaires d'une étude de quelques structures très simples qui peuvent être ou non des structures linguistiques. Cette question n'a pas encore été résolue. Dans la mesure où ces structures pourront se révéler être des langages, elles ne seront bien sûr que des langages restreints. Mais nous savons déjà qu'elles possèdent deux traits fondamentaux qui évoquent précisément la structure de base du langage : elles ont deux faces, un contenu et une

expression, et on doit les décrire par la corrélation de deux axes, celui de la succession et celui du système, qui rappellent la distinction entre le texte et la langue. Ce deuxième point nécessite pourtant une étude plus poussée, il sera examiné dans la prochaine conférence, ainsi que les trois autres traits communs aux structures étudiées.

II

Au cours de la première conférence nous avons montré qu'un procès est soumis à une règle générale d'ordre des positions. Ceci est vrai des procès en général comme des procès linguistiques, ou des textes, en particulier. Cette règle d'ordre ne porte pas atteinte à la liberté de construire de nouvelles unités avec les mêmes éléments, quoique cette liberté puisse être restreinte ou même abolie par des règles particulières dans les textes de certains langages restreints. La règle de l'ordre veut que toute unité complexe, par exemple toute phrase ou tout mot, assigne une position précise à ses constituants.

A propos de l'importance de cette règle générale, j'aimerais ajouter une remarque qui n'a qu'une portée théorique mais qui permet d'approfondir notre compréhension de la structure linguistique.

Quand nous parlons de l'ordre des positions dans la structure linguistique, nous devrions prendre soin de ne pas penser à un ordre dans l'espace ou dans le temps. La règle structurale de l'ordre est en elle-même purement interne, bien qu'elle puisse bien sûr se manifester dans l'espace ou dans le temps, comme elle le fait dans l'écriture et dans la parole, et quand les feux de signalisation, le cadran téléphonique ou le carillon sont mis en mouvement. De même que l'ordre gouvernant une inférence logique, où la prémisse est le point de départ d'où

découle la conclusion, est un ordre interne à la structure logique, l'ordre qui gouverne les séquences linguistiques est un ordre interne à la structure linguistique. Il reste à remarquer que la différence entre la structure logique et la structure linguistique n'est qu'une fiction, car les logiciens modernes reconnaissent que l'inférence logique n'est qu'une construction linguistique restreinte par des règles spécifiques. Dans les deux cas l'ordre interne peut se manifester par un ordre externe dans le temps ou dans l'espace. Cela n'influe en rien sur l'ordre interne, et on ne trouve d'ailleurs pas toujours un ordre externe qui corresponde à l'ordre interne. En ce qui concerne le contenu linguistique, c'est seulement d'un point de vue psychologique que l'on peut défendre l'existence de l'ordre temporel, et cela très superficiellement ; le processus de la pensée n'est pas dans tous ses détails une suite d'éléments séparés qui se succèdent simplement les uns aux autres. Ceci devient encore plus évident quand on réfléchit à ce qu'est le contenu linguistique et à ce que sont les éléments qui le composent ; il est peu probable que l'on trouve quelqu'un pour affirmer qu'un locuteur qui dirait *bonus* penserait séparément « bon », « nominatif », « singulier », « masculin » et « le degré positif de la comparaison ». On trouve une fusion similaire dans la manifestation de l'expression linguistique ; non seulement il y a des éléments surimposés, comme l'accent d'intensité et la hauteur, mais les phonéticiens contemporains savent bien que les articulations des sons ne sont pas produites séparément, mais sont généralement simultanées, de telle sorte qu'un groupe de consonnes, par exemple, n'est pas une séquence d'articulations séparées, une par consonne, mais une « co-articulation » complexe dont il peut être difficile de démêler les composants isolés.

Nous devrons donc prendre soin de ne pas confondre l'ordre linguistique interne avec son imparfaite manifestation extérieure dans l'espace et dans le temps. L'ordre linguistique interne est, tout comme l'ordre

logique, non une question d' « avant » et d' « après », mais principalement une question de *compatibilité* et de *conditionnement*. Nous pouvons facilement remplacer ces termes logiques par des termes courants en philologie. « Compatibilité » veut dire *possibilité combinatoire* et conditionnement veut dire *rection*, au sens grammatical du terme ; la rection n'est en rien restreinte aux unités les plus grandes de contenu (comme la syntaxe traditionnelle tend à nous le faire croire), mais agit aussi bien au niveau de l'expression sans qu'intervienne l'étendue des unités concernées. Nous développerons cette remarque plus tard. Ce qui nous importe à présent c'est de comprendre qu'une étude de la structure du langage exige une description du texte en termes d'ordre logique et non en termes d'espace et de temps, quoique le texte se manifeste dans l'espace et dans le temps, et puisse être utilement représenté par une ligne.

Dans la mesure où l'ordre est reflété en tant que tel par une manifestation dans l'espace et dans le temps, sa manifestation sera linéaire. C'est principalement pour cette raison que nous avons tendance à représenter le procès, ou le texte, par une ligne. L'orientation de cette ligne dépend exclusivement de nos habitudes d'écriture, et puisque l'écriture occidentale est orientée horizontalement de la gauche vers la droite, il est naturel que nous représentions le texte de la même manière ; l'écriture hébraïque ou l'écriture chinoise nous conduiraient à des orientations différentes, horizontales de la droite vers la gauche, ou bien verticale de haut en bas ; cela n'influe pas sur le texte lui-même, car le texte en tant que tel est indépendant de sa manifestation particulière. Nous sommes libres de choisir toute représentation du texte qui nous permet de rendre compte de la règle générale de l'ordre, règle à laquelle obéit la structure linguistique interne. Pour plus de commodité nous représenterons le texte par une ligne horizontale orientée vers la droite :

Il est convenu que cette ligne orientée vers la droite rend compte de tout procès quelle que soit sa structure interne et quel que soit son mode de manifestation particulier. Dans le cas de procès qui se manifestent habituellement dans le temps, comme la parole et nos trois exemples de langages restreints, la ligne droite que nous avons adoptée correspond à la façon courante de représenter le temps comme une progression continue de la gauche vers la droite. Ceci n'est bien sûr qu'une image conventionnelle due à nos habitudes d'écriture. On peut remarquer que l'inventaire du cadran téléphonique se manifeste visuellement non par une ligne droite, mais par un cercle ; il nous est malgré cela loisible de le représenter par une ligne droite puisque notre représentation n'est qu'une convention indépendante des manifestations habituelles.

Pour rendre compte de l'ordre, nous pouvons ensuite subdiviser notre ligne en sections, dont chacune représente une position dans le texte, à condition de nous souvenir que les positions dans le texte sont définies par les possibilités combinatoires et non, comme notre représentation pourrait le suggérer, par la simple juxtaposition (1).

Le procès rencontré dans les feux de signalisation s'est révélé à l'analyse, tant dans le contenu que dans l'expression, être seulement la répétition constante d'une unité qui comprend quatre positions. On peut donc la représenter comme suit :

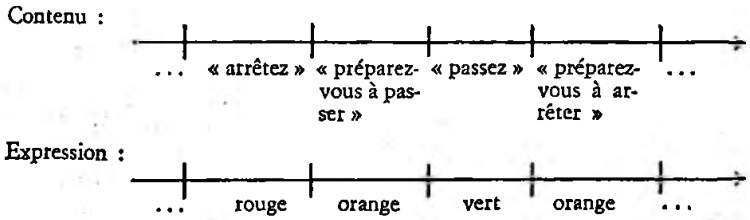

(1) Nous verrons plus tard comment nous pourrons pallier cet inconvénient à l'aide de flèches secondaires et de lignes de liaison.

En ce qui concerne le carillon et le cadran téléphonique l'analyse du contenu et celle de l'expression seront différentes.

Dans le cas du carillon, nous pouvons dire qu'il y a en gros quarante-huit unités qui se succèdent, une par quart d'heure pendant douze heures, et que cette unité de rang supérieur se répète continuellement. Pour rendre compte de la position de chaque quart et de chaque coup, il faudrait représenter comme suit un segment arbitrairement choisi de l'unité supérieure :

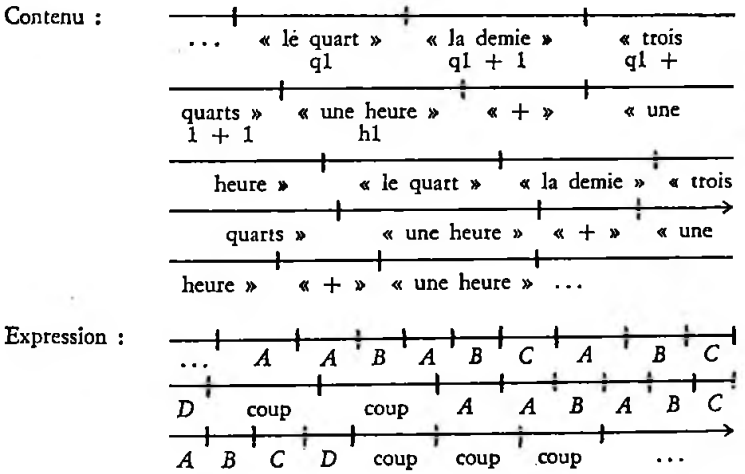

Le cadran téléphonique admet un si grand nombre d'unités que nous devons nous restreindre à un choix arbitraire. Pour plus de commodité je négligerai l'existence possible de procédures d'appel particulières, comme celles utilisées dans les cahiers publiques et m'en tiendrai aux appels téléphoniques ordinaires dans les limites du réseau qui couvre une ville. Dans ce cas, toutes les unités supérieures (dont chacune correspond à un appel) seront de longueur égale, et se composeront par exemple de trois éléments pour le central (ces éléments seront ici des lettres de l'alphabet), et de quatre éléments pour le numéro (les éléments représenteront à

présent des chiffres). Il est donc facile de rendre compte du plan de l'expression : il se compose de sept positions à l'intérieur de chaque unité supérieure. Pour ce qui est du plan du contenu, nous considérerons que chaque central et le quartier qu'il dessert forment une unité indivisible, qui ne peut être analysée plus avant en éléments constituants plus petits ; dans ce cas, chaque central remplit une position dans le contenu, position qui correspond à trois positions dans l'expression. Il en résulte l'analyse suivante :

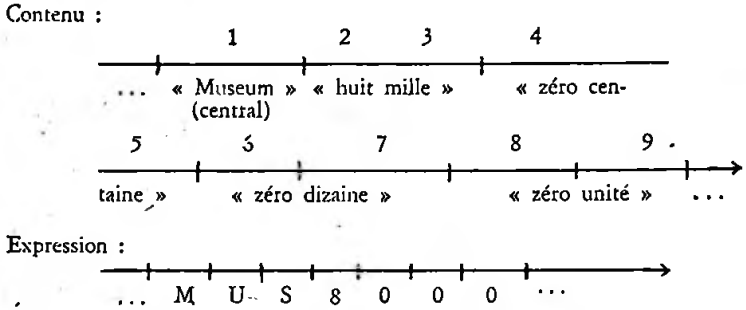

Quand on a soumis le procès à une telle analyse, on peut faire l'*inventaire* de ses constituants ; de plus on peut définir chacun de ces constituants par les positions qu'il peut occuper dans la chaîne (ce qui veut dire en réalité ses possibilités combinatoires et son rôle dans les rections) ; cela nous conduira à réorganiser l'inventaire selon les catégories définies par les positions possibles, et c'est là ce qu'il peut être utile de nommer le *système*.

C'est le contenu du cadran téléphonique qui nous servira le mieux à illustrer ceci. Ici l'inventaire comprend tous les centraux téléphoniques appartenant au réseau de la ville, et un ensemble de treize nombres, c'est-à-dire : zéro, un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf, dix, cent, et mille. Selon leurs positions possibles dans la chaîne, les éléments de l'inventaire se distribuent dans six catégories : une première catégorie comporte tous les centraux, qui ne peuvent occuper que la première posi-

tion ; une deuxième catégorie se compose de zéro et des huit nombres de deux à neuf, qui peuvent occuper n'importe laquelle des positions 2, 4, 6 et 8, mais aucune autre ; une troisième catégorie comprend un seul élément, « un », qui peut occuper ces mêmes positions et en outre la position 1 ; enfin trois catégories ne comportent qu'un seul élément, chacun étant lié à une seule position : dix occupe la position 7 et celle-là seulement, de même cent occupe la position 5, et mille la position 3. Il vaut la peine de remarquer qu'une catégorie peut ne posséder qu'un seul élément.

En ce qui concerne le plan de l'expression, le cadran téléphonique est complètement différent. Ici n'importe quel caractère du cadran peut occuper chacune des sept positions. Ceci nous conduit à en conclure que le système ne comprend qu'une seule catégorie, et que cette catégorie comprend tous les éléments de l'inventaire. Il est donc possible non seulement qu'une catégorie ait un seul élément, comme nous venons de le voir pour le contenu, mais encore qu'un système ne possède à son tour qu'une seule catégorie, si bien que tous les éléments du système sont en même temps éléments de cette catégorie. Ni l'un ni l'autre de ces cas ne nous permettrait de nous passer de la catégorie en tant que telle ; c'est la catégorie qui permet de rendre compte des positions possibles ; même s'il n'y a qu'une catégorie, cette catégorie existe, distincte du système ; et même si cette catégorie a un seul élément, elle existe, distincte de son élément. C'est là une nécessité logique ; libre à vous de penser, si vous voulez, que c'est l'une des empreintes laissées par le chercheur sur l'objet de sa recherche ; le fait est que nous rencontrons ce phénomène dès que nous abordons notre objet ; c'est poser un faux problème que de se demander s'il existait avant que nous ne commencions notre recherche. L'existence de classes à un seul élément est d'ailleurs un lieu commun en logique.

Serait-il alors possible d'imaginer un système composé d'une seule catégorie, cette catégorie comportant à son

tour un seul élément ? La réponse est que de tels cas sont non seulement concevables, mais encore observés. Un cadran d'horloge du type courant, qui ne sonne que les heures, un coup pour une heure, deux coups pour deux heures, etc., nous offre ce que nous cherchons. Dans le plan de l'expression, les coups, qui sont identiques les uns aux autres en ce qu'ils sont théoriquement interchangeables, sont les seuls constituants du procès ; il en découle que l'inventaire n'a qu'un seul élément : le coup ; ce coup peut occuper n'importe laquelle des douze positions différentes qui composent la plus grande unité de sonnerie horaire. L'analyse du procès nous fait reconnaître un système composé d'une seule catégorie, définie par ses positions possibles et comportant un seul élément. Il vaut peut-être la peine de s'arrêter un court moment sur cet exemple. Le fait que je viens de vous présenter n'est qu'un fait banal ; on le rencontre dans la vie quotidienne, et on a du mal à lui accorder de l'attention. Mais c'est là une erreur ; ce phénomène trivial et insignifiant a une situation en quelque sorte unique qui nous apporte une information d'une grande valeur. C'est la structure la plus simple possible qui satisfasse aux conditions les plus élémentaires de la structure linguistique : contenu et expression, procès et système ; ce n'est peut-être pas tout ; nous ne savons encore pas s'il s'agit ou non d'un langage ; mais c'est l'embryon d'un langage à son tout premier stade. Le carillon de l'horloge est pour nous ce que l'amibe ou l'infusoire sont pour le zoologiste. Il y a une distance considérable entre ces minuscules micro-organismes très simples et l'homme qui est la créature la plus complexe ; mais il nous faut parcourir cette distance si nous voulons comprendre les conditions fondamentales de la vie organique.

L'information que ce simple carillon d'horloge nous apporte n'est pas d'une importance uniquement théorique. Elle peut avoir une portée pratique considérable. Il est difficile de faire des prédictions, car la connaissance que nous avons de la structure des langages passe-

partout est encore loin d'être satisfaisante. Les recherches sur les langages passe-partout ne se sont pas suffisamment menées dans les directions que je préconise ; on peut utilement choisir des échantillons d'analyse dans des secteurs restreints de ces langages ; mais ils n'ont pas été analysés dans leur ensemble d'un point de vue structural, et il serait très prématuré de s'aventurer à dire quels sont les types de structures décrits. Puisqu'il en est ainsi nous pouvons établir une étape préliminaire qui se révélera certainement utile : Nous pouvons calculer les possibilités, quoique nous ne sachions pas encore jusqu'à quel point elles sont réalisées dans les faits que nous avons à notre disposition. Ne devrions-nous pas, dans ce calcul, considérer la possibilité d'un langage qui ne possède qu'une seule voyelle, la voyelle étant l'unité centrale des syllabes, ou une seule consonne, (unité marginale des syllabes) ? Ne devrions-nous pas nous attendre à rencontrer un langage qui possède un seul verbe, disons le verbe « être » ? En un sens nous connaissons un tel langage, dans la mesure où la logique classique analyserait tous les verbes des langages réels en une copule « être » et un nom complément (*sings* = *is* (*a*) *singing* (*person*). Et je ne serais pas surpris si une analyse structurale exhaustive du contenu de nos langages passe-partout conduisait finalement à un résultat à peu près similaire. Serait-il possible qu'une seule catégorie suffise au plan du contenu ou à celui de l'expression d'un langage passe-partout et que cette catégorie ne comporte qu'un seul élément ? A première vue cela semble fort improbable. Et pourtant nous pouvons en trouver un exemple réel, fait qui devrait nous retenir fortement de tirer des conclusions hâtives. Je vais vous exposer cet exemple. Mais il nécessite une courte introduction. Le but de toute analyse structurale du langage est d'expliquer le plus grand nombre de faits possible au moyen du nombre le plus petit possible d'éléments. Ceci n'est rien d'autre que le principe même de simplicité, qui est l'âme de la science. Sa portée pratique augmentera avec la complexité de

l'objet étudié. Pour analyser nos langages passe-partout nous avons besoin de systèmes qui comportent le plus petit nombre d'éléments possible. La phonétique moderne a beaucoup fait pour atteindre ce but, en réduisant les sons en phonèmes et en inventant des transcriptions larges qui nous permettront ensuite de rendre compte d'une multiplicité de faits par des moyens très simples. La tâche pressante de faire une analyse semblable de la manifestation graphique du langage, en réduisant les caractères à des graphèmes, ne plaît pas autant à l'esprit philologique traditionnel simplement parce qu'il est traditionnel. Il reste encore d'autres tâches pressantes, comme l'analyse des manifestations gestuelles des langages passe-partout : l'alphabet des sourds-muets, etc. Mais pour en revenir aux travaux contemporains, il est raisonnable de nous demander pourquoi l'analyse qui a été entreprise avec tant de succès ne peut être poussée beaucoup plus loin en décomposant les phonèmes en des éléments plus petits qui se retrouveraient peut-être finalement dans tous les phonèmes et permettraient un inventaire encore beaucoup plus simple ? Il est évident que c'est impossible, mais le problème est de savoir pourquoi. La raison de cette nécessaire limitation imposée à l'étude phonologique est la suivante : les traits phonétiques qui seraient les composantes du phonème (le fait qu'il soit sourd ou sonore, nasal ou oral, etc.) sont liés entre eux d'une façon particulière ; ils ne sont pas indépendants les uns des autres au même degré que les phonèmes. Le problème, c'est justement qu'ils sont toujours présents : tout phonème est soit sonore, soit sourd, soit nasal, soit oral, etc. Je dirais qu'il y a une contrainte mutuelle constante entre ces catégories de traits phonétiques. Et cela ne satisfait pas notre besoin d'analyse. Ce que nous avons dit ici des phonèmes serait tout aussi vrai de la plupart des graphèmes. Il y a donc une limite naturelle à l'analyse.

Mais supposons une manifestation telle que les éléments d'un rang correspondant à celui des phonèmes et

des graphèmes soient décomposables en particules qui ne soient pas liées par des contraintes mutuelles, supposons donc que l'une d'entre elles puisse constituer à elle seule une unité complète du rang du phonème et du graphème, la limite de l'analyse se déplacerait alors aussi, et ces particules plus petites seraient les éléments structuraux minimaux. Peut-on inventer un tel objet ? Cela a déjà été fait. C'est le système de coups utilisé, si mes informations sont exactes, par les prisonniers dans le monde entier. Là, un coup peut occuper une position dans le texte ; il correspond généralement à *a,* alors que deux coups ensemble correspondent à *b,* et ainsi de suite pour tout l'alphabet. C'est donc là mon exemple d'un langage passe-partout dont l'expression comprend une seule catégorie, qui ne possède à son tour qu'un seul élément. Il est aussi simple que l'horloge, mais il sert toutes les fins linguistiques ; c'est le système d'expression d'un langage non restreint. Il peut, de plus, servir de manifestation extérieure à n'importe quel langage passe-partout, car ce système consiste en substance à pousser l'analyse jusqu'au stade où les graphèmes sont décomposés en éléments qui remplissent les conditions générales de l'analyse structurale. Cela n'a pas pour effet de rendre les langages identiques les uns aux autres ; ils se ressemblent en ce qu'ils possèdent un élément d'expression et un seul, mais ils restent différents si l'on tient compte des unités qui sont constituées par ces éléments. Ce n'est donc pas un langage international. Mais c'est un procédé international d'analyse linguistique. On peut douter de la commodité pratique de ce procédé ; il est trop lent pour répondre aux conditions de la vie quotidienne ; il a été inventé seulement parce qu'il se révélait commode dans des conditions extraordinaires. Mais il présente un certain intérêt théorique.

L'alphabet morse, à ce propos, n'est pas loin d'avoir atteint le même stade. Il se compose de deux éléments seulement, le trait et le point. Le trait seul représente le *t,* et le point seul représente le *e,* alors que tous les

autres graphèmes sont représentés par des combinaisons du point et du trait, l'unité minimale pouvant contenir un maximum de cinq éléments.

Notre analyse du système du cadran téléphonique s'est ainsi révélée utile. L'information qu'elle nous apporte sur l'existence possible de systèmes comprenant une seule catégorie et de catégories comprenant un seul élément a été d'une portée considérable.

Une remarque supplémentaire ne sera pas inutile. Dans mon analyse du cadran téléphonique, j'ai omis un point de moindre importance. Je n'ai pas tenu compte du fait que le cadran téléphonique permet des combinaisons qui ne sont pas réellement utilisées ; le nombre de numéros de téléphones permis est plus grand que le nombre d'abonnés, et il y aura toujours des numéros inutilisés. Ce fait est instructif. Aurais-je dû pour cela transformer mon analyse ? Absolument pas. Il semble parfaitement légitime de considérer que ce n'est qu'un fait accidentel. Certains numéros de téléphone peuvent rester inutilisés pendant un certain temps et de nouveaux numéros peuvent être introduits à tout instant ; puisque cela n'altère pas le nombre de positions de l'unité d'appel, il serait inconsidéré de voir dans ces changements une transformation des systèmes. Ce détail est intéressant, car il a une portée considérable pour l'analyse des langages passe-partout. Cet exemple nous a enseigné que, quand un système est déduit d'une succession donnée, il peut entraîner certaines possibilités qui peuvent un jour être réalisées dans le procès, mais qui ne peuvent être décrites dans le procès observé. La réalisation de ces possibilités rentrerait dans le même système. Le système éclaire ainsi le procès et nous montre des choses que nous n'aurions jamais vues sans lui. Ceci implique que, jusqu'à un certain point, de nouvelles combinaisons peuvent être introduites dans un texte sans influer sur le langage dans lequel ce texte est parlé ou écrit. C'est exactement ce qui se passe dans les langages passe-partout, et c'est là un fait qui mérite notre attention. En danois

nous avons les mots *tit* « souvent », *tæt* « épais », *tot* « touffe », *tut* « doigtier », mais il n'y a pas de mot *tat ;* d'autre part nous avons des mots comme *pap* « carton », *tap* « pivot », *top* « sommet », *tip* « bout », *pat* « suce (impératif) », *pyt* « mare », *pot* « litre ». Ces faits permettent de conclure que *p* et *t* peuvent être les unités marginales d'une syllabe, et que *a* peut être l'unité centrale d'une syllabe. De plus *t* n'exclut pas qu'un *a* le suive, comme le montrent des mots comme *tap,* etc. Nous pouvons sans risque en conclure qu'un mot comme *tat* est possible en danois ; ce n'est qu'un accident si ce mot n'existe pas en fait. Si par hasard ce mot venait à apparaître, la langue resterait la même. Dans certaines communautés linguistiques, comme la Grande-Bretagne et peut-être plus encore les Etats-Unis, on peut s'attendre à voir de nouveaux mots apparaître à tout instant, mais ils suivent tous les règles combinatoires prévues par le système de la langue, et ils peuvent être introduits sans risque d'affecter en rien la structure de la langue. Il est très remarquable que la langue anglaise, qui possède peut-être un vocabulaire plus riche que la plupart des langues, n'ait pas, de très loin, utilisé les possibilités prévues par son système. Le système est donc avant tout un système de possibilités, quoique les possibilités aient des limites précises. Ce que nous avons observé ici devrait nous retenir de considérer le système comme une simple réflexion mécanique du procès. Il est évident que le système nous apporte quelque chose que le seul procès ne pourrait jamais nous offrir, et qui est le privilège même de la science : la faculté de prédire des événements possibles.

Pour terminer notre étude du procès et du système, revenons à notre analyse du contenu du cadran téléphonique :

1	2	3	4	5
« Museum »	« zéro » « un » « deux »	« mille » (milles)	« zéro » « un » « deux »	« cent » (centaines)

« trois »	« trois »
« quatre »	« quatre »
« cinq »	« cinq »
« six »	« six »
« sept »	« sept »
« huit »	« huit »
« neuf »	« neuf »

6	7	8	9
« zéro »	« dix »	« un »	« un »
« un »	(dizaines)	« zéro »	(unités)
« deux »		« deux »	
« trois »		« trois »	
« quatre »		« quatre »	
« cinq »		« cinq »	
« six »		« six »	
« sept »		« sept »	
« huit »		« huit »	
« neuf »		« neuf »	

Ceci nous rappelle immédiatement des cas exactement parallèles dans les langages passe-partout (1) :

	1	2	3	4	
...	the	boy	came	home	...
	one	girl	went	down	
	no	man	ran	in	
	⋮	⋮	⋮	⋮	

Pour nous conformer à une terminologie linguistique qui a le poids du temps pour elle, nous pouvons, si nous

(1) Pour plus de simplicité, le contenu et l'expression n'ont pas été distingués dans l'exemple anglais qui suit. On ne pourrait le faire sans aborder le difficile problème de l'analyse du contenu des langages passe-partout, à moins que nous n'ayons recours à une identification injustifiée du contenu et de la signification ou à une traduction approximative dans une langue étrangère.

le désirons, employer le terme de *paradigme* pour désigner une classe d'éléments qui occupent une seule et même position. Puisque la ligne horizontale a été choisie pour représenter les chaînes, les paradigmes seront tout naturellement représentés par des colonnes verticales, ce qui rend compte du fait que les chaînes et les paradigmes se croisent. On peut comparer un paradigme à un film, et chacun de ses membres à une seule image. Quant le film se déroule, les membres du paradigme se mettent au point l'un après l'autre et sont projetés sur l'écran, l'image sur l'écran correspondant ainsi à la position dans le texte.

Cela pourrait suggérer que le paradigme est lui-même un procès. Je ne m'opposerais pas entièrement à cette vue, si ce n'était pour des raisons de terminologie. Procès et système, c'est-à-dire texte et langue, ont beaucoup en commun ; ils comportent les mêmes éléments ; leurs inventaires sont identiques. Ils ne devraient pourtant jamais être identifiés l'un à l'autre ; ce sont deux dimensions distinctes qui se croisent, comme le montre la figure p. 187. Nous ne devrions pas manquer de remarquer à ce propos qu'en pratique on les distingue facilement : dans le procès le même élément unique peut se répéter et apparaître sans cesse, alors que cela est impossible dans un paradigme et dans une catégorie.

On observe l'interaction du procès et du système dans de nombreuses structures autres que le langage. Dans un jeu d'échecs, la disposition des pièces sur l'échiquier quand le jeu commence et après chaque coup serait un procès ; l'ensemble des pièces serait l'inventaire ; les pièces rangées par ordre d'importance constitueraient le système. Dans un jeu de cartes, la répartition des cartes à chaque donne entre les quatre mains (ou les cartes étalées s'il s'agit d'une réussite) constituerait le procès. Certaines réussites consistent en fait à réduire un inventaire pris au hasard à un système organisé, le jeu étant un réarrangement des cartes d'une façon précise dans un ordre hiérarchique. Un professeur devant un auditoire a

en face de lui un procès ; la liste des noms des personnes présentes serait l'inventaire, et la réorganisation de cet inventaire selon des critères que l'on jugerait pertinents, disons par exemple selon les diplômes possédés ou les examens réussis, selon les facultés, les disciplines, ou tout autre critère semblable, établirait un système. Dans ce dernier exemple l'analogie serait plus grande si l'on prenait une classe où les élèves auraient des places définies selon l'âge ou le niveau.

On voit donc que l'existence de deux dimensions dans la structure, un procès et un système, n'est pas un trait spécifique du langage, comme l'était le premier trait mentionné, l'existence des deux plans du contenu et de l'expression. Mais d'autre part, le second trait est caractéristique du langage en ce sens qu'on le rencontre dans tous les langages, et qu'il est lié à leurs traits spécifiques. Comme nous le savons, il y a une interaction constante entre les deux faces du langage, contenu et expression, et une constante interaction entre les deux axes, texte et langue ; mais ces deux interactions sont elles-mêmes entrelacées : il y a une interaction constante entre les deux plans d'une part et les deux axes d'autre part. C'est ce que nous allons voir maintenant, et c'est là mon troisième point, le troisième trait fondamental que nos trois modèles ont en commun avec les langages ordinaires.

III

Au cours des deux premières conférences nous avons examiné deux traits fondamentaux que l'on doit considérer comme inhérents à toute structure linguistique : Dans une telle structure nous sommes en présence de deux plans : le contenu et l'expression, et de deux axes : le texte, ou procès linguistique, et la langue, ou système linguistique. Pour rendre compte de la structure de base du langage de façon exhaustive, il faut encore considérer trois autres traits. Ces trois traits sont dans une certaine mesure tout aussi fondamentaux que les deux premiers qui ont été mentionnés ; il ne peut y avoir langage sans que les cinq traits soient présents ensemble ; si nous soupçonnons une structure quelconque d'être un langage, il nous faut vérifier la présence de ces traits, et s'il en manque un seul nous devrons alors exclure la structure considérée de la classe des langages et la voir comme une structure non linguistique. Mais si on peut se permettre de parler de la base de la structure de base, ce sont les deux traits étudiés les premiers qui forment cette base. Les trois autres traits impliquent les deux premiers et doivent être dérivés de ceux-ci.

Le troisième trait que nous mentionnerons concerne la manière spécifique dont les paradigmes du contenu et les paradigmes de l'expression sont liés les uns avec les autres.

Considérons de nouveau le cadran téléphonique et réorganisons les éléments des paradigmes de façon à faire apparaître immédiatement les relations qu'il y a entre le plan du contenu et le plan de l'expression :

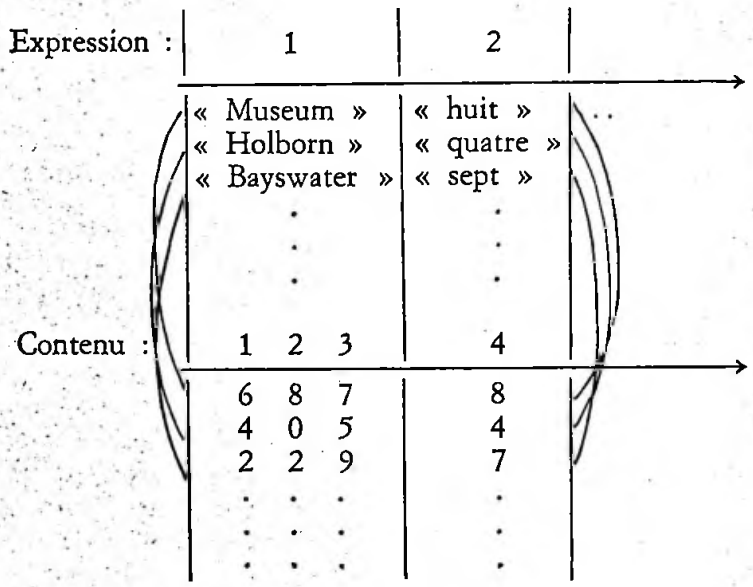

Les lignes courbes à gauche et à droite indiquent les relations entre les unités précises du contenu et les unités précises qui leur correspondent dans l'expression : L'unité de contenu « Museum » est liée à l'unité d'expression 687, « Holborn » à 405, etc., l'unité de contenu « huit » est liée au chiffre correspondant sur le cadran, etc. Ou, comme il serait plus commode de dire : « Museum » est exprimé par 687, ... ; 687 exprime « Museum », ...

Une ligne reliant ainsi une unité précise du contenu et une unité précise de l'expression, peut être appelée *relation de signe* ou *dénotation*. Nous pouvons donc dire : « Museum » est dénoté par 687, ..., 687 dénote « Museum », ... Une unité de contenu et une unité d'expression qui rentrent dans une relation de signe

peuvent être appelées respectivement *contenu de signe* et *expression de signe*. J'appellerai *signe* l'élément complexe composé d'un contenu de signe et d'une expression de signe. Ainsi « Museum » est un contenu de signe ; 687 est une expression de signe ; pris ensemble ils forment un signe. Cette terminologie est, dans une certaine mesure, différente de l'acception courante et habituelle du mot « signe » ; mais le débutant devrait essayer de surmonter cette petite difficulté ; l'utilisation du terme « signe » telle que je la préconise ici — qui est d'ailleurs adoptée par un grand nombre de philologues — présente des avantages considérables. Pour ne citer qu'un fait qui est pertinent dans le cadre de notre exemple : l'unité d'expression 687 peut représenter le central « Museum », et elle peut représenter le numéro de téléphone « six cent quatre-vingt-sept ». Il serait malcommode de dire qu'il s'agit du même signe dans les deux cas ; il vaut mieux dire qu'il s'agit d'une seule et même expression de signe qui rentre dans deux signes différents, ces deux signes ne différant que par le contenu de signe. On pourrait bien sûr trouver d'autres expédients terminologiques ; mais la terminologie que nous préconisons ici est utile parce qu'elle nous remet constamment en mémoire le jeu réciproque du contenu et de l'expression, jeu essentiel dans tous les signes : Il n'y aurait pas de signe s'il n'y avait un contenu et une expression.

Il va sans dire que nous pouvons rendre compte des autres exemples exactement de la même manière : Dans le cas des feux de signalisation nous pouvons affirmer que le contenu de signe « attendez » est dénoté par l'expression de signe *rouge,* et que le complexe « attendez » + *rouge* forme un signe ; et ainsi de suite. Dans l'exemple en anglais donné à la page 210, je n'ai pas distingué entre le contenu et l'expression ; il faut bien sûr le faire, mais cela n'est pas possible avant que l'on ait abordé le difficile problème de l'analyse du contenu des langages passe-partout ; nous pouvons pourtant reprendre cet exemple, à condition seulement de

prendre soin d'employer une notation différente pour le contenu et pour l'expression ; nous mettrons entre guillemets les unités de contenu et nous soulignerons les unités d'expression. On obtient ceci :

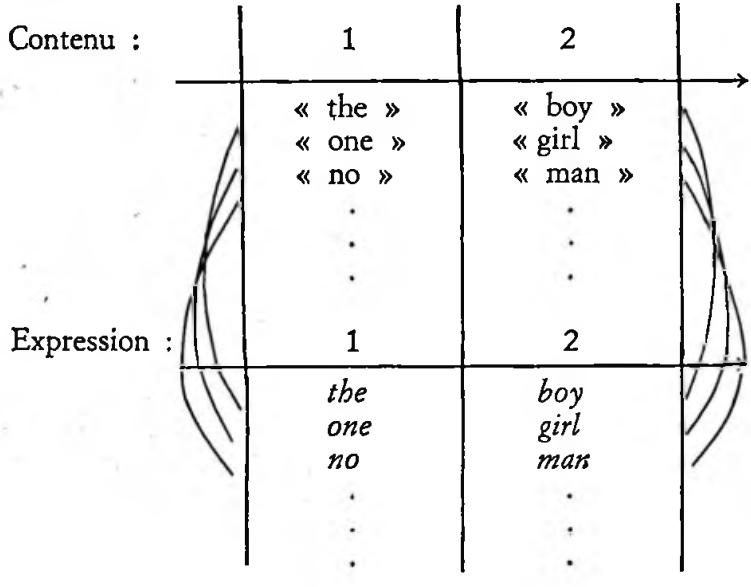

Dans cette représentation, ni le contenu ni l'expression n'ont été suffisamment analysés, mais elle donne pourtant une idée suffisante de ce qui est pertinent dans le cadre de cette discussion.

Dans la présentation de ces faits, nous avons parlé de relation entre des unités déterminées de contenu et des unités déterminées d'expression leur correspondant. Mais on aurait pu dire la même chose en parlant de relation entre des unités d'un seul et même plan du langage. Nous pouvons dire par exemple qu'il y a une relation entre les deux unités de contenu « Museum » et « Holborn », et une relation entre les deux unités d'expression 687 et 405. De plus, ces deux relations sont liées entre elles de telle façon que si « Museum » est remplacé par « Holborn », alors 687 est remplacé

par 405 *et vice versa ;* et si, dans les trois premières positions du plan de l'expression, l'unité 687 est remplacée par l'unité 405, alors un échange correspondant suivra automatiquement dans le contenu, l'unité « Museum » étant remplacée par l'unité « Holborn ». Le fait que nous avons observé peut ainsi être décrit en termes de relation entre des relations :

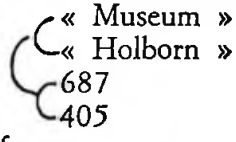

14

et, de la même façon :

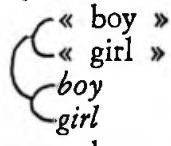

Une relation entre deux unités d'un même plan du langage, qui est liée à une relation entre deux unités de l'autre face de ce langage, est appelée *commutation,* et deux éléments qui entrent dans une *commutation* réciproque sont dits commutables. Il y a donc commutation entre les deux unités « Museum » et « Holborn », et il y a aussi commutation entre 687 et 405 ; il y a commutation entre les unités de contenu « boy » et « girl », et il y a commutation entre les unités d'expression *boy* et *girl.* Toutes ces unités peuvent commuter.

Nous voyons donc qu'un seul et même fait réel peut être expliqué de deux façons différentes : Il peut être décrit en termes de *dénotation,* c'est-à-dire décrit comme une simple relation entre un contenu de signe et une expression de signe, et il peut l'être comme une relation complexe, une relation entre relations.

La première de ces descriptions est évidemment beaucoup plus simple que la seconde, et il serait peut-être raisonnable de se demander pourquoi on devrait rendre compte du fait simple de la dénotation en termes malcommodes de commutation. Cela est pourtant nécessaire. La raison en est qu'il y a des unités qui entrent en com-

mutation sans entrer dans une relation de dénotation, si bien que la commutation n'est pas seulement une manière différente d'expliquer la dénotation, mais bien un fait séparé, qui est lié à la dénotation mais qui ne lui est pas réductible.

Considérons à nouveau les positions correspondant au cadran de téléphone, qui gardent une grande valeur d'enseignement. Chacune des expressions de signe comprend trois unités plus petites : 6, 8, 7 ; 4, 0, 5. Si nous remplaçions 687 par 405, entraînant ainsi dans le contenu le remplacement correspondant de « Museum » par « Holborn », nous pourrions aussi bien dire que l'échange consiste à remplacer 6 par 4, 8 par 0 et 7 par 5, c'est-à-dire que nous pourrions rendre compte de la commutation dans son ensemble par trois commutations différentes. Si, dans le contenu, « Kensington » était remplacé par « Kingston », il y correspondrait dans l'expression le remplacement de 536 par 546, et nous pourrions aussi bien dire alors que, dans l'expression, 3 est remplacé par 4 dans la position 2, alors que les positions 1 et 3 restent inchangées.

Or ces unités de rang inférieur, qui consistent chacune en un chiffre du cadran, ne sont pas en elles-mêmes des expressions de signe représentant les noms des centraux ; elles ne sont que les constituants d'une telle expression de signe. Dans les positions correspondant au central à l'intérieur du procès, ces unités plus petites de l'expression ne possèdent pas de dénotation en elles-mêmes ; elles peuvent pourtant commuter.

Les contenus de signe et les expressions de signe peuvent donc être analysés en *composantes de signe,* c'est-à-dire en contenus qui ne sont pas liés à une expression précise, et en expressions qui ne sont pas liées à un contenu précis ; et ces composantes de signe peuvent commuter.

On peut trouver un autre exemple utile de ce fait dans les *nombres,* que l'horloge et le cadran offrent à notre observation téléphonique. Dans la représentation du

contenu du carillon (p. 201), j'ai donné comme contenu des coups correspondant à « deux heures » : « h 1+1 », sans rendre compte directement d'unités rencontrées en anglais, telles que « two hours » ou « two o'clock », « three hours » et « three o'clock » ce qui peut vous sembler étrange. Remarquez bien que je n'essaie pas de nier que ce soit là la signification des unités de sonnerie horaire, ni que ces unités soient présentes dans le contenu. Mais ce sont des unités évidemment complexes, et j'ai choisi pour ma démonstration un stade de l'analyse où ces unités complexes ont été décomposées. « Deux » est bien évidemment égal à « un + un », et « trois » à « un + un + un ». Il est particulièrement évident que cette analyse est légitime dans le cas considéré, car l'expression appelle immédiatement cette interprétation : « deux heures » est exprimé par *coup coup,* « trois heures » par *coup coup coup,* etc. L'analyse que j'ai proposée, et qui n'est qu'une simple application de l'arithmétique élémentaire, est bien évidemment exempte de contradictions, et elle a l'immense avantage d'introduire une simplification considérable : tous les nombres à partir de « deux » sont éliminés de l'inventaire. Ceci fait, on peut réduire de la même manière le contenu des quarts à « q 1 », « q 1 + 1 », « q 1 + 1 + 1 ». Le résultat final sera un inventaire débarrassé des nombres ordinaux et de tous les nombres cardinaux à l'exception de « un ».

L'existence de composantes de signes commutables est un fait courant dans les langages passe-partout.

Dans le plan du contenu, les nombres ne sont pas le seul exemple. Considérons par exemple le signe anglais *am.* Il se compose d'une expression de signe, que l'on peut analyser en au moins deux composantes de signe : *a* et *m,* et d'un contenu de signe que l'on peut analyser en au moins cinq composantes de signe, c'est-à-dire : « être » , « indicatif », « présent », « première personne » et « singulier ». Chacune de ces composantes de signe peut commuter séparément : Si « être » est rem-

placé par exemple par « avoir », sans que soient modifiées les autres unités du contenu, l'expression deviendra automatiquement *have ;* si l'indicatif est remplacé par le subjonctif sans que rien d'autre soit changé dans le contenu, alors, dans l'expression, *am* devra être remplacé par *be ;* de même le remplacement du seul « présent » par « passé » aura pour effet de transformer l'expression *am* en l'expression *was* ; un remplacement de la seule « première personne » par « deuxième personne » entraînera le remplacement de *am* par *are,* et il en sera de même dans le cas du remplacement de « singulier » par « pluriel ».

La terminaison *-um* dans un mot latin *templ - um* est un signe composé d'une expression de signe, qui peut être analysée en deux composantes de signe : *u* et *m,* et d'un contenu de signe qui peut être analysé en au moins deux composantes de signe : « nominatif-accusatif » et « singulier ». Si on remplace l'unité de contenu « nominatif-accusatif » par l'unité de contenu « génitif » alors que « singulier » est conservé, on remplacera aussi l'unité d'expression *-um* par l'unité d'expression *-ī ;* et si « singulier » est remplacé par « pluriel » alors que « nominatif-accusatif » reste inchangé, l'expression deviendra *-a.*

En ce qui concerne le plan de l'expression des langages passe-partout, la commutation des composantes de signe est un fait bien connu. Pour prendre un exemple anglais qui a l'avantage de convenir aussi bien pour la manifestation phonique et pour la manifestation graphique, considérons le signe *pin,* dans lequel l'expression de signe comporte au moins trois composantes : *p, i* et *n,* qui peuvent commuter chacune avec d'autres unités : si on remplace *p* par *t,* ou *i* par *a,* ou *n* par *t,* cela entraîne un changement du contenu. Nous pouvons établir des séries de commutations comme :

pin tin kin bin din fin sin win
pin pan pen pun
pin pit pig pip

On peut appeler *variantes* les quantités qui ne sont pas commutables à l'intérieur d'un seul et même paradigme. Nous devrons en principe donner une variante positionnelle pour chaque position ; dans le cas des feux de signalisation, le feu *orange* précédé du *rouge* et suivi du *vert* n'est pas en tous points semblable à celui qui est précédé par le *vert* et suivi par le *rouge ;* en un point les deux feux *orange* sont pourtant identiques : ils ne commutent pas entre eux. Ce sont des variantes positionnelles d'un seul et même élément commutable. Il nous faut de plus prévoir en principe une variante libre pour chaque événement réalisé dans une même position : le feu orange qui apparaît à un moment donné à la position 2 n'est pas exactement le même que celui qui était à la même position quelques minutes auparavant. Mais ces deux feux ne commutent pas entre eux. Ce sont des variantes libres d'un seul et même élément commutable.

Ces variantes répondent à une nécessité logique de la structure interne, elles découlent de ce qu'il n'y a pas d'événements absolument identiques dans la réalité. On peut parfois reconnaître dans la manifestation l'existence de ces variantes intérieures à la structure interne. Au niveau du contenu on peut trouver une signification différente au même élément commutable selon la position et le contexte où on se trouve. Un « garçon » peut, selon le contexte, être un enfant du sexe mâle ou un jeune homme, et votre garçon n'est pas le même garçon que le mien. L'élément de contenu : « pluriel », qui est commutable, peut avoir une signification différente dans un contexte où il est combiné avec « première personne » et dans un autre où il l'est avec d'autres personnes grammaticales : un personnage de sang royal peut se désigner lui-même en employant le pluriel (*We are not amused*), et il en est de même pour un journaliste ou pour l'auteur d'un livre. Au niveau de l'expression, la manifestation graphique peut refléter les variantes positionnelles (pensez par exemple à la répartition de *s* et de *ſ*

en allemand, et à celle de σ et de ς en grec), aussi bien que les variantes libres, comme on le voit dans l'écriture de personnes différentes. La manifestation de variantes en phonétique est un fait si bien connu que je n'ai pas besoin d'en donner d'exemple.

Il nous faut maintenant remarquer un fait qui a une importance considérable pour la philologie comparée. C'est la commutation qui est à la base des différences de structure les plus évidentes entre les langues. L'analyse phonologique des langues nous l'a suffisamment montré. Des éléments qui commutent dans une langue ne sont que des variantes dans une autre : *s* et *z* sont commutables en anglais, parce que changer *seal* en *zeal* entraîne un changement du contenu. En danois au contraire, si vous remplacez *s* par *z*, ce qui peut avoir lieu accidentellement, il ne s'ensuit jamais de changement du contenu ; *s* et *z* sont donc en danois deux variantes d'un seul et même élément commutable. On doit donc faire l'inventaire d'une langue par une épreuve de commutation, c'est la technique qui nous est nécessaire pour analyser, différencier et comparer les langues. De plus, l'épreuve de commutation nous permettra de rendre compte des changements linguistiques de manière plus satisfaisante. Nous pouvons distinguer entre les changements qui affectent le système, comme par exemple ceux qui résultent d'une augmentation ou d'une diminution du nombre des éléments commutables (par exemple la mutation consonantique en germanique) et les changements qui n'en affectent que la manifestation (comme par exemple le passage de *u* à *y* en français et en grec ancien).

La même remarque vaut pour le contenu. Quand nous disons que les formes simples du verbe anglais n'ont que deux temps : le présent et le passé, cela veut dire que ce paradigme a deux éléments commutables et seulement deux. Les paradigmes correspondants du français et du latin possèdent plus de deux éléments commutables, dont certains ne correspondent qu'à des variantes en anglais. Ainsi le futur est un élément commutable

en français et en latin parce qu'il possède son expression propre, différente de celle du présent (il y a commutation entre *ueniō* et *ueniam* et entre *je viens* et *je viendrai*), alors que la conjugaison anglaise n'a pas de flexion propre au futur et que le futur n'est qu'une variante du présent : I *come*, I *am* coming, I *shall* come.

Ceci montre que la commutation est une relation fondamentale importante entre les unités linguistiques et que l'épreuve de commutation est un outil d'investigation indispensable qui permet non seulement de rendre compte de la structure d'une langue à un stade donné de son développement, et des changements linguistiques, mais aussi d'établir une typologie des langues. Tout grammairien qui néglige la commutation et la distinction entre les éléments commutatifs et les variantes en est immédiatement puni. Au XVIII[e] siècle, un grammairien danois a établi le paradigme suivant pour le nom danois *mand*, « homme » :

nominatif	*mand,*
accusatif	*mand,*
datif	*mand,*
génitif	*mand-s.*

Tout le monde admettra que c'était là une erreur de sa part. Mais nous pouvons maintenant dire précisément pourquoi c'est une erreur. : Il n'a pas vu que, contrairement aux langues comme le grec et le latin, le substantif en danois n'admet pas de commutation entre le nominatif, l'accusatif et le datif. Si l'on échange entre elles les unités de contenu « nominatif », « accusatif » et « datif », il ne s'ensuit pas de différence dans l'expression. Il en découle que pour le substantif danois (et il en est de même en anglais) ces unités de contenu ne sont pas des éléments commutatifs, mais seulement trois variantes d'un même élément commutatif. Si l'on n'emploie le terme grammatical de « cas » que pour désigner des éléments commutatifs — ce qui paraît recommandable — nous pouvons alors dire qu'en danois et en

anglais le substantif possède seulement deux cas, alors qu'en grec et en latin il en a au moins quatre.

On ne peut rendre compte de la commutation sans faire quelques remarques d'un caractère plus particulier. J'en mentionnerai brièvement quatre, en m'abstenant d'aborder des détails techniques qui ne rentrent pas dans le cadre de ce cours.

Il faut premièrement observer qu'une même unité peut tantôt fonctionner comme composante de signe et tantôt constituer à elle seule une expression de signe ou un contenu de signe, et que ces deux fonctions dépendent de la distribution.

Quand un élément du cadran téléphonique représente un nombre (quand, par exemple, l'expression *2* est liée au contenu « deux » ou « un + un »), il constitue une expression de signe complète ; mais quand il représente l'une des lettres du nom d'un central (comme par exemple dans l'unité d'expression 229 qui correspond à Londres à l'unité de contenu « Bayswater »), il n'est qu'une composante de signe.

Quand, en anglais, *s* fait partie du mot *sin* il est composante de signe, mais quand il fonctionne comme terminaison marquant le génitif ou le pluriel (*cat-s*), il a le plein statut d'expression de signe.

On trouve aussi couramment cette double fonction d'une même unité au niveau du contenu.

Pour en revenir aux nombres, l'unité de contenu « un », exprimée par le mot *un,* est un signe de contenu complet ; mais quand elle fait partie de l'unité de contenu plus large : « un + un » exprimée par le mot *deux,* elle n'est alors qu'une composante de signe.

En anglais, quand l'unité de contenu « mâle » est exprimée par le mot *male,* elle a le plein statut de contenu de signe, et il en est de même de l'unité de contenu « cheval » exprimée par le mot *horse.* Mais quand ces deux unités de contenu sont réunies dans l'unité supérieure exprimée par le mot *stallion,* « mâle » et « cheval » cessent d'être chacun un contenu de signe

complet ; ils sont devenus de simples composantes de signe. Il peut alors être légitime d'analyser le contenu de *stallion* comme une unité complexe « cheval mâle », mais peut-être ne serait-il pas légitime d'en conclure que nous pouvons remplacer l'expression *stallion* par l'expression *male horse*. Il me semble que cette discussion éclaire certaines entreprises pratiques qui tentent de simplifier les langages passe-partout, comme le fait le Basic English ; ces tentatives reposent peut-être sur une analyse valable du contenu linguistique, mais on ne peut plaquer cette analyse sur l'expression linguistique sans affecter profondément la structure des signes de la langue considérée.

Je ferai remarquer en second lieu qu'on peut avoir une expression de signe zéro. La différence entre *man* et *man's* est que le génitif est exprimé par *-s*, alors que le non-génitif est exprimé par zéro.

La troisième remarque est que deux éléments commutables peuvent se recouvrir en partie, de telle façon qu'ils ont une ou plusieurs variantes en commun.

Dans le carillon de l'horloge, le contenu du coup a deux variantes positionnelles : Quand le coup est le premier membre d'une unité, son contenu est « h 1 » ; quand le coup est immédiatement précédé par un autre, son contenu est « + 1 ». L'unité de contenu « + 1 » se rencontre aussi dans la sonnerie du quart *AB*, dont le contenu est « q 1 + 1 ». Par conséquent le contenu du coup et celui de la sonnerie du quart se recouvrent puisqu'ils ont une variante en commun.

Les deux temps de l'anglais (le présent et le passé) présentent le même phénomène. On peut dire que le présent possède plusieurs variantes de contenu ; il peut indiquer le futur, comme nous l'avons vu, ou le moment présent, être intemporel (*the sun always rises in the East*), ou référer au passé, pour décrire des événements marquants et soudains dans le passé. Les deux temps se recouvrent donc puisque tous deux peuvent référer au passé.

Le quatrième et dernier fait que nous devons noter est qu'une commutation peut être neutralisée dans certaines conditions définies. Il y a ainsi commutation en latin entre le « nominatif » *dominus* et l' « accusatif » *dominum,* alors qu'au neutre ces deux éléments commutables ne font plus qu'un, de telle sorte que dans *templum* le « nominatif » et l' « accusatif » ne sont que deux variantes du même élément commutable. Quand nous disons que le substantif anglais ne connaît pas de distinctions de cas correspondant au nominatif, à l'accusatif et au datif latins, nous ne devons pas manquer de remarquer qu'il n'en est pas de même de certains pronoms comme *he, him.* Je ne dirai pas que la différence qu'il y a entre eux est la même que celle que l'on rencontre en latin, mais qu'il y a là une distinction similaire. On rencontre bien évidemment dans le pronom *he, him* une commutation de cas que le nom ne possède pas ; dans le cas du substantif la commutation est neutralisée, et les deux éléments commutatifs ne font qu'un.

Il peut y avoir des cas limite où la commutation est restreinte jusqu'à n'opérer que dans un seul mot, alors qu'il y a fusion pour tous les autres mots. C'est le cas des première et deuxième personnes du verbe anglais moderne : ces deux personnes grammaticales peuvent commuter pour le verbe *to be,* mais sont des variantes pour tous les autres verbes.

En résumé, le troisième trait fondamental de la structure de base du langage est la *commutation* qui consiste en une relation entre des relations du plan du contenu et des relations du plan de l'expression.

On peut passer très brièvement sur le quatrième trait fondamental. Il a été mentionné implicitement dans les conférences précédentes, mais il est suffisamment important pour être donné ici séparément. Ce quatrième trait fondamental est l'existence de *relations bien définies* entre les unités linguistiques. Comme nous l'avons remarqué, on peut parler de ces relations en termes de *combinaison* et de rection. Il y a rection quand une

unité en implique une autre, de telle sorte que l'unité impliquée est une condition nécessaire pour que l'unité qui l'implique soit présente. Dans des langues comme le latin, il y a une rection entre certaines catégories de prépositions et des cas précis du nom ; la préposition implique alors le cas du nom, ce cas étant la condition nécessaire à la présence de la préposition en tant que telle ; celui-ci peut se trouver dans le texte sans être précédé de la préposition, alors que la préposition ne peut y apparaître sans être suivie par lui. Si par extraordinaire on trouvait une préposition qui ne soit pas suivie du cas qui lui correspond, celui-ci n'en serait pas moins impliqué, et nous pouvons très bien dire par exemple que, si nous trouvons la préposition *sine,* un ablatif doit suivre, même si, dans notre texte, elle n'est pas accompagnée d'un nom. L'opération qui consiste à insérer ou à interpoler une unité impliquée par une autre peut s'appeler une *catalyse.* De même une proposition subordonnée implique la présence d'une proposition principale, et même si cette proposition principale n'apparaît pas dans le texte, on peut affirmer par catalyse qu'il doit y avoir une principale, quoique l'on n'en connaisse pas la nature.

Une analyse des syllabes montrera que certains éléments sont des constituants essentiels, nécessaires, ou, devrais-je plutôt dire, *centraux,* d'une syllabe, alors que d'autres ne sont pas essentiels, ou plutôt, sont *marginaux.*

Ainsi, nous pouvons dire que dans toute syllabe anglaise il doit y avoir une voyelle, ou l'élément *l* ([lit̬]) ou *n* ([bʌtn̬]). A cette unité centrale peuvent s'ajouter des éléments marginaux (consonnes ordinaires), mais il ne peut y avoir de syllabe complète dans ces éléments centraux.

Dans tous ces cas la rection est unilatérale. On dit que l'unité qui est présupposée par une autre est régie

par celle-ci ; la rection peut se représenter par une flèche dirigée vers l'unité régie. Ainsi :

préposition → cas,
proposition subordonnée → proposition principale,
unités marginales des syllabes → unité centrale.

Une rection peut aussi être bilatérale, ou mutuelle, s'appliquant aux deux unités. Nous en avons vu un exemple avec les composants phonétiques du phonème. Dans le cas des feux de signalisation, il y a rection mutuelle entre les couleurs : l'*orange* implique qu'un feu *vert* ou *rouge* le précède et le suive, et un feu *vert* ou *rouge* implique qu'un feu *orange* le précède et le suive. Un nom latin a toujours un nombre et un cas ; les catégories grammaticales du nombre et du cas entrent donc dans une rection mutuelle à l'intérieur du nom latin : ←→.

Deux unités peuvent se combiner sans qu'il y ait entre elles de rection. On peut alors appeler la relation qui existe entre elles *combinaison :* par exemple *ab* et l'ablatif.

Telles sont les relations possibles entre les unités linguistiques.

L'analyse devrait être exhaustive. Pour remplir cette condition, elle doit passer par le plus grand nombre d'étapes possible, car cela permet de rendre compte d'un plus grand nombre d'unités. Les unités découvertes à chaque étape doivent être de la plus grande extension possible. Puisque nous ne pouvons pas en juger avant que l'analyse soit entièrement terminée, notre critère ne sera pas l'extension mais le nombre des unités : nous devons à chaque étape établir des unités dont le nombre soit le plus petit possible.

Nous ne pouvons effectuer d'analyse sans base préalable ; c'est bien sûr dans les différentes sortes de relations que nous devons la trouver. La base de l'analyse devra varier selon les structures, puisque la structure est définie par les relations qui la composent. L'induction fondée sur l'analyse des différentes langues observées

jusqu'à présent a montré que deux principaux stades d'analyse sont nécessaires et suffisants. Le premier stade recouvre l'analyse des rections mutuelles. Cela permet de diviser le texte en ses deux faces : contenu ⟷ expression (c'est-à-dire le plus petit nombre de parties en lesquelles nous pouvons diviser notre objet). Le deuxième stade consistera en une analyse de chacun des deux plans pris séparément, cette analyse se faisant sur la base de la rection unilatérale. Une telle analyse est exhaustive quand on ne peut plus trouver d'unités qui entrent dans une relation de contrainte unilatérale. Ces unités qui, du point de vue de la structure interne, sont les unités minimales, peuvent être appelées *taxèmes* (du grec *táxis* « série, séquence, procès »).

A chaque étape de l'analyse des rections unilatérales, il faudra établir un inventaire des unités découvertes sur la base de l'épreuve de commutation, qui permet de distinguer entre les éléments commutables et les variantes. Il faudra aussi, à chaque étape, classer les éléments commutables en catégories selon qu'ils peuvent régir d'autres unités, être régis par elles ou les deux.

La philologie traditionnelle a négligé ces unités plus vastes.

Très sommairement, si l'on considère tout ce qui est écrit ou dit en anglais, on a :

Contenu : plusieurs sortes de littérature, par exemple la littérature scientifique, la poésie, etc.
: les écrits de différents auteurs (la division se fait par auteur).
: les œuvres prises séparément.
: des parties de ces œuvres, chapitres du contenu, sections, phrases, propositions, groupes de mots, ... taxèmes du contenu (en nombre le plus petit possible).

Expression : bibliothèques, sections, distribution selon la taille des volumes (folio, quarto, etc.).

: séries de volumes, volumes séparés, chapitres de l'expression (qui ne coïncident pas nécessairement avec ceux du contenu ; notre terminologie est ici insuffisante), ... taxèmes de l'expression (en nombre le plus petit possible).

Cette analyse doit être suivie d'une étude syntaxique qui montre de quelle façon les unités supérieures sont construites à partir des unités plus petites, et quelles sont ces unités plus petites (1).

Il arrive qu'on trouve des correspondances rigoureuses entre toutes les relations du plan du contenu et de celui de l'expression : c'est le cas des feux de signalisation et de l'horloge simple qui ne sonne que les heures.

Mais parfois aussi il se trouve que l'inventaire et le système ne sont pas semblables dans les deux plans de la structure : le cadran téléphonique (MUS), le carillon (ql+l), et tous les langages passe-partout connus. Cette particularité est liée dans une certaine mesure à l'existence des composantes de signe.

Dans le premier cas, la distinction entre les deux plans de la structure se fonde sur une supposition inutile. Puisque c'est la solution la plus simple permettant de rendre compte des faits de façon satisfaisante qui est préférable à toute autre solution, on ne devrait pas distinguer entre le contenu et l'expression dans le cas des feux de signalisation.

Puisque tous les langages passe-partout se rangent dans le second cas, il faut considérer la *non-conformité* comme le cinquième trait fondamental de la structure de base du langage. Les feux de signalisation et l'horloge simple qui ne sonne que les heures ne sont pas des langages.

---

(1) Le manuscrit de Hjelmslev comporte ici quelques exemples de relations possibles entre grandes unités. Malheureusement, ce passage n'est pas vraiment rédigé. Il s'agit de notes abrégées dont nous n'avons pas pu donner une traduction (N. d. T.).

C'est là ce qui nous permet de définir exactement ce que nous voulons entendre par *langage,* et d'échapper à l'utilisation très lâche et très vague qui est faite de ce terme dans la langue quotidienne et dans les ouvrages philosophiques, où tout ce qui ressemble de près ou de loin à un signe est souvent appelé langage de façon injustifiée (1).

(1) Cette dernière leçon se termine par quelques considérations générales sur l'esprit scientifique. Malheureusement il s'agit là encore de notes, dont on peut difficilement donner une traduction cohérente (N. d. T.).

TABLE DES MATIERES

PROLÉGOMÈNES A UNE THÉORIE DU LANGAGE

Préface 7
1. Recherche linguistique et théorie du langage 9
2. Théorie du langage et humanisme 15
3. Théorie du langage et empirisme 19
4. Théorie du langage et induction 20
5. Théorie du langage et réalité 23
6. But de la théorie du langage 26
7. Perspectives de la théorie du langage 31
8. Le système de définitions 33
9. Principe de l'analyse 35
10. Forme de l'analyse 43
11. Fonctions 49
12. Signes et figures 58
13. Expression et contenu 65
14. Invariantes et variantes 80
15. Schéma et usage linguistiques 98
16. Variantes dans le schéma linguistique 105
17. Fonction et somme 109
18. Syncrétisme 113
19. Catalyse 120
20. Grandeurs de l'analyse 123
21. Langage et non-langage 129
22. Sémiotiques connotatives et métasémiotiques 144
23. Perspective finale 158
Registre alphabétique des termes définis 161
Définitions 164
Index 170

LA STRUCTURE FONDAMENTALE DU LANGAGE 177

« ARGUMENTS »

Samir Amin, CLASSE ET NATION.

Arrien, HISTOIRE D'ALEXANDRE. *L'anabase d'Alexandre le Grand,* suivi de FLAVIUS ARRIEN ENTRE DEUX MONDES, par Pierre Vidal-Naquet.

Jean-Marie Apostolidès, LE ROI-MACHINE. *Spectacle et politique au temps de Louis XIV.*

Kostas Axelos, ARGUMENTS D'UNE RECHERCHE — CONTRIBUTION A LA LOGIQUE — HÉRACLITE ET LA PHILOSOPHIE — HORIZONS DU MONDE — LE JEU DU MONDE — MARX PENSEUR DE LA TECHNIQUE — POUR UNE ÉTHIQUE PROBLÉMATIQUE — VERS LA PENSÉE PLANÉTAIRE — PROBLÈMES DE L'ENJEU.

Georges Bataille, L'ÉROTISME.

Jean Beaufret, DIALOGUE AVEC HEIDEGGER : I. PHILOSOPHIE GRECQUE — II. PHILOSOPHIE MODERNE — III. APPROCHE DE HEIDEGGER.

Ludwig Binswanger, INTRODUCTION A L'ANALYSE EXISTENTIELLE.

Maurice Blanchot, LAUTRÉAMONT ET SADE.

Pierre Broué, LE PARTI BOLCHEVIQUE — RÉVOLUTION EN ALLEMAGNE *(1917-1923).*

Pierre Broué et Emile Témime, LA RÉVOLUTION ET LA GUERRE D'ESPAGNE.

Edward Hallett Carr, LA RÉVOLUTION BOLCHEVIQUE *(1917-1923)* : I. LA FORMATION DE L'U. R. S. S. — II. L'ORDRE ÉCONOMIQUE — III. LA RUSSIE SOVIÉTIQUE ET LE MONDE.

François Châtelet, LA NAISSANCE DE L'HISTOIRE.

Carl von Clausewitz, DE LA GUERRE.

Gilles Deleuze, PRÉSENTATION DE SACHER-MASOCH. *Le froid et le cruel* avec le texte intégral de LA VÉNUS A LA FOURRURE — SPINOZA ET LE PROBLÈME DE L'EXPRESSION.

Wilfrid Desan, L'HOMME PLANÉTAIRE.

Eugen Fink, LE JEU COMME SYMBOLE DU MONDE — LA PHILOSOPHIE DE NIETZSCHE — DE LA PHÉNOMÉNOLOGIE.

Pierre Fougeyrollas, CONTRADICTION ET TOTALITÉ. *Surgissement et déploiements de la dialectique.*

Didier Franck, CHAIR ET CORPS. *Sur la phénoménologie de Husserl.*

Joseph Gabel, LA FAUSSE CONSCIENCE. *Essai sur la réification.*

Maria Carmen Gear et Ernesto Cesar Liendo, SÉMIOLOGIE PSYCHANALYTIQUE — ACTION PSYCHANALYTIQUE.

Wladimir Granoff, FILIATIONS. *L'avenir du complexe d'Œdipe* — LA PENSÉE ET LE FÉMININ.

Jacques Gutwirth, VIE JUIVE TRADITIONNELLE. *Ethnologie d'une communauté hassidique.*

G. W. F. Hegel, PROPÉDEUTIQUE PHILOSOPHIQUE.

Rudolf Hilferding, LE CAPITAL FINANCIER.

Louis Hjelmslev, ESSAIS LINGUISTIQUES — LE LANGAGE augmenté de DEGRÉS LINGUISTIQUES — PROLÉGOMÈNES A UNE THÉORIE DU LANGAGE suivi de LA STRUCTURE FONDAMENTALE DU LANGAGE.

Roman Jakobson, ESSAIS DE LINGUISTIQUE GÉNÉRALE : I. LES FONDATIONS DU LANGAGE — II. RAPPORTS INTERNES ET EXTERNES DU LANGAGE — LANGAGE ENFANTIN ET APHASIE — SIX LEÇONS SUR LE SON ET LE SENS.

Roman Jakobson et Linda Waugh, LA CHARPENTE PHONIQUE DU LANGAGE.

Ludovic Janvier, POUR SAMUEL BECKETT.

Karl Jaspers, STRINDBERG ET VAN GOGH — *Swedenborg-Holderlin - Etude psychiatrique comparative,* précédé d'une étude de Maurice Blanchot, LA FOLIE PAR EXCELLENCE.

Otto Jespersen, LA PHILOSOPHIE DE LA GRAMMAIRE — LA SYNTAXE ANALYTIQUE.

Flavius Josèphe, LA GUERRE DES JUIFS, précédé par DU BON USAGE DE LA TRAHISON, par Pierre Vidal-Naquet.

Karl Korsch, MARXISME ET PHILOSOPHIE.

Reinhart Koselleck, LE RÈGNE DE LA CRITIQUE.

Georges Lapassade, L'ENTRÉE DANS LA VIE. *Essai sur l'inachèvement de l'homme.*

Henri Lefebvre, LA FIN DE L'HISTOIRE, *Epilégomènes* — INTRODUCTION A LA MODERNITÉ, *Préludes* — MÉTAPHILOSOPHIE, *Prolégomènes.*

Moshé Lewin, LE DERNIER COMBAT DE LÉNINE.

René Lourau, L'ANALYSE INSTITUTIONNELLE — L'ETAT-INCONSCIENT.

Georg Lukàcs, HISTOIRE ET CONSCIENCE DE CLASSE, *Essais de dialectique marxiste.*

Herbert Marcuse, EROS ET CIVILISATION, *Contribution à Freud* — L'HOMME UNIDIMENSIONNEL, *Essai sur l'idéologie de la société industrielle avancée* — VERS LA LIBÉRATION — L'ONTOLOGIE DE HEGEL ET LA THÉORIE DE L'HISTORICITÉ.

Richard Marienstras, LE PROCHE ET LE LOINTAIN. *Sur Shakespeare, le drame élisabéthain et l'idéologie angluise aux XVI^e^ et XVII^e^ siècles.*

Edgar Morin, LE CINÉMA OU L'HOMME IMAGINAIRE.

Bruce Morrissette, LES ROMANS DE ROBBE-GRILLET.

Novalis, L'ENCYCLOPÉDIE.

Karl Reinhardt, ESCHYLE-EURIPIDE — SOPHOCLE.

Harold Rosenberg, LA TRADITION DU NOUVEAU.

Robert Sasso, GEORGES BATAILLE : LE SYSTÈME DU NON-SAVOIR.

Boris de Schlœzer et Marina Scriabine, PROBLÈMES DE LA MUSIQUE MODERNE.

Stuart Sykes, LES ROMANS DE CLAUDE SIMON.

Léon Trotsky, DE LA RÉVOLUTION *(Cours nouveau - La révolution défigurée - La révolution permanente - La révolution trahie)* — LE MOUVEMENT COMMUNISTE EN FRANCE *(1919-1939)* — 1905 suivi de BILAN ET PERSPECTIVES — LA RÉVOLUTION ESPAGNOLE *(1930-1940)* — LA RÉVOLUTION PERMANENTE — LA RÉVOLUTION TRAHIE.

Karl Wittfogel, LE DESPOTISME ORIENTAL.

264522

400
H677o
F

CET OUVRAGE A ÉTÉ ACHEVÉ D'IMPRIMER LE VINGT-SIX MARS MIL NEUF CENT QUATRE-VINGT-QUATRE SUR LES PRESSES DE JUGAIN IMPRIMEUR S. A., A ALENÇON, ORNE ET INSCRIT DANS LES REGISTRES DE L'ÉDITEUR SOUS LE NUMÉRO 1901

Dépôt légal : mars 1984